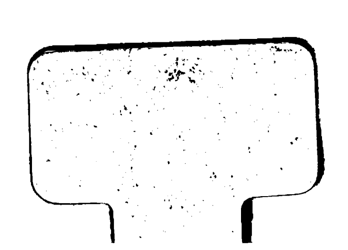






DE L'INSPIRATION

DES CAMISARDS.

TYPOGRAPHIE HENRI PLON, RUE GARANCIÈRE, 8, A PARIS.

DE L'INSPIRATION

DES

CAMISARDS

RECHERCHES NOUVELLES

SUR LES PHÉNOMÈNES EXTRAORDINAIRES OBSERVÉS PARMI LES PROTESTANTS DES CÉVENNES A LA FIN DU XVII[e] ET AU COMMENCEMENT DU XVIII[e] SIÈCLE,

POUR SERVIR

A L'INTELLIGENCE DE CERTAINES MANIFESTATIONS MODERNES,

PAR

HIPPOLYTE BLANC

PRÉCÉDÉ D'UNE LETTRE ADRESSÉE A L'AUTEUR

PAR

LE T. R. P. VENTURA DE RAULICA
Ancien général de l'ordre des Théatins, Examinateur des Evêques
et du clergé romain.

PARIS
HENRI PLON, ÉDITEUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

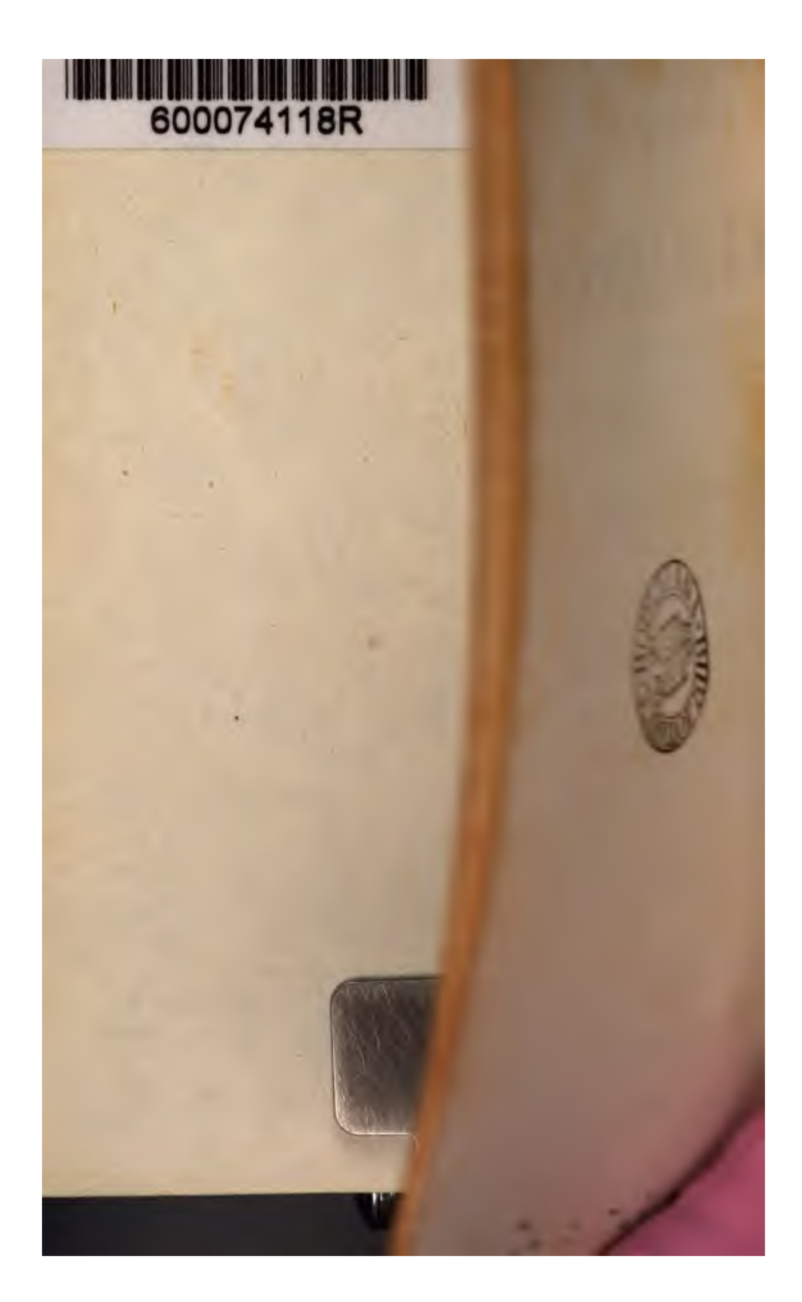
1859

Paris, 31 décembre 1858.

Monsieur,

J'ai vu avec intérêt l'étude que vous avez faite d'un épisode de l'histoire de votre pays incomplétement expliqué jusqu'ici.

Je n'ai pas à vous féliciter de votre style si précis et si clair, si simple, si coulant et si plein d'animation. Je n'ai pas à vous louer de la modération et de la convenance de vos critiques, de l'exactitude scrupuleuse de vos récits, de la justesse de vos aperçus. Ces qualités de la forme de votre travail disparaissent devant l'importance du fond, et l'actualité du sujet. Et d'ailleurs il ne m'appar-


600074118R

Paris, 31 décembre 1

intérêt l'étude que vou
épisode de l'histoire d
mplétement expliqué jus-

à vous féliciter de votre
et si clair, si simple, s
plein d'animation. Je n'a
uer de la modération et d
de vos critiques, de l'exa
leuse de vos récits, de
os aperçus. Ces qualités
votre travail disparaiss
portance du fond, et l'a
et. Et d'ailleurs il ne m'a

tient, à moi, d'apprécier un livre, quel qu'il soit, qu'au point de vue de la vérité, de l'utilité morale et de la religion.

En portant vos recherches sur les phénomènes extraordinaires qui se sont produits sur une si large échelle chez les Camisards, vous avez traité une question dont je ferai ressortir tout à l'heure l'importance. Mais dès à présent, je veux vous féliciter de la forme que vous avez adoptée pour votre travail. Elle me paraît ne pouvoir laisser désormais, même pour les volontés rebelles, le moindre doute sur la nature de l'agent mystérieux à qui sont dus les prodiges observés pendant tant d'années parmi les protestants révoltés des Cévennes. Sans doute, des esprits systématiquement hostiles à la lumière, ou dont l'intelligence est obscurcie par un matérialisme aux abois,

nient la réalité de ces phénomènes. Mais qu'importe? en ont-ils moins existé malgré cette négation? De nos jours encore, certains protestants prétendent que les Camisards ont été de pauvres hallucinés, dont l'imagination surexcitée aurait pris pour des réalités les tristes rêves d'un puissant délire. Mais quelle thèse ridicule! quelle pitoyable manière de raisonner! En parlant ainsi, on ne considère pas que, dans cette hypothèse, ce ne sont pas les *inspirés* qui seraient des hallucinés, mais bien leurs témoins, et à leur tête le maréchal de Villars, puisque ce sont eux qui affirment l'existence et la réalité des prodiges dont il s'agit. D'un autre côté, quelques médecins, en essayant vainement de les expliquer par la science, et d'établir leur prétendue identité avec des faits *analogues* obser-

vés pendant certaines maladies, démontrent, eux aussi, l'existence des faits. C'est donc faire un travail important que de ramener leur interprétation à la vérité, puisqu'on y a manqué jusqu'ici, soit par insuffisance dans l'examen, soit au contraire par un coupable calcul.

Votre travail, Monsieur, me paraît devoir être considéré à un point de vue dont les conséquences sont extrêmement précieuses. En faisant une analyse complète de l'épidémie dont les Camisards ont été victimes, et en disant qu'elle servira à l'intelligence de certaines manifestations modernes, vous avez émis une pensée dont l'utilité, aux jours où nous sommes, ne saurait échapper à quiconque regarde dans l'avenir et sonde les malheurs auxquels le défaut de foi expose notre âge. En effet, dans un siècle

aussi *positif* que le nôtre, ne pas hésiter à démontrer l'existence du surnaturel dans l'histoire en dépit d'une philosophie qui s'est flattée de l'avoir rayé pour toujours des annales du monde, c'est aider à faire sortir l'étude de l'histoire de la voie pernicieuse dans laquelle on l'a cauteleusement engagée depuis plus de deux siècles. C'est rendre un service éminent à une société dévorée par le matérialisme le plus raffiné, que de lui prouver, à côté et au-dessus de la matière, l'existence de puissances spirituelles dont l'action se manifeste à certaines époques déterminées.

Ce dogme n'est pas nouveau sans doute, et pour être obligé de le rappeler, il faut que les principes élémentaires de la religion soient bien obscurcis dans les âmes. Mais qui se souvient aujour-

d'hui de la doctrine catholique? Dans ce siècle où l'ignorance le dispute à l'orgueil, c'est donc un devoir pour les hommes de cœur à qui Dieu permet de s'occuper d'études sérieuses, et qui veulent la vérité, de se mettre résolûment à sa recherche et de ne pas balancer à la proclamer, surtout en ce qui touche les faits que la science ou la philosophie modernes tentent en vain de traiter en pitié ou de couvrir de ridicule, parce qu'elles n'y comprennent rien. C'est un apostolat à accomplir contre l'erreur, et par conséquent au profit de l'Église catholique, seule dépositaire de la vérité.

Continuez, Monsieur, à suivre la voie dans laquelle vous êtes entré à propos de vos études sur l'inspiration des Camisards. Suivez-la avec courage et per-

sévérance, quels que soient les obstacles, les détracteurs que vous pourrez rencontrer sur votre route. C'est une grande chose que de savoir appliquer les moments de liberté que laissent de graves occupations à redresser les erreurs élevées par l'ignorance, la haine ou le mensonge, au détriment de notre religion. En agissant ainsi, soyez certain, Monsieur, que Dieu bénira vos travaux.

Recevez, Monsieur, etc.

LE P. VENTURA DE RAULICA.

INTRODUCTION.

La fin du XVII[e] siècle et le commencement du XVIII[e] ont été marqués dans le midi de la France par des événements qui méritent de fixer l'attention de l'historien.

On voit pendant une quinzaine d'années toute une population se soulever en se prétendant inspirée par l'esprit de Dieu. L'inspiration se répand sur des gens de tout âge, hommes ou femmes, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, les *tenant comme enchaînés* [1] sous ses ordres. Elle est la règle de conduite, l'oracle des résolutions, le mobile des actions de chacun. Quand elle a prononcé, l'obéissance la plus rigoureuse lui est accordée.

Un fait de cette nature, qui paraît être uni-

[1] Louvreleuil, I, p. 145.

que dans les annales de notre histoire, peut seul expliquer pourquoi « l'on vit alors Louis XIV, » le roi le plus puissant, le plus absolu et » le plus redouté de l'Europe, réduit à faire » marcher, sous les ordres de ses généraux » les plus expérimentés, un corps considé- » rable de troupes réglées et aguerries, pour » châtier une poignée de gens de la lie du » peuple [1]. »

Cette situation faite à Louis XIV par une *poignée de gens de la lie du peuple* est extrêmement curieuse. Mais a-t-elle été suffisamment remarquée et étudiée au point de vue des rapports que les phénomènes prodigieux attribués à l'inspiration divine par les protestants ont pu avoir avec la résistance des Cévénols au grand roi?

Les historiens glissent généralement sur l'explication de ces phénomènes, ou n'en parlent même pas. La question néanmoins a une grande importance. En effet, si les prodiges opérés au sein des populations cévénoles sont réels, et si le Saint-Esprit les a produits, comme le prétendent encore aujourd'hui certains au-

[1] Court, I, p. 3.

teurs protestants, ils auraient donc la même origine que ceux proposés par l'Église catholique à la foi de ses enfants. Arriver à une pareille conséquence, c'est dire suffisamment qu'un examen sérieux n'est pas ici hors de saison. D'autres auteurs, il est vrai, ont vu dans les œuvres des Camisards[1] massacrant les prêtres, brûlant les églises, *l'œuvre du démon;* mais en même temps ils ont paru faire bon marché, soit de la réalité des phénomènes prodigieux dont leur histoire est pleine, soit de la réalité de l'influence de ces phénomènes sur le soulève-

[1] « L'origine du nom de Camisards a été très-discutée. » L'opinion la plus commune, dit Court, et celle qui me » paraît en même temps la plus vraie, est que Camisards » vient de camisade : terme qui, comme chacun sait, dé- » signe une attaque de nuit, faite par surprise et lorsque » l'ennemi est encore au lit. En effet, les expéditions de » nos mécontents furent, au commencement, presque » toutes nocturnes. » (Court, I, 191.)

Louvreleuil dit qu'on les « nommait Camisards pour trois » raisons. La première, parce qu'au commencement de » leur rébellion, qui arriva pendant les plus grandes cha- » leurs de l'été, ils portaient presque tous une casaque de » toile. La seconde, parce qu'ils faisaient ordinairement » leurs expéditions de nuit, ce qui s'appelle, en terme de » guerre, *donner la camisarde* (*sic*). La troisième, parce » qu'ils occupaient les grands chemins, ou en langue vul- » gaire *camis*. » (Tome III, page 221.)

ment populaire qui les accompagna. D'autres encore y ont vu la folie et ont cru tout expliquer avec ce mot. Nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser.

Il ne semble dès lors pas inutile, en présentant la question sous une forme nouvelle, d'essayer de déterminer le foyer auquel les Camisards ont allumé leur zèle religieux.

C'est pour arriver à ce résultat que nous avons entrepris notre travail.

Dans ce but, il nous a paru nécessaire de constater d'abord que l'inspiration joue le premier rôle au commencement comme à la fin de la guerre des Camisards, objet principal de ce travail [1]. Il est essentiel d'être bien édifié sur ce point, si l'on veut comprendre l'énergie du soulèvement des Cévennes, sa persistance, son but.

En dehors de l'influence des *inspirations*, rien ne s'explique dans cette lutte; avec elle au contraire on comprend pourquoi le gouvernement de Louis XIV *ne regardait nullement les Camisards comme des rebelles ordi-*

[1] Nous avons rapporté ce qui s'est passé d'analogue vers la même époque dans le Dauphiné, comme se liant étroitement à notre sujet.

naires[1]. L'inspiration anime et conduit les populations; partout et toujours on voit le prophète gouverner les masses populaires. Le prophète excite le soulèvement, le propage, le dirige; le prophète est toujours consulté, toujours écouté *comme un oracle*. Il est en même temps la tête et le bras de la révolte, et si, dès l'origine, il réclame du sang, aux derniers jours, le fusil à la main il essaye encore, en combattant contre les troupes royales, de ressusciter une cause perdue.

Après avoir raconté dans un premier chapitre la suite des événements, pour établir la durée de l'inspiration à toutes les époques de cette histoire, nous avons parlé de l'inspiration elle-même. Nous avons indiqué d'abord le mode de manifestation ou de communication que l'inspiration affectait. Mode variable, car tantôt un baiser était le signe de transmission, tantôt la ferveur du sujet, ses jeûnes, la fréquentation qu'il

[1] Bost, *Les Prophètes protestants*, p. 105, note. — Lorsque le maréchal de Villars eut pacifié le Languedoc, « le Roi le nomma duc et lui donna le collier de l'ordre » du Saint-Esprit; double récompense en harmonie avec » le caractère à la fois politique et religieux de sa vic» toire. » (Peyrat, *Histoire des Pasteurs du désert*, t. II, p. 246.)

faisait des assemblées où se trouvaient déjà des inspirés, lui suffisaient pour obtenir d'être visité par l'Esprit qui élisait domicile chez lui. Mais si la communication ou la manifestation spontanée étaient révélées par des moyens différents, il y avait un signe commun auquel l'inspiré était toujours reconnu pour tel parmi ses coreligionnaires, un signe indiquant que l'Esprit agissait en lui et par lui : nous voulons parler des agitations et des convulsions du corps remarquées chez les individus possédés par l'Esprit.

Du reste, tous n'étaient pas honorés au même degré de l'élévation spirituelle; selon qu'ils étaient plus ou moins dociles, plus ou moins aptes à remplir l'office que l'Esprit attendait d'eux, les inspirés étaient plus ou moins haut placés dans la hiérarchie de l'inspiration. Les derniers sur cette échelle ne recevaient que ce que l'on appelait l'*avertissement :* c'étaient ceux à qui l'Esprit daignait parler de loin en loin et par condescendance seulement; aussi n'étaient-ils pas très-considérés; les seconds, qui avaient reçu le *souffle*, étaient un peu plus honorés; mais ils étaient loin encore de jouir d'une influence pareille à celle

des *prophètes*, lesquels exerçaient un grand pouvoir, leurs arrêts étant toujours irrévocables. Malheur à qui les avait contre soi ! Les quatrièmes enfin recevaient le *don*, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus sublime parmi eux. Ces bienheureux mortels vivaient en communication perpétuelle avec l'Esprit, et savaient tenir le profane vulgaire éloigné de leurs personnes.

Un des caractères les plus remarquables de l'inspiration a été la contagion. Des provinces entières se sont trouvées atteintes de cette maladie spirituelle qui gagnait tout le monde, même des catholiques, lorsque, par un *mouvement déréglé*, ils se rendaient volontairement, par exemple, dans des assemblées où l'inspiration était en pratique. Mais un fait curieux, c'est que les prêtres catholiques n'en ont jamais été atteints.

Ce pouvoir de *contagionner* prouve une force extraordinaire d'expansion, et laisse deviner le degré d'autorité que l'Esprit devait exercer sur l'inspiré : cette autorité était absolue. Une fois possédé par l'Esprit, l'inspiré perdait toute volonté personnelle. Durand Fage nous apprend, dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, que « tous ceux que l'inspiration fait parler ont

» ceci de commun, c'est..... que les paroles » sont formées dans leur bouche sans qu'ils y » contribuent par aucun dessein; de même, » que leurs corps sont mus par une puissance » qui les domine, et à laquelle ils ne font que » prêter leurs organes. » En un mot, l'Esprit délogeait pour ainsi dire son esclave et s'établissait en maître chez lui[1].

Comme dernier trait enfin de cette singulière situation, on doit rappeler que la présence d'un catholique, et d'un prêtre catholique surtout, était un sujet de souffrance et de douleur pour les inspirés, qui ne pouvaient être soulagés si l'on ne chantait des psaumes à côté d'eux!... L'inspiration changeait du reste tellement l'inspiré, que l'un d'eux raconte qu'après avoir été visité par l'Esprit, il ne pouvait seulement regarder l'église catholique *sans frissonner*.

Dans un troisième chapitre, nous avons rapporté les phénomènes prodigieux que l'Esprit,

[1] Une épidémie spirituelle analogue à celle des Camisards s'est produite en Suède vers l'année 1844. Les caractères de ressemblance sont frappants. On pourra en juger par la relation que nous en donnons aux pièces justificatives (A).

par l'organe de ses inspirés, s'est plu à accomplir chez les Cévénols et les Dauphinois.

Ces phénomènes sont de deux ordres distincts : les uns spirituels, les autres physiques. Ceux du domaine de l'intelligence ont formé l'objet d'un premier paragraphe; les phénomènes matériels ont été réunis au second rang.

Parmi les phénomènes spirituels, nous avons signalé d'abord le don des langues et de l'éloquence, comme étant le plus curieux. On voit à chaque instant s'exprimer en français des individus qui n'entendaient pas ou qui *matériellement* n'auraient pu parler cette langue, alors même qu'ils l'auraient su : *des enfants à la mamelle*, de jeunes enfants, des idiots, des imbéciles. Toutes les pages du *Théâtre sacré des Cévennes* sont pleines du récit de faits de cette nature. La langue française était la *langue sainte*, et l'inspiration passée, l'inspiré reprenait l'*idiome roman* des Cévennes.

Les inspirés prédisaient l'avenir, ils exhortaient en dormant; mais en dehors de l'extase leur mémoire était incapable de rappeler ce qu'ils avaient dit pendant la durée de l'inspiration. Cette particularité prouve d'une autre manière encore le pouvoir de l'Esprit sur l'in-

spiré, puisque ce dernier ne pouvait conserver le souvenir de ce qu'il avait prononcé au moyen de son esprit d'emprunt.

Quant aux phénomènes physiques, nous avons rapporté les chutes, les coups de fusils ou d'instruments tranchants sans blessures qu'on a remarqués chez les inspirés. Puis nous avons parlé des larmes de sang versées par les inspirés au commandement de l'Esprit. A la suite nous avons cité ces jeûnes excessifs que l'Esprit infligeait à ses adeptes, le silence qu'il leur imposait. Enfin nous avons relaté aussi l'effet que le feu produisait en certains cas à la voix des inspirés contre les églises catholiques, l'épreuve par le feu subie par un Camisard d'après l'ordre de l'Esprit; nous avons parlé encore des lumières qui la nuit servaient de guides aux Camisards égarés, les chants qui s'entendaient dans les airs, etc.

Après l'exposition des prodiges tant spirituels que physiques, nous avons rappelé en quelques mots les preuves tendant à établir leur certitude. Ces preuves résultent autant de l'accord des historiens à constater leur existence, quelle que soit d'ailleurs leur manière de les expliquer, que de

la constance de la population à donner sa vie en témoignage de sa foi aux prodiges dont il s'agit. Or, quand cette dernière preuve a été fournie, malgré les vicissitudes de la guerre, malgré les répressions judiciaires, pendant près d'un quart de siècle, il n'est pas possible d'admettre que cette population ait été victime d'une illusion ou d'un artifice, et il faut bien reconnaître que ce qu'elle dit avoir vu ou fait a été réalisé et observé par elle.

Les différentes opinions émises pour expliquer les phénomènes sont passées ensuite en revue. Fléchier, Brueys, auteurs catholiques, semblent ne les attribuer qu'à l'habileté, à l'adresse de ceux qui les opéraient. Mais une seule observation réfute ce système; quelle que soit en effet l'habileté d'un prestidigitateur, il ne pourra former école de gens qui sauront parler une langue qu'ils n'auront pas apprise. Les phénomènes observés chez les inspirés ne constituent donc pas une imposture.

Les auteurs protestants qui n'ont pas cru à une cause surnaturelle sont sobres d'explications sur ce point, ou ils ont cru devoir ne parler de l'inspiration qu'à titre de renseignement historique, parce qu'ils ne pouvaient pas

absolument la passer sous silence, ou bien ils ont attribué l'exaltation spirituelle des Camisards à l'extase, mais sans définir l'extase, ce qui n'est que reculer la difficulté sans la résoudre.

Un auteur a traité ce sujet plus complétement, M. Calmeil, médecin de la maison des aliénés de Charenton. M. Calmeil a rapporté au genre hystérique et épileptique les phénomènes observés chez les Camisards. Cette théorie est-elle admissible? Peut-on attribuer, par exemple, le don des langues ou de l'éloquence à des gens uniquement parce qu'ils sont atteints d'hystérie ou d'épilepsie? Si cela était, pourquoi les épileptiques d'aujourd'hui n'ont-ils plus, ainsi que les Camisards, le don des langues? Nous trouvons plus de logique dans l'interprétation de M. le marquis de Mirville, qui, sans être médecin, nous paraît avoir beaucoup mieux apprécié l'épidémie des Cévennes que le médecin de la maison des aliénés de Charenton. M. de Mirville conclut à la *possession* des Camisards par un esprit *autre* que le Saint-Esprit. Mais si la science est muette, qu'en conclure? Que les phénomènes dont ils s'agit sont le résultat d'une cause surnaturelle.

Quelle est donc cette cause?

Chez les protestants on entend dire : le doute n'est pas permis, c'est à l'Esprit-Saint que tout l'honneur des inspirations doit revenir [1]. En présence d'une affirmation de cette nature, la marche est tracée si l'on veut savoir la vérité; il suffit de juger l'arbre par ses fruits.

Or, le Saint-Esprit étant supposé l'auteur des phénomènes en question, la sainteté des actes des inspirés doit nécessairement prouver leur origine céleste. Il s'agit donc de s'assurer si les actions des Camisards portent l'empreinte d'une source divine.

Nous nous sommes borné à demander aux populations inspirées la preuve de l'existence parmi elles des trois vertus qui sont l'effet le plus ordinaire de l'action de l'Esprit-Saint, savoir :

La charité, la pureté, l'esprit d'ordre.

L'histoire, interrogée sans passion et sans le parti pris d'établir telle ou telle doctrine, nous a montré la cruauté, le meurtre, le sacrilége, la corruption, l'esprit de confusion

[1] Cette thèse vient d'être défendue tout récemment encore par un ministre protestant, M. Bost, dans ses *Mémoires*, tome II.

régnant parmi les Camisards. Pour qu'on ne pût d'ailleurs suspecter notre désir sérieux d'avoir la vérité *vraie*, nous nous sommes attaché à choisir nos preuves dans les auteurs protestants, et nous n'avons cru devoir les puiser chez les auteurs catholiques que lorsqu'elles ont été admises ou complétées par les auteurs protestants, ou que, d'après les citations précédentes extraites de ces derniers, on ne pouvait les écarter sous prétexte d'exagération.

Un seul mot maintenant sur la méthode qui a présidé à l'exécution de ce travail. Les appréciations personnelles d'un auteur ayant l'inconvénient de prévenir l'esprit de ses lecteurs, il nous a paru convenable de nous appliquer bien moins à donner notre opinion qu'à citer les faits, à les citer toujours en les classant dans un ordre qui permît de saisir très-clairement leur moralité. En effet, toute discussion peut laisser du doute ou de l'obscurité après elle, mais un fait étant l'expression de la vérité, et la vérité même, ne peut être récusé. « En suivant cette méthode, dirons-nous » avec un auteur protestant, nous suivrons » celle qui a tiré les sciences naturelles du » chaos dans lequel elles s'étaient égarées jus-

» qu'alors. On n'a pas commencé par des
» théories, au contraire on les a écartées; on
» a humblement et sagement recueilli des faits;
» et ce n'est qu'à mesure qu'ils ont parlé qu'on
» a rassemblé leurs enseignements, pour en ti-
» rer quelques conclusions générales [1].

[1] Bost, *Les Prophètes protestants*, VIII.

DE

L'INSPIRATION DES CAMISARDS

CHAPITRE PREMIER[1].

EXPOSÉ DES FAITS.

En 1688, un vieux calviniste, nommé du Serre, de Dieu-le-Fit en Dauphiné, qui se rendait à Genève pour les besoins de son industrie, y fréquenta des ministres protestants sortis de France. Ces ministres lui firent lire le livre de Jurieu, *de l'Accomplissement des prophéties ou la délivrance prochaine de l'Église*. Du Serre fut frappé par cette lecture : « Il paraît, » dit un auteur protestant, qu'en méditant l'ou» vrage de Jurieu dans sa solitude, il tomba » dans l'extase, et que l'extase, contagieuse

[1] Nous prévenons une fois pour toutes que les passages soulignés le sont par nous ou par les auteurs auxquels nous les empruntons.

2.

» de sa nature, passa du vieillard dans ses » enfants, qui, se dispersant lors de la mi» gration des troupeaux, au temps de la mois» son, des vendanges et de la récolte des » olives, la propagèrent dans le Dauphiné, » dans le Comtat et dans la Provence. Voilà » comment du Serre se trouva le père spiri» tuel d'une multitude de petits prophètes dont, » à l'exemple de Samuel, il aurait organisé » une école sur sa montagne [1]. » C'est en effet avec sa femme, à qui il avait communiqué le don de prophétie rapporté par lui de Genève [2], que du Serre, au moyen de certaines pratiques, d'une méthode déterminée, rendit des enfants prophètes à leur tour.

Cette libéralité porta ses fruits : elle devint très-féconde, car de juin 1688 jusqu'à la fin de février 1689, il s'éleva dans le Dauphiné et ensuite dans le Vivarais, dit Brueys [3], cinq ou six cents religionnaires de l'un et de l'autre sexe qui se vantaient d'être prophètes et inspirés du Saint-Esprit. « La secte des inspirés

1 Peyrat, *Histoire des Pasteurs du désert*, tome I, p. 188.

2 Fléchier, *Lettres choisies*, I, p. 353.

3 Brueys, *Hist. du fanat.*, tome I, page 1.

» devint bientôt nombreuse, les vallées en fourmillèrent et les montagnes en furent couvertes..... Il y avait une infinité de petits prophètes; il y en avait des milliers [1]. »

« Depuis le commencement de 1689, lit-on » encore dans le *Théâtre des Cévennes* [2], pendant sept ans entiers, jusqu'à mon départ, j'ai » vu dans le Velay quantité de personnes de tout » âge et sexe, qui tombaient dans des accès » d'agitations de corps extraordinaires, pendant » lesquels ils disaient diverses choses qui tendaient toujours à la piété; et particulièrement » ils exhortaient à la répentance..... Ils étaient » avertis d'une infinité de choses particulières, » soit pour leur propre conduite, soit pour la » sûreté des saintes assemblées. »

« Parmi les disciples de du Serre, trois » jeunes bergers, de huit, de quinze et vingt » ans, Bompard, Mazet et Pascalin, se distinguèrent d'abord. Ces enfants présidaient les » assemblées, citaient à leur tribunal les apostats, prêchaient, baptisaient, *mariaient, dirigeaient les peuples et déployaient dans*

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 5 et 6 (citation extraite de Brueys).

[2] Page 95.

» *toutes ces fonctions l'autorité des Pères de* » *l'Église.* Ils furent incarcérés, mais remplacés presque aussitôt par une multitude d'autres » inspirés, entre lesquels brillèrent principalement Isabeau Vincent et Gabriel Astier. La » première, vulgairement appelée *la belle Isabeau*[1], » avait reçu l'esprit prophétique *d'un* « *inconnu* qui vint un jour dans sa bergerie, » prêcha et le lui laissa en partant[2]. »

Gabriel Astier passa en Vivarais. Il alla *s'établir prophète* à Bressac, où « il ouvrit incontinent la scène par des assemblées *nocturnes* » qu'il convoqua[3]. » Gabriel avait surtout le don de la parole. « Nul des chefs qui continuèrent l'insurrection dans les Cévennes, dit » Peyrat, n'eut à un si haut degré que le prophète de Clieu cette vive et entraînante éloquence qui fait bouillonner tumultueusement » les multitudes populaires[4]. » Gabriel en effet impressionnait vivement les masses. De tous côtés le succès répondait à ses tentatives, et le nombre des inspirés croissant de jour en jour,

[1] Peyrat, *Histoire des Pasteurs du désert*, I, p. 193.
[2] *Idem.*
[3] Fléchier, I, p. 354.
[4] Peyrat, I, p. 204.

l'autorité prit des mesures pour arrêter les progrès de ce prosélytisme ardent. Un calme apparent sembla se rétablir; néanmoins, dit un auteur, « on put constater la persistance » de la théomanie chaque fois que les cal- » vinistes s'obstinèrent à se réunir par troupes » pour écouter les prédicants, chanter des » psaumes et adresser leurs vœux et leurs sup- » plications à l'Être suprême [1]. »

Quoi qu'il en soit, le feu parut éteint pendant longtemps, mais il couvait sous la cendre. « Une vieille fille, tailleuse ambulante d'ha- » bits, travaillant dans les hameaux des deux » bords de l'Ardèche, fut la première qui, vers » l'automne de 1700, importa l'extase dans les » Cévennes. Des jeunes gens des deux sexes le » reçurent d'elle, et le communiquèrent aux » peuples des montagnes où ils allaient récolter » les châtaignes, de sorte que pendant cet » hiver, il se répandit, *comme un incendie,* » des cimes de la Lozère jusqu'à la mer [2]. » Quatre mois durant, en effet, les nouveaux convertis à l'effusion du don de prophétie se multiplient dans les diocèses d'Alais, de Mende, de

[1] Calmeil, *De la folie*, etc., tome II, p. 308.
[2] Peyrat, I, p. 261.

Montpellier, de Nîmes, d'Uzès et de Viviers. Or, les âmes sont tellement disposées à recevoir cet esprit prophétique *qui bouleversa si profondément les populations* [1], qu'il n'est plus besoin que la faculté de prophétiser soit communiquée au moyen d'un rite particulier, comme l'avait d'abord pratiqué du Serre à l'égard de ses élèves. Daniel Raoul s'érige en prophète. Étienne Goût reçoit *le Saint-Esprit dans le baiser* d'un vieillard saisi d'un frisson convulsif, qu'il trouve couché sur un chemin de campagne [2]. Marguerite Armand est la première prédicante du Gévaudan. Elle a tant d'influence que son auditoire devient un séminaire de prophètes et de prophétesses [3]. Enfin, dit un historien, « on vit paraître dans ce temps-» là, de tout côté, des personnes de tout âge et » de tout sexe, des enfants même qui se di-» saient inspirés [4]. »

« Toutefois l'Esprit ne descendait que rare-» ment sur les vieillards, et jamais sur les » riches et les savants. Il visitait la jeunesse et

[1] Peyrat, I, p. 261.
[2] *Idem.*, p. 263.
[3] Louvreleuil, tome I, p. 13.
[4] Court, tome I, p. 24.

» l'indigence, l'infortune, les cœurs simples, » des pâtres, des laboureurs, des filles nubiles » et des enfants [1]. »

Ainsi l'inspiration gagnait tous les jours du terrain, et tandis que d'un côté des milliers de femmes ne cessaient de prophétiser et de chanter des psaumes, de l'autre les prisons regorgeaient des gens qu'on y renfermait pour s'être laissés aller à l'inspiration ou l'avoir propagée. Ce qui s'explique très-bien : car l'inspiration avait pour corollaire une progression constante d'agitation parmi les populations que les prophètes ne cessaient de pousser à la révolte. « Dès lors s'engagea entre le prêtre du roi et le » prophète du peuple une lutte d'une énergie » et d'un intérêt toujours croissants. Daniel » Raoul fut le premier chef de ce nouveau » mouvement dans le diocèse d'Uzès. Non con- » tent de l'abjuration et du repentir de la foule, » il exigea d'elle encore qu'elle *abolît* les ob- » jets de son adoration. Il se mit à sa tête et la » conduisit en plein midi (du moins on le lui » imputa) dans l'église de Vallerargue, rompit » le tabernacle, et foula aux pieds le Saint-Sa-

[1] Peyrat, *Histoire des Pasteurs du désert*, I, p. 263.

» crement et les calices [1]. » Or, partout ces mêmes scènes se renouvelaient, avec des excès identiques. Partout les inspirés poursuivaient la destruction du catholicisme, dont les églises devenaient désertes. On pouvait donc prévoir facilement qu'une lutte prochaine s'engagerait entre les catholiques d'une part, et les protestants de l'autre, qui, non contents de prophétiser, se préparaient, pour assurer le succès de la doctrine des inspirations, à appuyer les révélations par des arguments plus décisifs que ceux qui sont empruntés à l'éloquence seulement.

En effet, on se disposa à la résistance d'un côté, à l'attaque de l'autre. *Le premier acte* [2] *de l'insurrection*, la première levée de boucliers effectuée par les protestants fut marquée par le massacre de l'archiprêtre du Chayla, à Pont-de-Montvert. Ce pas fait, les meurtres et les massacres ne coûtèrent plus rien aux révoltés, ils se succédèrent jusqu'à la fin de la guerre des Camisards.

Constatons, avant d'aller plus loin, que toutes ces atrocités procédaient, de l'aveu même des

1 Peyrat, *Histoire des Pasteurs du désert*, I, p. 275.
2 Bost., *Les Prophètes protestants*, p. 78.

inspirés, de l'Esprit qui les animait [1]. Laissons parler à cet égard deux des principaux d'entre eux.

Durand Fage [2] : « TOUT *ce que nous fai-* » *sions, soit pour le général, soit pour notre* » *conduite particulière, c'était* TOUJOURS *par* » *ordre de l'Esprit*. On obéissait aux inspira- » tions des plus simples et des plus petits en- » fants, surtout quand ils insistaient dans l'ex- » tase avec redoublement de paroles et d'agi- » tation, et que plusieurs disaient *une même*

[1] A propos des *meurtres* commis par les Camisards, Court écrit (tome II, p. 248) : « Louvreleuil dit qu'ils » étaient *ordonnés par les prophètes*, toujours consultés » et toujours suivis dans leurs décisions *comme des ora-* » *cles*. » Or, Court ne fait ni objection ni réflexion là-dessus, donc ce que dit Louvreleuil est exact, puisque, comme nous le verrons plus loin, Court assure avoir *recherché la vérité* de cette histoire *même dans les moindres bagatelles.*

D'un autre côté, on lit dans la *Vie de Villars*, t. Ier, p. 303. « Il y a trois espèces de Camisards... Les seconds » d'une folie outrée sur le fait de la religion, absolument » intraitables sur cet article. Le premier, petit garçon ou » petite fille, qui se met à trembler et assure que le Saint- » Esprit lui parle, tout le peuple le croit; et si Dieu, avec » tous ses anges, venait leur parler, ils ne les croiraient » pas mieux. Gens d'ailleurs sur lesquels la peine de mort » ne fait pas la moindre impression. »

[2] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 117 et suiv.

» *chose*. Mais dans la troupe où j'étais, nos » chefs, et particulièrement M. Cavalier, étaient » doués de grâces extraordinaires; aussi les » avait-on choisis à cause de cela; car ils » n'avaient aucune connaissance de la guerre » ni d'autre chose. Tout ce qu'ils avaient, il » leur était donné miraculeusement sur-le- » champ..... Dans les occasions de grande im- » portance, on faisait la prière générale et cha- » cun demandait à Dieu qu'il lui plût d'adresser » ses enfants dans l'affaire dont il s'agissait. » Incontinent voilà qu'en divers endroits on » apercevait quelqu'un saisi de l'Esprit. Les » autres couraient pour entendre ce qui serait » prononcé. Et ceux qui critiquent ici sans sa- » voir l'état des choses auraient eu beau crier » que nous avions des inspirations de *com- » mande*, elles n'étaient pas de *commande*, » mais elles étaient *demandées*; car nous im- » plorions le secours de Dieu dans notre besoin, » et sa bonté nous répondait. Eh bien! disaient » après cela les chefs, qu'est-ce que Dieu a » ordonné? Tous ces inspirés avaient dit la » même chose par rapport à ce qui était en » question, et d'abord on se mettait en devoir » d'obéir.....

» Devions-nous attaquer l'ennemi? Étions-» nous poursuivis? La nuit nous surprenait-» elle? Craignions-nous les embuscades? Arri-» vait-il quelque accident? Fallait-il marquer » le lieu de l'assemblée? Nous nous mettions » d'abord en prières. *Seigneur, fais-nous con-» naître ce qu'il te plaît que nous fassions » pour ta gloire et pour notre bien.* Aussitôt, » comme je l'ai déjà dit, l'Esprit nous répon-» dait et l'inspiration nous guidait en tout. La » mort ne nous effrayait point : nous ne faisions » aucun cas de notre vie, pourvu qu'en la per-» dant pour la querelle de Notre Sauveur, et » en obéissant à ses commandements, nous re-» missions nos âmes entre ses mains. Je ne crois » pas qu'un seul de ceux qui étaient inspirés » dans notre troupe ait été tué dans le combat, » ou été pris et exécuté à mort (car notre guerre » se faisait sans cartel), qu'il n'en ait été averti » quelque temps auparavant. Alors on se re-» mettait avec humilité entre les mains de Dieu » et on se résignait à sa volonté avec constance. » On s'estimait heureux de le pouvoir glorifier » dans la mort comme dans la vie. Je n'ai ja-» mais ouï dire qu'aucun de nos frères qui ont » été appelés en grand nombre à sceller la

» vérité par leur sang ait eu la moindre tenta-
» tion de racheter sa vie par une *lâche révolte*,
» comme plusieurs auraient pu le faire s'ils
» avaient voulu. Ce même Esprit-Saint qui les
» avait tant de fois assistés les accompagnait
» jusqu'au dernier moment.....

» .... Lorsqu'il s'agissait d'aller au combat,
» j'ose dire que quand l'Esprit m'avait fortifié
» par ces bonnes paroles : *N'appréhende rien,*
» *mon enfant, je te conduirai, je t'assisterai,*
» j'entrais dans la mêlée comme si j'avais
» été vêtu de fer, ou si comme les ennemis
» n'eussent eu que des bras de laine. Avec l'as-
» sistance de ces heureuses paroles de l'Esprit
» de Dieu, nos petits garçons de douze ans
» frappaient à droite et à gauche, comme de
» vaillants hommes. Ceux qui n'avaient ni sabre
» ni fusil faisaient des merveilles à coups de
» perches et à coups de fronde. Et la grêle des
» mousquetades avait beau nous siffler aux
» oreilles, et percer nos chapeaux et nos man-
» ches comme l'Esprit nous avait dit : *Ne crai-*
» *gnez rien*, cette grêle de plomb ne nous in-
» quiétait pas plus qu'aurait fait une grêle
» ordinaire.

» Il en était de même dans toutes les autres

» occasions, lorsque nous étions guidés par nos
» inspirations. Nous ne posions pas de senti-
» nelles autour de nos assemblées, quand l'Es-
» prit qui avait soin de nous nous avait déclaré
» que cette précaution n'était pas nécessaire;
» et nous aurions cru être en sûreté sous les
» chaînes et dans des cachots dont le duc de
» Berwick et l'intendant Bâville auraient été
» les portiers, si l'inspiration nous eût dit :
» *Vous serez délivrés.* »

Élie Marion [1] : « Il faudrait de gros livres
» pour contenir l'histoire de toutes les mer-
» veilles que Dieu a opérées par le ministère
» des inspirations qu'il lui a plu de nous en-
» voyer. Je puis protester devant lui qu'à par-
» ler généralement elles ont été nos lois et nos
» guides. Et j'ajouterai avec vérité que, lorsqu'il
» nous est arrivé des disgrâces, ç'a été pour
» n'avoir pas obéi ponctuellement à ce qu'elles
» nous avaient commandé, ou pour avoir fait
» quelque entreprise sans leur ordre.

» Ce sont nos inspirations qui nous ont mis
» au cœur de quitter nos proches et ce que
» nous avions de plus cher au monde, pour

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 79 et suiv.

» suivre Jésus-Christ, et pour faire la guerre à
» Satan et à ses compagnons. Ce sont elles qui
» ont donné à nos vrais inspirés le zèle de Dieu
» et de la religion pure; l'horreur pour l'ido-
» lâtrie et pour l'impiété; l'esprit d'union et de
» charité, de réconciliation et d'amour fraternel
» qui régnait parmi nous; le mépris pour les
» vanités du siècle et pour les richesses iniques;
» car l'Esprit nous a défendu le pillage, et nos
» soldats ont quelquefois réduit des trésors en
» cendres, avec l'or et l'argent des temples des
» idoles, sans vouloir profiter de cet interdit.
» Notre devoir était de détruire les ennemis
» de Dieu, non de nous enrichir de leurs
» dépouilles. Et nos persécuteurs ont di-
» verses fois éprouvé que les promesses qu'ils
» nous ont faites des avantages mondains
» n'ont point été capables de nous tenter non
» plus.

» Ç'a été uniquement par les inspirations et
» par le redoublement de leurs ordres que
» nous avons commencé notre sainte guerre.
» Un petit nombre de jeunes gens simples, sans
» éducation et sans expérience, comment au-
» raient-ils fait tant de choses, s'ils n'avaient
» pas eu le secours du ciel? Nous n'avions ni

» force, ni conseil; mais nos inspirations » étaient notre secours et notre appui.

» Ce sont elles seules qui ont élu nos chefs » et qui les ont conduits. Elles ont été notre » discipline militaire. Elles nous ont appris à » essuyer le premier feu de nos ennemis à » genoux, et à les attaquer en chantant des » psaumes, pour porter la terreur dans leur » âme. Elles ont changé nos agneaux en lions, » et leur ont fait faire des exploits glorieux. Et » quand il est arrivé que quelques-uns de nos » frères ont répandu leur sang, soit dans les » batailles, soit dans le martyre, nous n'avons » point lamenté sur eux. Nos inspirations ne » nous ont permis de pleurer que pour nos » péchés et pour la désolation de Jérusalem....

» Ce sont nos inspirations qui nous ont sus- » cité, nous la faiblesse même, pour mettre un » frein puissant à une armée de plus de vingt » mille hommes d'élite, et pour empêcher que » ces troupes ne fortifiassent le grand et général » ennemi dans le lieu où la Providence avait » ordonné qu'il reçût le premier coup mortel... » Elles ont animé nos prédicateurs et leur ont » fait proférer avec abondance des paroles qui » repaissaient solidement nos âmes.

» Elles ont banni la tristesse de nos cœurs, » au milieu des plus grands périls, aussi bien » que dans les déserts et les trous des rochers, » quand le froid et la faim nous pressaient ou » nous menaçaient.

» Nos plus pesantes croix ne nous étaient que » des fardeaux légers, à cause que cette intime » communication que Dieu nous permettait » d'avoir avec lui nous soulageait et nous » consolait. Elle était notre sûreté et notre » bonheur.

» Nos inspirations nous ont fait délivrer plu- » sieurs prisonniers de nos frères, reconnaître » et convaincre des traîtres, éviter des em- » bûches, découvrir des complots et frapper » à mort des persécuteurs.

» Si les inspirations de l'Esprit-Saint nous » ont fait remporter des victoires sur nos enne- » mis par l'épée, elles ont fait bien plus glorieu- » sement triompher nos martyrs sur les écha- » fauds; c'est là que le Tout-Puissant a fait des » choses grandes; c'est là le terrible creuset » où la vérité et la fidélité des saints inspirés a » été éprouvée. Les paroles excellentes de con- » solation et les cantiques de réjouissance du » grand nombre de ces bienheureux martyrs,

» lors même qu'ils avaient les os brisés sur
» les roues, ou que les flammes avaient déjà
» dévoré, leur chair, ont été sans doute de
» grands témoignages que leurs inspirations
» descendaient de l'auteur de tout don par-
» fait. »

Ce langage de deux des principaux chefs camisards explique nettement l'origine, le motif, la persévérance inébranlable de leur soulèvement. La cause surnaturelle à laquelle tout est attribué est parfaitement démontrée dans cet exposé; aussi peut-on résumer l'ensemble de la situation par le passage suivant d'un auteur protestant déjà cité [1] :

« ..... Ils croyaient tous aux inspirations.
» C'était par elles que tout se réglait parmi
» eux; fallait-il élire des chefs, livrer des com-
» bats, former des projets, les mettre à exé-
» cution, décider du sort des personnes de qui
» ils prétendaient avoir reçu de mauvais traite-
» ments, et qui dans la suite AVAIENT LE MAL-
» HEUR *de tomber entre leurs mains*, ce n'était
» jamais qu'après avoir consulté l'Esprit-Saint,
» dont les inspirés se croyaient animés et qu'en

[1] Court, t. I, p. 167.

» conséquence de l'ordre qui en était émané. » C'était l'inspiration qui découvrait les traîtres » cachés, qui ordonnait du temps où il fallait » mettre des sentinelles ou n'en mettre pas, » qui rendait les croyants intrépides dans les » combats, qui leur faisait affronter la mort » sans crainte, qui les soutenait dans leurs » fatigues et dans les supplices mêmes. »

Ainsi TOUT ce que les Camisards ont fait pendant cette guerre, *c'est par ordre du Saint-Esprit*, pour faire la guerre *à Satan et à ses compagnons*. Retenons bien ceci.

Cependant les pratiques nouvelles ne s'étaient pas développées dans les Cévennes seulement. Un prophète qui avait enfanté un grand nombre d'autres prophètes, âgés seulement de dix à douze ans, avait apporté ces pratiques à Calvisson et à Vauvert, et bientôt les nouveaux prosélytes de la Vau-Nage[1] étaient convenus

[1] La Vau-Nage comprenait le pays situé à l'extrémité de la plaine qui a Nîmes au levant, la mer au midi, le Vidourles au couchant, et remontait au nord vers les Cévennes. Calvisson en occupait le centre. Le village de Nages, autrefois un des plus importants de la contrée, a donné ce nom à ce vallon, et l'a fait appeler en langage du pays la Vau-Nage, c'est-à-dire le vallon de Nages. — Brueys, tome I, p. 335.

de se joindre à leurs frères des Cévennes. Roland donne la main à Castanet, qui, lui aussi, s'était fait prédicant, et tous deux poursuivent l'œuvre commencée de destruction des églises et des prêtres catholiques. De leur côté, Salomon et Abraham détruisent dans les hautes Cévennes tous les monuments catholiques, croix, églises, presbytères[1]. Courderc, dit la Fleurette, qui avait assisté au massacre de l'archiprêtre du Chayla, devient le *fléau des prêtres*[2]. Cavalier paraît à son tour sur la scène. Il avait été exercer le métier de boulanger à Genève, et c'est de là qu'il était revenu en France à vingt et un an, pour accomplir la mission de délivrer ses frères de l'oppression, mission qu'il disait avoir reçue à Genève[3]. Cavalier participe également au meurtre de l'abbé du Chayla[4], et il laisse partout de sanglants vestiges de son passage[5].

D'abord plus contenus, les révoltés devien-

1 Peyrat, t. I, p. 339.

2 Court, t. III, p. 275.

3 Il disait avoir « reçu l'ordre de Dieu lui-même d'aller secourir ses frères. » Court, t. I, p. 108.

4 Peyrat, t. I, p. 333.

5 Court, t. I, p. 226.

nent bientôt plus hardis. Les succès partiels qu'ils ont remportés ne leur font plus garder de ménagements : *ils ne doutèrent plus*, assure un de leurs historiens, *que le ciel ne se déclarât pour eux, et qu'il n'approuvât leur dessein*[1].

Dès lors ils continuent sur une large échelle l'œuvre de dévastation des églises catholiques, du massacre des prêtres et des catholiques. Leurs cruautés grandissent avec leurs succès, au point d'apporter la terreur jusque dans Nîmes même. L'étranger est attentif sur tout ce qui les concerne. L'Angleterre se signale par les encouragements qu'elle donne aux Camisards; elle essaye de leur envoyer de l'argent, des armes, des munitions[2]. « Les partisans qu'ils avaient à Londres ou dans d'autres lieux, dit Court, ne les perdaient pas de vue[3]; » ils n'oubliaient rien pour les faire secourir contre Louis XIV par les ennemis de la France.

Pendant ce temps, l'insurrection continuait; le Rouergue devenait à son tour l'objet des entreprises des Camisards, et là comme

[1] Court, t. I, p. 126.
[2] *Idem.*, t. II, p. 56.
[3] *Idem*, t. I, p. 363.

ailleurs les mêmes scènes se répétaient. Catinat, sortant des forêts qui lui servaient de repaire, se ruait sur les bourgs des environs au cri de *Mort aux prêtres!* abattait les croix, et incendiait les églises des cantons de Lacaze, de Viane, de Vabres, de Brassac[1].

Néanmoins, malgré quelques succès partiels, l'étoile des Camisards commença à pâlir, et l'Esprit qui conduisait leurs entreprises ne put les mettre à l'abri d'une confusion générale, ou plutôt les y jeta. Les chefs ne surent se concerter, les dispositions prises pour profiter des secours venant de l'étranger ne purent aboutir, les vaisseaux parurent sans aborder sur une plage non gardée et occupée par les Camisards, qui ne reconnurent pas ces vaisseaux auxiliaires. Aussi un de leurs historiens n'a-t-il pu s'empêcher de faire sur cette situation la réflexion suivante : « ..... Toutes ces combinai-
» sons et ces hasards, d'abord propices, puis
» se heurtant les uns les autres et tournant
» tous au détriment des enfants de Dieu, qui
» n'en recueillent que la ruine et la mort; c'est

[1] Peyrat, t. II, p. 22.

» incompréhensible! et sans doute une sombre » fatalité planait sur leur tête! [1] »

Roland cependant tenta de son côté l'insurrection du Vivarais. Les Camisards « commencèrent leur campagne, raconte M. Peyrat, en incendiant les maisons des traîtres et » des lâches, afin qu'à défaut d'enthousiasme, » la terreur les décidât à prendre les armes; » résolution fatale et désespérée! Puis ils dé» truisirent les insignes et les monuments du » catholicisme dans les bourgades situées entre » l'Érieu et le Doux [2]. »

Toutefois, l'année 1704 vit la fin de leur élévation passagère. Cavalier se soumit. Il traita avec le maréchal de Villars, puis manquant de confiance dans le gouvernement de Louis XIV, « craignant qu'on ne lui jouât quelque mauvais » tour [3], il se sauva avec ceux qui l'accompa» gnaient, et ils se rendirent tous à Genève. »

Les bandes restées dans les Cévennes continuèrent leur rébellion. Mais toutes leurs combinaisons furent *rompues comme par un pou-*

[1] Peyrat, t. II, p. 26.
[2] Peyrat, t. II, p. 81.
[3] Court, t. III, p. 10. De Genève Cavalier passa en Piémont, puis en Hollande.

voir surnaturel[1], *l'irrévocable condamnation des enfants de Dieu* ayant été prononcée[2]. C'est en vain que Roland se battit encore contre les troupes royales à Pont-de-Montverd. Ce combat fut « le dernier de la grande insurrec-» tion cévénole; elle vint expirer dans les » mêmes murs où deux ans auparavant, le » même mois, et presque le même jour, elle » était née dans le sang de l'archiprêtre du » Chayla[3]. » Aussi les autres chefs des Camisards, Castanet, Catinat, Salomon, la Rose et Élie Marion, se rendirent-ils à Louis XIV, qui les fit conduire également à Genève.

« Dans cette cité régulière et doctorale, » leurs assemblées n'inspirèrent que la curio-» sité, leur éloquence inculte que le dédain, » leurs *visions* qu'une pitié superbe, leur culte » fut probablement un objet de scandale. La » métropole de Calvin eût peut-être fait enfermer » comme des insensés ou des perturbateurs ces » derniers soldats du calvinisme; mais elle se » hâta de les expulser de ses murs, à la re-» quête, il faut le croire, de M. de la Closure,

[1] Peyrat, t. II, p. 118.
[2] *Idem*, p. 211.
[3] *Idem*, p. 214.

» résident de France. Genève qu'ils regardaient
» comme leur *mère spirituelle*, Genève qu'ils
» avaient élue pour leur patrie, Genève refusa
» un asile et un morceau de pain à ces guer-
» riers; elle laissa cet honneur à un prince
» catholique, au duc de Savoie. Le comte de
» Mellarède, son envoyé en Suisse, les ac-
» cueillit d'abord, puis Berne les réunit à Lau-
» sanne (15 novembre 1704), et l'Angleterre
» et la Hollande se chargèrent de leur entre-
» tien, en attendant l'occasion de les fourrer
» dans quelque aventure [1]. »

Bientôt, en effet, ces mêmes chefs camisards qui se sont soumis au grand roi violent leur parole, et tentent encore de pousser les populations à la révolte. Catinat, Flessière, Élie Marion, rentrent en France après avoir reçu de l'argent de l'Angleterre [2]. « Les émissaires
» d'Angleterre et de Hollande, raconte Fléchier,
» les scélérats chassés d'ici et revenus furtive-
» ment, chefs autrefois des fanatiques, et quel-
» ques malheureux bourgeois de Nîmes et de
» Montpellier conduisaient cet ouvrage de té-

[1] Peyrat, t. II, p. 253.
[2] Court, t. III, p. 129, 130, 131.

» nèbres [1]. » Pendant ce temps, la Suisse, sur les représentations de l'ambassadeur de France, refuse une plus longue hospitalité à ceux des Camisards qui se trouvaient encore sur son territoire; ils se retirent dans le Wurtemberg.

Les chefs principaux rentrés en France, Élie Marion, Abraham Mazel, Durand Fage, voyant qu'ils ne peuvent plus émouvoir avec succès les populations, profitent d'une nouvelle amnistie qui leur est offerte [2]. Ils se rendent, et le gouvernement les fait reconduire à Genève.

Nous sommes arrivés à l'année 1706. En cette année, dit Court, les Camisards *massacrèrent quelques prêtres* [3]. L'année suivante Élie Marion, Durand Fage et Jean Cavalier de Sauve se rendirent à Londres. Ils y excitèrent une vive curiosité [4]. « On courut les voir et » les entendre, trois personnes même, le cé» lèbre mathématicien Nicolas Fatio, Jean » Daudé et Charles Portalès, s'érigèrent en » secrétaires pour recueillir et rédiger les pa-

[1] Fléchier, *Lettres choisies*, t. II, p. 21.
[2] Court, t. III, p. 245.
[3] *Idem*, t. III, p. 272.
[4] *Idem*, t. III. p. 293.

» roles que ces étrangers prononçaient dans » leurs extases, et qu'ils appelaient des aver- » tissements prophétiques [1]. » L'*extase, contagieuse de sa nature,* répète un auteur déjà cité, se propagea parmi les Anglais. « Élie se » vit bientôt entouré d'une multitude d'adeptes ; » il imposait à chacun d'eux, par inspiration, » un nom biblique, et les incorporait à mesure » dans une espèce de phalange mystique di- » visée en douze tribus, à l'instar du peuple » d'Israël [2]. » Néanmoins, après la curiosité vint la crainte, et on les obligea de quitter l'Angleterre.

Lorsque les principaux chefs camisards eurent abandonné le sol français, l'esprit de sédition commença à s'apaiser dans les Cévennes. L'année 1708 s'écoula sans offrir d'événements remarquables. On jouissait même d'un certain calme dans le Languedoc, quand, au commencement de 1709, Daniel Guy, dit Billard, Dupont et Abraham Mazel quittèrent Genève pour rentrer en France. Ce même Abraham « s'était trouvé à la mort de l'abbé du » Chayla, et ne doutait point *d'avoir été appelé*

[1] Court, t. III, p. 293.
[2] Peyrat, t. II, p. 335.

» à mettre en fuite les prêtres; il avait fait » gloire en 1702 d'avoir soulevé les Cévennes » en *obéissant* à ces mêmes inspirations [1]. » Les trois Camisards traversèrent le Rhône « nonobstant le poste établi à Sayons. Ils se » disposaient à livrer un petit combat, quand » tout à coup une violente bourrasque s'élève, » chasse les gardes du rivage, et la petite em- » barcation aborde paisiblement à la faveur de » l'orage et de la nuit [2]. » Ils passèrent dans le Vivarais, et commencèrent à l'agiter, en publiant un manifeste dans lequel il était dit que le clergé catholique avait violé *les édits de Nantes par ses enchantements diaboliques* [3]. De plus ils envoyèrent des exprès dans les Cévennes pour les soulever : *deux prophétesses et prédicantes*, Marie Desubas et Élisabeth Catalon, reçurent cette mission [4]; elles allèrent de village en village, prêchant la nouvelle *croisade* évangélique [5], et les Camisards intimèrent l'ordre à tous les curés des environs

[1] Court, t. III, p. 299.
[2] Peyrat, t. II, p. 345.
[3] Court, t. III, p. 313.
[4] *Idem*, t. III, p. 303.
[5] Peyrat, t. II, p. 349.

de la montagne des Isserlets, près Vernoux, où ils s'étaient retirés, *de sortir de leurs paroisses sur peine de la vie* [1]. Mais *l'imprudence des deux prophétesses* [2] dérangea les plans des Camisards. Défaits dans le Vivarais, ils furent dispersés. Abraham Mazel entra dans les Cévennes pour opérer le soulèvement objet de tous ses vœux. Les prophètes, comme toujours, furent à l'œuvre avec lui ; ils prêchèrent *avec le fusil en bandoulière*, et firent même le coup de feu contre les troupes royales [3]. Toutefois Abraham ne réussit pas dans ses tentatives, et il perdit la vie au Mas de Couteau avec Coste. Claris, autre chef qui en août 1703 traversa impunément un bûcher *allumé*, fut pris et supplicié. Dès lors, les chefs les plus célèbres étant morts ou absents, ces grands intermédiaires de l'inspiration ayant disparu de la scène, l'agitation populaire des Cévennes cessa, et vers le milieu de l'année 1711, on put considérer comme définitivement éteinte la guerre à laquelle les Camisards ont attaché leur nom.

De l'ensemble des événements que nous ve-

1 Court, t. III, p. 324.
2 *Idem*, t. III, p. 311.
3 Peyrat, t. II, p. 363 et 364.

nons de raconter, il ressort, comme nous le disions plus haut, ce fait constant, qu'à l'origine comme à la fin de l'insurrection, les prophètes et les prophétesses existent, qu'on ne fait rien sans eux, et qu'ils sont partout et toujours l'âme du soulèvement des populations.

Voyons maintenant comment l'inspiration s'annonçait chez ceux qui en étaient saisis.

CHAPITRE II.

DES MANIFESTATIONS DE L'ESPRIT. — CARACTÈRE DE CES MANIFESTATIONS.

§ 1. Mode de transmission ou de communication de l'Esprit.
§ 2. Signes qui indiquent la présence de l'Esprit.
§ 3. Degrés de l'inspiration.
§ 4. L'inspiration est contagieuse. — Les prêtres catholiques en sont affranchis, mais les catholiques peuvent en être atteints.
§ 5. Pouvoir absolu de l'Esprit sur l'inspiré.
§ 6. Effets produits par la présence d'un catholique ou d'un prêtre, ou par l'aspect d'une église.

§ 1. MODE DE TRANSMISSION OU DE COMMUNICATION DE L'ESPRIT.

L'inspiration ne se révélait pas de la même manière chez tous les individus. Quelquefois il fallait subir une certaine préparation pour recevoir la visite de l'Esprit; le jeûne [1], la fréquentation des assemblées protestantes [2], formaient des conditions non pas de rigueur, mais très-souvent exigées par l'Esprit. Toute-

[1] Fléchier, t. I, p. 370, et Brueys, t. I, p. 154.
[2] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 31.

fois, lorsque l'Esprit s'est déjà donné, le prophète est souvent *maître de ses enthousiasmes; c'est-à-dire* qu'il les *obtient quand il les demande* (voir plus loin). Matthieu Boissier vit plusieurs fois à Genève une fille du Languedoc qui avait une communication admirable avec l'Esprit divin. « J'ai constaté en » diverses occasions, dit-il, que quand elle » demandait à Dieu, par une ardente prière, » qu'il lui plût de lui manifester sa volonté (si » toutefois il le jugeait à propos pour sa gloire), » presque aussitôt l'ange céleste agitait ses or- » ganes, et lui faisait prononcer ce qui était » ordonné de la part de l'Esprit. Les voyants » étaient ainsi consultés; et eux, ils consultaient » ainsi Dieu [1]. »

Quelquefois encore l'inspiré sent, comme signe précurseur de l'inspiration, *un coup de marteau* qui frappe sa poitrine et qui excite *un feu dans toute* sa personne [2].

Nous avons vu (page 22) qu'un vieillard agité d'un frisson convulsif communique l'Esprit à Étienne Gout *dans un baiser*. Astier usait aussi du même moyen. Une femme « dé-

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 12.
[2] *Idem*, p. 43.

» clara, dit Fléchier, que la veille de Saint-Vin-
» cent, ayant passé la nuit dans les assemblées,
» Astier les embrassa et les baisa toutes en leur
» disant : Je vous donne le Saint-Esprit; que
» son imagination en fut frappée, et qu'elle
» croit que ce baiser, *au lieu du Saint-Esprit*,
» *lui donna le diable* [1]. »

En résumé, le mode de communication ou de transmission de l'Esprit est très-variable.

§ 2. SIGNES QUI INDIQUENT LA PRÉSENCE DE L'ESPRIT.

L'inspiration se manifestait par des agitations ou des convulsions du corps plus ou moins violentes, plus ou moins prolongées, *qui n'altéraient pourtant pas la santé des inspirés non plus que leur esprit* [2], et par des chutes à la renverse. Voici ce qu'on lit dans le *Théâtre sacré des Cévennes* :

Déposition de Jacques Bresson [3]. « J'ai vu
» dans les Cévennes un grand nombre de per-

[1] *Lettres choisies*, t. I, p. 361.
[2] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 70.
[3] Le *Théâtre sacré des Cévennes* étant un recueil de *dépositions* concernant les prodiges opérés au sein de la population camisarde, nous rappellerons en tête de chaque citation le nom de l'individu par qui la déposition est faite.

» sonnes *de l'un et de l'autre sexe* qui rece-
» vaient les inspirations. Je suis persuadé que
» j'en ai vu autour de quatre à cinq cents, ou
» dans les diverses assemblées où je me suis
» trouvé, ou ailleurs. Quand ils étaient saisis
» de l'Esprit, ils avaient *tous des agitations*,
» les uns d'une manière, les autres d'une autre,
» plus ou moins; mais les mouvements de la
» tête, de la poitrine et de l'estomac, étaient
» les plus ordinaires. Quand ils commençaient
» à parler, l'Esprit qui les animait leur faisait
» presque toujours prononcer ces paroles : Je
» te dis, mon enfant, etc., et ils parlaient *tou-*
» *jours français* dans le temps de l'extase [1]. »

Déposition de M***. « Il faut que je vous dise
» que dans le Languedoc et dans les Cévennes
» il y a une multitude de gens *de tout âge* et
» sexe qui sont comme autrefois ces pauvres
» gens du Dauphiné qu'on appelait prophètes.
» Vous en avez ouï parler, sans doute, car ces
» gens-là firent grand bruit, il y a quelques an-
» nées. *C'est presque la même chose* aujour-
» d'hui. Il y a des enfants de neuf, dix, onze
» ans et autres, qui tombent tout à coup dans

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 22.

» de certaines contorsions et agitations, et qui, » dans cet état, se mettent à exhorter à la re- » pentance, à n'aller plus à la messe, et autres » choses, citant quelques passages de l'Écriture » sainte *et parlant bon français* [1]. »

Suivant Sarra Dalgone, lorsqu'ils sont dans cet état, ils exhortent à une « sérieuse réforma- » tion de mœurs, à l'horreur pour l'idolâtrie » papistique et pour toutes sortes de supersti- » tions [2]. »

Déposition de Caladon. « ..... Ces gens-là » (les inspirés) avaient de certains saisisse- » ments extraordinaires qui les faisaient sou- » vent tomber à terre, et pendant lesquels on » les voyait dans des agitations de tête, de poi- » trine, et quelquefois de tout le corps, qui » avaient quelque chose de surprenant.... Après » qu'ils avaient été quelque peu de temps agités, » ils se mettaient à parler, les uns d'une ma- » nière interrompue, en sanglotant, d'autres » fort couramment, avec beaucoup de feu et de » facilité...., [3]. »

Du même. « Avant de commencer son dis-

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 137.
[2] *Idem.*, p. 70.
[3] *Idem.*, p. 67.

» cours (la paysanne Jeanne, femme *extré-* » *mement grossière*), je crois vous l'avoir dit, » elle tombait dans une espèce d'extase, son es- » tomac se gonflait; elle se débattait la tête et » s'agitait tout le corps. Revenue de ces agita- » tions, qui finissaient par quelques sanglots, » elle commençait son action [1]. »

Déposition de Jacques Dubois. « J'ai souvent » et généralement remarqué que plusieurs de » ceux qui tombaient dans leurs extases deve- » naient pâles; que d'autres changeaient diver- » ses fois de couleur, et que plusieurs avaient » les entrailles bruyantes, etc. [2]. »

Quand l'Esprit saisissait le frère de Guillaume Bruguier, « il tombait ordinairement à » terre et devenait tout à fait pâle [3]. » Une fille emmenée chez le père de mademoiselle de Brozet *fut saisie tout d'un coup* de l'Esprit et *devint extrêmement pâle* [4]. Astier tombait *comme évanoui* quand l'Esprit le visitait [5]. Un *pauvre imbécile*, saisi de l'Esprit, *tomba*

1 *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 141.
2 *Idem*, p. 35.
3 *Idem*, p. 37.
4 *Idem*, p. 65.
5 Fléchier, *Lettres choisies*, t. I, p. 355.

comme mort; ensuite *tout son corps fut beaucoup agité*[1].

Isabeau Charras déclare que, « lorsque ces » inspirés prêchaient ou exhortaient en public, » leurs agitations de corps n'étaient pas fort » grandes et ne duraient pas longtemps; et » alors ils parlaient avec beaucoup de feu, de » courage et de facilité, en sorte qu'on les au- » rait pris pour des prédicateurs savants, élo- » quents et remplis de zèle, quoique bien sou- » vent ce ne fussent que des enfants ou de » pauvres simples paysans qui ne savaient seu- » lement pas lire. Mais quand ils prédisaient » les jugements de Dieu, et qu'ils disaient cer- » taines choses touchant l'avenir, *il arrivait » presque toujours qu'ils tombaient d'abord à » terre.* La tête, les bras, la poitrine et le corps » entier souffraient quelquefois de grandes se- » cousses; une certaine difficulté qu'ils sem- » blaient avoir de respirer ne leur permettait » pas de parler avec facilité. Dans le temps de » l'inspiration, ils parlaient *toujours français, » encore qu'ils ne fussent pas capables de le » faire dans un autre temps.* Quand ils re-

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 31.

» cevaient des avertissements de l'Esprit, ils » s'exprimaient comme si ce même Esprit divin » eût parlé en eux, en disant : *Je te dis, ou je* » *te déclare, mon enfant*, etc., ou quelque » chose de semblable [1]. »

Un auteur protestant moderne a résumé en ces termes ce qui précède : « Plusieurs de ces » extatiques tombaient comme morts, d'autres » restaient debout, haletants, quelques-uns » étaient à peine agités, mais presque tous » éprouvaient de violents transports accompa- » gnés de soupirs, de sanglots, de gémisse- » ments parfois, et même de ruisseaux de » larmes. On eût dit une lutte où le prophète » se débattait sous l'étreinte de l'Esprit, qui, » victorieux enfin, le domptait, le maîtrisait, » et le forçait à prononcer l'oracle.... Il s'a- » dressait directement au prophète, et toujours » ainsi : *Je te dis, mon enfant! Je t'assure,* » *mon enfant!* C'était la formule consacrée de » toute révélation, *toujours rendue en français,* » qui était comme la langue sainte. L'inspira- » tion passée, le prophète reprenait l'idiome » roman des Cévennes [2]. »

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 95.
[2] Peyrat, t. I, p. 262.

Rapportons encore ce que dit Brueys sur ce sujet. Nous citons cet auteur malgré l'horreur qu'il inspire aux protestants[1], parce que le *Théâtre sacré des Cévennes*[2], lui-même, a invoqué son témoignage comme devant faire autorité pour la constatation des phénomènes qui nous occupent.

« Ceux qui étaient disposés à recevoir le don » de prophétie, dit Brueys, ne tombaient pas » seulement dans l'assemblée quand on criait » miséricorde; mais à la campagne et dans » leurs maisons.... [3]. »

« .... La plupart disaient qu'ils avaient senti » que l'esprit prophétique commençait à se » communiquer lorsqu'ils tenaient sur leurs » genoux ceux qui étaient tombés; c'est pour- » quoi ils s'empressaient à s'en saisir des pre- » miers, et c'étaient ordinairement les bons of- » fices que *les garçons rendaient aux filles, et* » *les filles aux garçons*. Quelques-uns ont dit, » comme fit Pierre Cheynet, que cet esprit com- » mençait à s'introduire en eux *par la cuisse*,

[1] Brueys avait abjuré le protestantisme pour se faire catholique.

[2] Page 4.

[3] Tome I, p. 156.

» qui leur semblait être de fer, et de là par tout
» le corps avec un frisson. Il s'en est trouvé
» d'assez fous pour soutenir à leurs juges qu'ils
» étaient eux-mêmes le Saint-Esprit [1]. »

« Ces chutes à la renverse, *et sans se faire de*
» *mal*, étaient regardées par ces fous comme un
» pouvoir extraordinaire du prophète principal,
» qui, par sa parole, renversait souvent tout à
» la fois *trois ou quatre mille personnes*, *sans*
» *qu'aucun*, disaient-ils, *en fût blessé* [2]. »

« Lorsque toute la congrégation avait fait
» le saut périlleux, et que la terre était jon-
» chée de ces imbéciles, ceux qui se trou-
» vaient le plus près de leur grand prophète
» le mettaient sur leurs genoux, où ils le rou-
» laient et le dorlotaient jusqu'à ce qu'il fût
» revenu de son assoupissement et des faiblesses
» de sa chute; là, après s'être agité quelque
» temps comme un possédé, il commençait à
» prêcher et à prophétiser :

» *Mes frères*, leur disait-il ordinairement,
» *amendez-vous; faites pénitence, la fin du*
» *monde approche*; *le jugement général sera*

[1] Brueys, t. I, p. 158.
[2] *Idem*, t. I, p. 151.

» *dans trois mois. Repentez-vous du grand pé-*
» *ché que vous avez commis d'aller à la messe.*
» *C'est le Saint-Esprit qui parle par ma bouche.*

» Il se levait après ce beau sermon, et, d'un
» pas grave, il s'approchait de ceux ou de celles
» qui avaient passé par les épreuves qu'il fallait
» faire pour être reçu, c'est-à-dire qui avaient
» assisté souvent aux assemblées, réitéré autant
» de fois le jeûne exact de trois jours consécu-
» tifs, et reçu sur leurs genoux les prophètes ou
» les prophétesses qui y avaient présidé.

» Quand il était auprès de celui des aspirants
» qui était le mieux préparé, il lui soufflait dans
» la bouche, en disant : *Reçois le Saint-Esprit.*
» Alors, il cédait sa place au nouveau reçu, qui
» commençait en même temps à parler en pu-
» blic, à prêcher, à prophétiser, et à communi-
» quer aux autres ce même don qu'il venait de
» recevoir, et ceux-là, à d'autres encore, jus-
» qu'à ce que tous les bacheliers en prophétie
» eussent été mis dans le catalogue des pro-
» phètes ; et tout ce que disaient en ce moment
» ces fanatiques était écouté et reçu avec res-
» pect et vénération, comme autant d'oracles
» du Saint-Esprit [1]. »

[1] Brueys, t. I, p. 153.

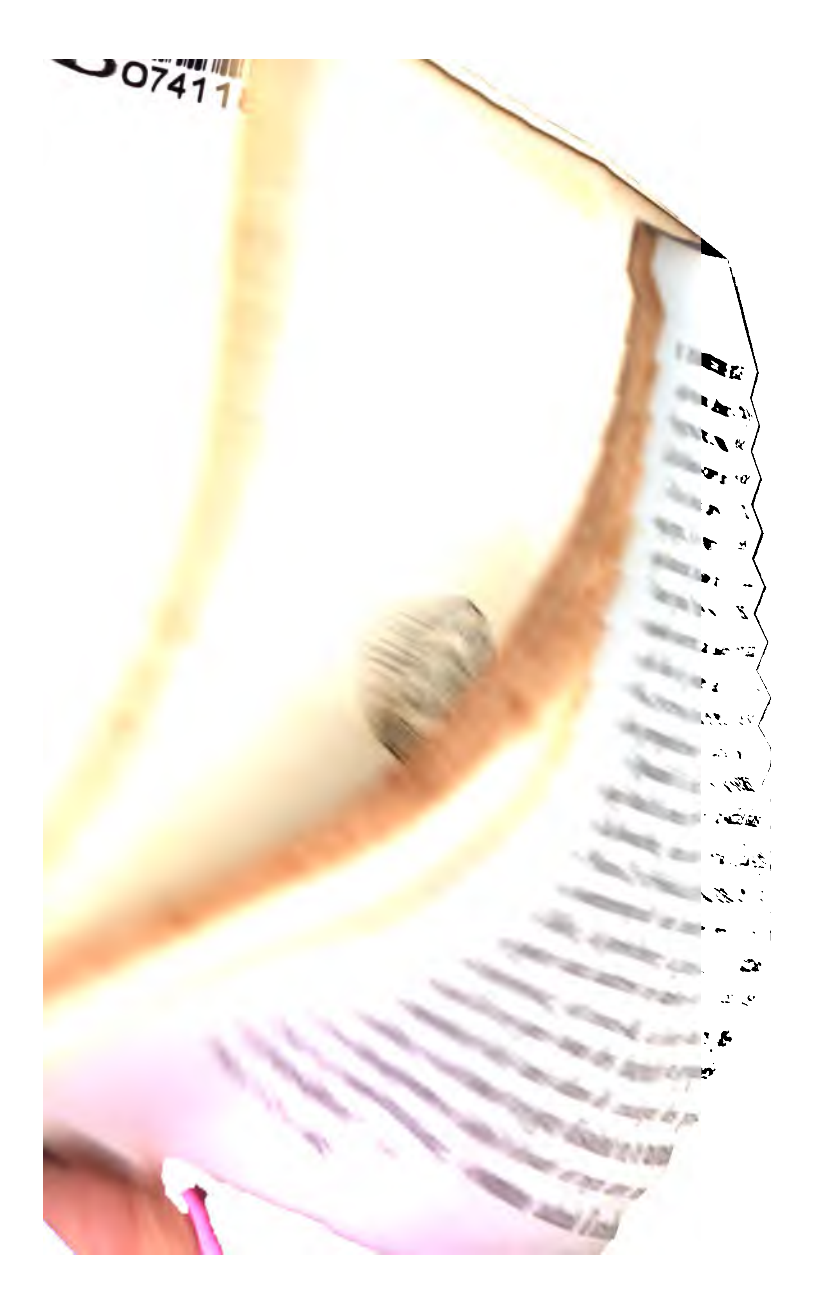
§ 3. DEGRÉS DE L'INSPIRATION.

L'inspiration avait plusieurs degrés. Selon que les inspirés étaient plus ou moins dociles, ils *recevaient des grâces* plus ou moins grandes.

« J'ajouterai encore à ceci une chose, dit » Brueys, qui fait voir à quel excès d'égare- » ment étaient parvenus ces insensés, et sur la- » quelle j'appréhenderais de n'être pas cru, si » plusieurs personnes de cette province ne » savaient comme moi que tous ceux qui fu- » rent pris et interrogés la confirmèrent una- » nimement, et ne permirent pas d'en douter.

» C'est qu'il y avait parmi les fanatiques » quatre différents degrés [1], par où il fallait » passer pour parvenir au grade le plus émi- » nent du fanatisme. Ils appelaient le premier » *l'avertissement*, le second *le souffle*, le » troisième *la prophétie*, et le quatrième *le* » *don*. Ceux qui n'avaient reçu de leur esprit » que l'avertissement n'étaient pas fort consi- » dérés, et on les regardait seulement comme

[1] Peyrat, dans son *Histoire des Pasteurs du désert*, citant Brueys, dit que « les Cévénols comptaient quatre » degrés d'extase », *l'avertissement*, *le souffle*, *la prophétie* et *le don* (t. I, p. 266).


0741

INSPIRATION.

eurs degrés. Selon que
moins dociles, ils *re-*
ou moins grandes.
ceci une chose, dit
quel excès d'égare-
es insensés, et sur la-
de n'être pas cru, si
e cette province ne
que tous ceux qui fu-
la confirmèrent una-
rent pas d'en douter.
parmi les fanatiques
s[1], par où *il fallait*
u grade *le plus émi-*
appelaient le premier
second *le souffle*, le
ie, et le quatrième *le*
aient reçu de leur esprit
t n'étaient pas fort consi-
regardait seulement comme

on *Histoire des Pasteurs du désert*,
que « *les Cévenols comptaient quatre*
», *l'avertissement*, *le souffle*, *le p*
. I, p. 266.

» des prétendants et des initiés aux mystères : » ceux qui après l'avertissement avaient reçu » le souffle étaient un peu plus respectés, mais » ils n'avaient encore aucun pouvoir de rien » décider; ceux qui après l'avertissement et le » souffle avaient reçu la prophétie étaient les » oracles qu'ils consultaient et les juges souve- » rains qui prononçaient leurs arrêts; et ceux » enfin qui, après l'avertissement, le souffle » et la prophétie, avaient été honorés de ce » qu'ils appelaient *le don*, étaient montés au » suprême degré où ils aspiraient, et ceux-ci » n'étaient plus consultés, et s'abstenaient » même de prophétiser, soit qu'ils se crussent » trop élevés pour se mêler des affaires de la » terre, soit que la trop forte haine qu'ils » avaient alors, disaient-ils, contre tous les » catholiques, les eût tirés de l'état désinté- » ressé où l'on doit être pour prononcer de » justes arrêts [1]. »

§ 4. L'INSPIRATION EST CONTAGIEUSE. — LES PRÊTRES CATHOLIQUES EN SONT AFFRANCHIS, MAIS LES CATHOLIQUES PEUVENT EN ÊTRE ATTEINTS.

La contagion est une particularité fort re-

[1] Brueys, t. I, p. 375.

marquable à constater dans l'inspiration. David Flottard, dans sa déposition mentionnée au *Théâtre sacré des Cévennes* [1], fait connaître qu'il y a *pour le moins huit mille inspirés* dans la province ; que « les prisons se trouvèrent » en peu de temps si remplies de ces pauvres » gens-là, et particulièrement d'enfants, qu'on » ne savait qu'en faire [2] ». Ailleurs, nous avons vu Brueys [3] nous dire que dans le Dauphiné et le Vivarais *les vallées en fourmillèrent et les montagnes en furent couvertes.... il y avait une infinité de petits prophètes, il y en avait des milliers*. Nous avons vu aussi que l'extase se *répandit, comme un incendie, des cimes de la Lozère jusqu'à la mer* [4], et qu'elle se propagea parmi les Anglais [5], lorsque les Camisards furent à Londres.

A tous ces témoignages il convient d'ajouter celui du maréchal de Villars, qui écrit : « J'ai » vu dans ce genre des choses que je n'aurais » jamais crues si elles ne s'étaient passées sous

[1] Page 63.
[2] *Idem.*
[3] Voir plus haut, p. 19.
[4] Voir plus haut, p. 21.
[5] Voir plus haut, p. 42.

» mes yeux ; une *ville entière* dont *toutes* les » femmes et les filles, *sans exception,* parais- » saient possédées du diable. Elles tremblaient » et. prophétisaient publiquement dans les » rues [1]. »

Toutefois la contagion respectait les prêtres catholiques. « Il n'est pas dit que l'Esprit ait » jamais saisi aucun prêtre, » lit-on dans un auteur protestant [2]. Mais il descendait quelquefois sur des catholiques, et alors il n'y avait plus de différence entre le protestant et le catholique. « Quand il arrivait que quelque pa- » piste était *touché de l'Esprit*, il criait contre » la messe et courait aux assemblées tout comme » les autres [3]. »

Terminons en citant un singulier cas de contagion. Un petit garçon *prophétise*, le père court chez le curé pour l'en avertir. « Mais, dit » Durand Fage, quand le père et le curé re- » vinrent, nonobstant toute leur diligence, l'en- » fant avait cessé de parler sous l'opération, » et le père lui-même fut saisi de l'Esprit, en

1 *Vie de Villars*, t. I, p. 325.
2 Peyrat, t. I, p. 280.
3 *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 127.

» présence de cet ennemi à qui il avait voulu » livrer son fils [1]. »

§ 5. POUVOIR ABSOLU DE L'ESPRIT SUR L'INSPIRÉ.

Les inspirés n'avaient plus leur volonté lorsqu'ils étaient saisis par l'inspiration : ils parlaient ou agissaient malgré eux, sans aucune participation de leur volonté. Ce fait est surabondamment établi.

On lit dans Fléchier : « Astier..... confessa » qu'il avait eu tort d'émouvoir le peuple, mais » qu'il avait suivi sa prévention, et que lorsque » la maladie de prophétiser lui prenait et lui » montait du bout des pieds jusqu'à la tête, ce » sont ses termes, il n'était pas en son pouvoir » de se retenir [2]. »

Isabeau Charras raconte : « Une autre jeune » fille nous disait qu'elle sentait en elle un » certain désir qui la forçait et qui la trans- » portait pour ainsi dire dans ces assemblées, » de sorte qu'elle n'aurait pu résister à cette » puissance qui l'animait [3]. »

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 123.
[2] *Lettres choisies*, t. I, p. 397.
[3] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 100.

Jean Cavalier, répondant à Londres à ceux qui ne croyaient pas à la réalité de ses inspirations, dit : « ..... Je leur déclare solen-
» nellement et sans équivoque, par cet acte
» public, et sous le serment que je fais devant
» Dieu, que je ne suis point l'auteur des agi-
» tations que je souffre dans mes extases : que
» ce n'est point moi qui m'agite moi-même,
» mais que *je suis mû par une force qui est*
» *au-dessus de moi*. Et pour les paroles pro-
» noncées par mes organes, je déclare avec
» la même protestation de vérité qu'elles se
» forment sans dessein de ma part, et qu'elles
» découlent inopinément de ma bouche, sans
» que mon esprit participe à cette opération
» merveilleuse par aucune méditation précé-
» dente ni par aucune volonté présente de par-
» ler sur-le-champ [1]. »

Déposition de David Flottard : « Deux ou trois
» jours après, j'allai voir avec un certain prêtre
» une petite fille de six à sept ans, qui fut
» saisie de l'Esprit en notre présence. Le prêtre
» fut fort étonné, car quelque semblant qu'il
» fit, je suis très-persuadé que dans son cœur

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 46.

» il voyait là dedans quelque chose qui n'était
» pas naturel. Après que la petite fille fut re-
» venue à elle-même, il la questionna beau-
» coup, usant tantôt de menaces et tantôt de
» promesses, essayant de lui faire dire ce qu'elle
» ne savait pas. A tout hasard il la pressait
» pour lui faire confesser comment on lui
» avait appris à faire et à dire des choses si
» étranges; mais il eut beau faire et beau dire
» lui-même, elle soutint toujours que ce n'était
» pas elle qui s'agitait ainsi, et qu'elle n'avait
» non plus aucun dessein ni volonté de parler.
» Que c'était quelque chose qui était plus fort
» qu'elle, encore qu'elle ne le vît point, qui
» faisait tout cela en elle [1]. »

Déposition de Durand Fage : « Sur les six
» heures du soir, comme j'étais dans une autre
» maison, je fus soudainement saisi d'un fris-
» sonnement qui s'étendit par toutes les par-
» ties de mon corps, *qui furent aussi dans*
» *quelque agitation*..... En même temps, *ma*
» *langue et mes lèvres furent subitement for-*
» *cées de prononcer avec véhémence des pa-*
» *roles que je fus tout étonné d'entendr*

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 61.

» *n'ayant pensé à rien et ne m'étant pas pro-*
» *posé de parler*..... Mais pendant les quinze
» jours qui suivirent, j'eus de fréquents sou-
» pirs et des tressaillements que je ne pouvais
» ni prévenir ni empêcher [1]. »

Le même chef camisard dit dans un autre endroit : « Tous ceux que l'inspiration fait
» parler ont ceci de commun, c'est, comme je
» l'ai déjà dit, que les paroles sont formées
» dans leur bouche sans qu'ils y contribuent par
» aucun dessein ; de même que leurs corps sont
» mus *par une puissance qui les domine*, et à
» laquelle ils ne font que *prêter leurs organes*.
» Je le dirai encore, je n'agis nullement en ces
» deux merveilleuses rencontres ; je ne fais
» qu'obéir et souffrir ce qui agit en moi [2]. »

Mademoiselle de Brozet cite deux *pauvres idiotes* visitées par l'Esprit, et que son père fit sortir de prison. « Au lieu, dit-elle, de s'en re-
» tourner chez elles dès qu'on leur eut donné
» la clef des champs, elles s'en allèrent de
» nouveau chercher les assemblées [3]. »

Au surplus, quand l'Esprit avait une fois élu

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 106.
[2] *Idem*, p. 120.
[3] *Idem*, p. 66.

domicile chez un individu, il aimait à y demeurer. Abraham Mazel, celui-là même *qui ne doutait point d'avoir été appelé à mettre en fuite les prêtres*, raconte qu'ayant fait sa soumission au maréchal de Berwick, il fut conduit à Genève, où il vivait en paix, TOUJOURS *bénignement visité par les inspirations du bon Esprit de Dieu* [1]. D'un autre côté encore, Élie Marion, à Londres, comme nous l'avons vu, continua à prophétiser.

§ 6. EFFETS PRODUITS PAR LA PRÉSENCE D'UN CATHOLIQUE OU D'UN PRÊTRE, OU PAR L'ASPECT D'UNE ÉGLISE.

« Lorsqu'ils étaient attentifs à leurs ridicules » mystères, dit Brueys, si quelque ancien catholique, accouru au bruit de leurs attroupements, venait à s'approcher d'eux pour leur « remontrer leur devoir et les avertir charitablement du danger où ils s'exposaient, ils » ne l'avaient pas plutôt aperçu qu'ils redoublaient leur cri de miséricorde, et le prophète principal, en battant des mains, ne » cessait de crier de toute sa force qu'on » n'écoutât point ce diable, ce tentateur et ce

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 92.

» Satan, ce qui excitait toute l'assemblée à
» faire contre lui des hurlemens si effroyables,
» qu'il était obligé de se retirer sans pouvoir
» être écouté.

» La présence d'un prêtre était surtout alors
» ce qui jetait parmi eux une plus grande con-
» sternation, et ce qu'ils craignaient le plus;
» elle était cause, disaient-ils, que le feu du
» Saint-Esprit brûlait ceux qui en étaient pos-
» sédés, et leur faisait souffrir des douleurs
» très-violentes, dont ils ne pouvaient être sou-
» lagés qu'en faisant approcher d'eux quel-
» qu'un qui chantât des psaumes [1]. »

Jean Cavalier raconte dans le *Théâtre sacré des Cévennes* le changement qui s'était opéré en lui quand les inspirations l'eurent visité : « Je ne me souciai plus, dit-il, de mes jeux
» et de mes divertissements ordinaires, et sur-
» tout je me sentis *une véritable haine* pour
» tout cet attirail du culte public des papistes,
» et pour toute cette farce de messe dont je
» m'étais auparavant fait un jeu. Je ne pou-
» vais seulement *regarder leur église sans*
» *frissonner* [2]. »

[1] Brueys, t. I, p. 165.
[2] Page 44.

D'après ce qui précède, on peut dire qu'il y a en général trois signes caractéristiques de l'inspiration :

1° Agitation et chute du corps ;

2° Discours de l'inspiré en langue étrangère ;

3° Haine pour tout ce qui tient au culte catholique.

Mais à côté de ces signes peuvent s'en rencontrer d'autres qui sont purement accidentels, tels que :

Les pleurs répandus en abondance ;

La pâleur du visage ;

L'évanouissement ;

La mort apparente et momentanée ;

Le changement de caractère.

CHAPITRE III.

NATURE DES PHÉNOMÈNES. — PHÉNOMÈNES SPIRITUELS. — PHÉNOMÈNES MATÉRIELS.

§ 1er. PHÉNOMÈNES SPIRITUELS.

Don des langues ou de l'éloquence observé { sur des enfants à la mamelle, — sur de jeunes enfants, — sur des adultes, — sur des idiots.

Prédiction de l'avenir. — Les inspirés exhortent en dormant. — Ils ignorent ce qu'ils ont dit dans l'extase.

§ 2. PHÉNOMÈNES PHYSIQUES.

Chutes. — Coups de fusil et d'instruments tranchants sans blessures. — Larmes de sang. — Jeûnes excessifs et silence. — Effets du feu sur les églises catholiques. — Épreuves par le feu. — Lumières venant à point donné pour servir de guide. — Chants dans les airs. — Effet d'une peau de serpent sur un prophète.

§ 1er. PHÉNOMÈNES SPIRITUELS.

DON DES LANGUES OU DE L'ÉLOQUENCE OBSERVÉ

1° Sur des enfants à la mamelle.

Déposition de Jean Vernet : « Environ un an avant mon départ, deux de mes amis

» (Antoine Coste et Louis Talon) et moi al-
» lâmes visiter Pierre Jacquet, notre ami com-
» mun, au moulin de l'Ève, proche de Vernou.
» Comme nous étions ensemble, une fille de
» la maison vint appeler sa mère, qui était
» avec nous, et lui dit : *Ma mère, venez voir*
» *l'enfant*. En suite de quoi la mère elle-même
» nous appela, nous disant que nous vinssions
» voir le petit enfant qui parlait. Elle ajouta
» qu'il ne fallait pas nous épouvanter, et que
» ce miracle était déjà arrivé. Aussitôt nous
» courûmes tous : l'enfant, *âgé de treize à*
» *quatorze mois,* était emmaillotté dans le
» berceau, et il n'avait encore jamais parlé de
» lui-même ni marché. Quand j'entrai avec
» mes amis, *l'enfant parlait distinctement en*
» *français d'une voix assez haute,* vu son âge,
» en sorte qu'il était aisé de l'entendre par
» toute la chambre. Il exhortait (comme les
» autres que j'avais vus dans l'inspiration) à
» faire *des œuvres de repentance*...... La
» chambre où était cet enfant se remplit : il y
» avait pour le moins vingt personnes, et nous
» étions tous pleurant et priant autour du ber-
» ceau. Après que l'extase eut cessé, je vis
» l'enfant dans son état ordinaire. Sa mère

» nous dit qu'il avait eu des agitations de corps
» au commencement de l'inspiration..... J'ai
» beaucoup ouï parler *d'un autre petit enfant*
» *à la mamelle, qui parlait aussi*, à Clieu,
» dans le Dauphiné [1]. »

Déposition de Jacques Dubois : « Dès l'année
» 1701 j'ai vu des personnes inspirées en di-
» vers endroits du pays.... J'ai vu entre autres
» un garçon *de quinze mois*, entre les bras de
» sa mère, à Quissac, *qui avait de grandes*
» *agitations de tout le corps*, et particulière-
» ment de la poitrine. Il parlait avec sanglots,
» *en bon français, distinctement et à voix*
» *haute* [2]. »

2° Sur de jeunes enfants.

Déposition de Durand Fage : « Le plus jeune
» des enfants que j'ai vus parlant dans l'extase
» était une petite fille de *cinq ans*, au village
» de Saint-Maurice. Mais *il est notoire* dans le
» pays que l'Esprit a été répandu sur quantité
» de petits enfants, dont quelques-uns même
» étaient *encore à la mamelle*, et qui ne pou-
» vaient parler dans cet âge si tendre que quand

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 15.
[2] *Idem*, p. 32.

» il plaisait à Dieu de faire annoncer ses mer-
» veilles par la bouche de ces innocents. La
» souveraine Sagesse a voulu manifester ainsi
» sa puissance. Et son bon plaisir a été aussi
» que l'exemple convainçant de *ces petits en-*
» *fants parlant sans connaissance, avant*
» *même que d'avoir la langue déliée*, servît
» à rendre plus croyable le témoignage que
» nous rendons de cette parole admirable qui
» découle de notre bouche pendant nos ex-
» tases, *sans aucune volonté ni dessein de*
» *notre part* [1]. »

Déposition d'Élie Marion : « Quand j'ar-
» rivai à Barre, lieu de ma naissance, j'appris
» qu'il y avait quantité de personnes, particu-
» lièrement des jeunes gens et même des petits
» enfants, qui tombaient dans des extases et qui
» recevaient des inspirations qui leur faisaient
» prononcer diverses sortes de choses admi-
» rables [2]. »

Déposition de Jacques Bresson : « Comme il
» y avait quantité de ces inspirés dans mon voi-
» sinage et de ma connaissance particulière,
» j'ai souvent eu occasion de me rencontrer

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 109.
[2] *Idem*, p. 65.

» avec eux quand ils tombaient dans leurs ex-
» tases. *Il y avait beaucoup d'enfants* de sept
» à huit ans. Mais je ferai mention particulière
» d'un enfant de *trois ans*, que j'ai vu quatre
» ou cinq fois dans les agitations pendant l'in-
» spiration. Il parlait distinctement, assez haut,
» *en bon français*, et faisait des exhortations
» fort touchantes [1]. »

Déposition de Pierre Chaman : « J'ai vu, dans
» l'année 1701, quantité de personnes qui
» avaient reçu les grâces... J'ai connu à Usez
» un nommé G... qui avait un petit garçon de
» cinq ans qui prophétisait. Il est tombé plu-
» sieurs fois en ma présence par le saisissement
» de l'Esprit, avec des agitations de la tête et
» de tout le corps. Après cela il parlait, il pré-
» disait des malheurs à *Babylone* et des béné-
» dictions à l'Église; et il faisait de grandes
» exhortations à la repentance. Mais le pauvre
» petit était quelquefois si agité, que ses paroles
» étaient alors fort entrecoupées. *Il parlait tou-*
» *jours français*, et il se servait de ces expres-
» sions : Je te dis, mon enfant; mon enfant, je
» t'assure, etc. [2]. »

1 *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 22.
2 *Idem*, p. 18.

Déposition de Guillaume Bruguier : La petite Susanne Jonquet, âgée de quatre à cinq ans, tombant en extase, lui présent, « parla distinc- » tement, *en bon français*, et je suis sûr, ajoute- » t-il, que, hors de l'extase, elle n'aurait pas » parlé ce langage [1]. »

Du même : La petite Marie Suel, âgée de six ans, tombe en extase, lui présent, et dit qu'il faut s'amender..... « Elle ajouta que Babylone » serait détruite dans peu de temps. Chacun » peut bien s'imaginer que cette enfant n'a ja- » mais pensé à prononcer le mot de Babylone » hors de l'inspiration [2]. »

Déposition de Durand Fage : « Une fille de » onze ans qui ne savait pas lire et qui était une » enfant timide en toute autre occasion, fut » soudainement saisie de l'Esprit.... Elle fit » une assez longue prière et une exhortation qui » dura environ trois quarts d'heure, parlant » bon français. Je suis bien certain que cette » petite fille n'était pas capable, par elle-même, » ni de parler comme elle parla, ni de pronon- » cer les choses admirables qu'elle prononça [3]. »

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 36.
[2] *Idem.*, p. 37.
[3] *Idem*, p. 104.

Déposition de Sarra Dalgone : « Un de mes
» voisins avait une petite fille de huit à neuf
» ans qu'il avait plu à Dieu de mettre dans
» cet état, et je l'ai vue plusieurs fois pendant
» *qu'elle avait ses inspirations*, car on par-
» lait communément ainsi. Une fois, comme je
» la vis chancelante, je la mis sur mes genoux,
» et tout son accès s'y passa. Elle ne respirait
» que par soupirs, sa poitrine était agitée et
» tout son corps était tremblotant. Quelques
» minutes après qu'elle eut été saisie de cette
» manière, elle parla comme cela lui arrivait
» d'ordinaire.... *toujours en bon français*....
» Je suis très-assurée qu'il lui aurait été im-
» possible de parler à l'ordinaire comme elle
» parlait dans l'inspiration; et il est même
» très-constant qu'elle ne se serait jamais avi-
» sée de s'exprimer autrement que dans le
» patois du pays; car on ne parlait pas plus
» français dans notre petit bourg que si nous
» n'eussions pas fait partie du royaume de
» France [1]. »

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 70.

3° Sur des adultes.

Marie Chauvain cite une fille de dix-huit ans, qui était de la campagne et se louait pour cueillir les fruits. Pendant tout le temps qu'elle fut chez ses maîtres, ceux-ci étaient « dans une surprise extrême, dit-elle, non-» seulement d'entendre dire des choses admi-» rables, avec tant de facilité, à cette jeune fille, » *qui ne savait ni A ni B;* mais ce qui nous » étonnait encore, c'était sa hardiesse et son » courage, elle *qui était fort timide en toute* » *autre occasion.* » Sa maîtresse jugea qu'elle était aussi prophétesse. « Même il était évident, » ajoute-t-elle, que c'était une cause surnatu-» relle qui la faisait parler, puisqu'elle n'avait » jamais fait que garder des brebis; et que, » dans le temps de son inspiration, elle pronon-» çait avec liberté et rapidité mille belles choses » qui auparavant n'avaient jamais été dans son » esprit [1]. »

Mathieu Boissier, sur l'invitation de ses amis, se rendit dans une assemblée, où il « vit une » jeune fille qui parlait en prédicateur, avec une

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 94.

» liberté et une éloquence qui lui parurent ad-
» mirables. Cette fille ne savait un peu lire que
» depuis qu'elle avait été honorée des inspira-
» tions de l'Esprit divin....... Je me souviens
» qu'elle censura avec une belle hardiesse un
» certain petit livre de M. Merlat, ministre fran-
» çais, réfugié à Lausanne, qui a eu le mal-
» heur d'écrire contre les grâces qu'il a plu à
» Dieu de répandre sur une partie de ses servi-
» teurs, dans le Dauphiné et dans le Vivarais,
» comme si c'étaient des illusions ou des opé-
» rations de l'esprit d'erreur. Elle détruisit puis-
» samment cette *diabolique* idée; et il n'y avait
» qu'à l'entendre pour voir triompher la vérité
» même contre cette accusation atroce du père
» de mensonge [1]. »

Déposition de Jean Cabanel : « Dans une
» seule de ces assemblées....., je crois avoir
» vu pour le moins quinze personnes, de l'un
» et de l'autre sexe, parler à divers temps dans
» l'inspiration. Ils parlaient tous français; et je
» suis bien assuré que quelques-uns d'eux, que
» je connaissais particulièrement, et qui ne
» savaient pas lire, n'auraient jamais pu s'expri-

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 10.

» mer en si bon français hors de l'extase [1]. »

Déposition de Jean Vernet. Sa mère avait des inspirations. « Elle ne parlait que français » pendant l'inspiration : ce qui me causa, dit- » il, une grande surprise la première fois que » je l'entendis ; car jamais elle n'avait essayé » un mot en ce langage, ni ne l'a jamais fait » depuis, de ma connaissance. Et je suis assuré » qu'elle ne l'aurait pu faire, quand elle l'au- » rait voulu. Je puis dire la même chose de » mes sœurs [2]. »

Mademoiselle M. P. cite l'exemple d'une fille qui, étant en extase, « s'exprima en fran- » çais, *contre sa coutume* sans doute, dans un » lieu où les gens de cette sorte, et particulière- » ment de cet âge, ne parlent que le patois » du pays, et ne sont pas même capables de » parler autrement [3]. »

Déposition de Caladon : « J'ai vu un grand » nombre de ces inspirés, de tout âge, et des » deux sexes, comme je l'ai souvent dit et » comme j'en ai particulièrement entretenu » M.... C'étaient tous des gens sans malice,

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 19.
[2] *Idem*, p. 14.
[3] *Idem*, p. 126.

» et en qui je n'apercevais rien que je pusse » soupçonner être de leur invention. Ils fai- » saient de fort belles exhortations, parlant » français pendant la révélation. On doit re- » marquer qu'il n'est pas moins difficile à » des paysans de ces quartiers-là de faire » un discours en français, qu'à un Français » qui ne ferait que d'arriver en Angleterre » de parler anglais [1]. »

4° Sur les idiots.

Les idiots eux-mêmes, sous l'influence de l'inspiration, avaient le don des langues et de l'éloquence. Mademoiselle Brozet raconte que son père contribua à faire mettre en liberté deux filles qui avaient été arrêtées; « que ces » filles, hors de leurs extases, n'étaient que de » pauvres idiotes. Elles parlaient français dans » l'inspiration et jamais dans un autre temps [2]. »

Déposition de Caladon : « Des diverses per- » sonnes que j'ai vues dans le saisissement » (je ne sais pas comment exprimer cela), il » n'y en a point eu qui m'ait causé plus d'é-

1 *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 140.
2 *Idem*, p. 66.

» tonnement qu'une certaine pauvre idiote de
» paysanne, âgée d'environ quarante ans; je
» la connaissais, parce qu'elle avait été en ser-
» vice chez un de mes amis. C'était assurément
» la plus simple et la plus ignorante créature
» que nos montagnes eussent jamais produite.
» Quand on me dit qu'elle prêchait, mais
» qu'elle prêchait à merveille, je n'en crus
» rien du tout. Il ne pouvait pas me tomber
» dans l'esprit qu'elle pût seulement joindre
» quatre mots de français ensemble (et j'en au-
» rais juré), ni même qu'elle eût la hardiesse
» de parler dans une compagnie. Cependant,
» j'ai été témoin plusieurs fois qu'elle s'ac-
» quittait de tout cela miraculeusement bien.
» Cette ânesse de Balaam avait une bouche d'or
» quand l'intelligence céleste la faisait parler.
» Jamais orateur ne s'est fait écouter comme
» elle.... C'était un torrent d'éloquence, c'était
» un prodige; et ce que je dis n'a rien d'exa-
» géré. Une autre chose fort singulière, c'est
» que cette prophétesse prêchait souvent, et
» qu'elle était en quelque sorte maîtresse de
» ses enthousiasmes, c'est-à-dire qu'elle les ob-
» tenait quand elle les demandait[1].... »

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 68.

Déposition de Claude Arnassan : « Il y avait
» chez mon père un berger, nommé Pierre Ber-
» naud, *qui était un pauvre imbécile.* Il me
» priait quelquefois de le mener aux assem-
» blées ; mais je n'osais pas le faire, me dé-
» fiant de sa faiblesse, et, par conséquent, de
» son indiscrétion. Je me hasardai pourtant
» une fois, et je le menai à une assemblée qui
» se fit de nuit. Étant là, je remarquai *qu'il*
» *se mit à genoux*, *et qu'il y demeura environ*
» *deux heures. Incontinent après il tomba*
» *comme mort ;* ensuite tout son corps fut
» beaucoup agité. Le lendemain il retomba,
» et ses agitations furent extraordinairement
» grandes. Comme il était couché à la renverse,
» son corps se soulevait, et sautait comme s'il
» avait été ainsi secoué par quelque homme
» fort. Nous eûmes peur qu'il ne se blessât, et
» trois d'entre nous voulurent le tenir ; mais il
» fut impossible d'arrêter la violence de ses
» mouvements. Il continua dans le même état,
» en se frappant, et il était tout trempé de
» sueur. Les mêmes accidents lui arrivèrent
» encore deux ou trois fois avant qu'il parlât.
» Mais enfin son grand maître lui ayant ouvert
» la bouche, la première chose qu'il dit fut

» qu'il avait été ainsi tourmenté à cause de ses » péchés. Dans la suite, ses mouvements furent » plus modérés, et les paroles qu'il prononça » furent autant de sollicitations pressantes à » l'amendement de vie, *s'exprimant en fran-* » *çais, chose fort notable en ce pauvre simple* » *paysan. Ses discours étaient pathétiques; et* » *il citait,* A PROPOS, *des passages de l'Écri-* » *ture, comme s'il avait su la Bible par cœur.* » Je suis assuré qu'il ne savait pas lire; et je » puis bien répondre non-seulement de sa » grande ignorance, mais de l'incapacité de » son esprit, pour recevoir, ni en peu de » temps ni avec un long travail, la connais- » sance et l'idée des choses qu'il disait par ses » inspirations[1]. »

LES INSPIRÉS PRÉDISENT L'AVENIR ET RÉVÈLENT LES CHOSES CACHÉES.

Jean Cavalier raconte qu'étant renfermé dans les prisons de Perpignan, avec environ douze cents prisonniers, « il y en avait pour le » moins trois cents de l'un et de l'autre sexe » qui avaient de fréquentes inspirations. Entre » ceux-ci il y en eut plusieurs qui prédirent

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 31.

» que M. Cavalier (son cousin) traiterait avec » les ennemis, et qui dirent même de quelle » manière la chose se passerait, conformé- » ment à ce qui est réellement arrivé depuis[1]. »

Une victoire des Camisards est prédite par une pauvre fille de quatorze ou quinze ans. La vérité de cette révélation est sur-le-champ confirmée[2]. Moulines est prévenu par l'Esprit qu'il recevra bientôt la mort, et il est tué dans un combat peu de temps après[3]. L'Esprit fait découvrir à Abraham Mazel un complot formé contre Salomon Couderc et la troupe qu'il commandait[4]. Il fait découvrir des traîtres à Cavalier[5]. Il apprend aux Camisards l'arrivée des troupes royales venant pour les combattre[6]. « Comme nous étions sur la mer, dans un » grand orage et dans une grande frayeur, » dépose encore Jean Cavalier, un jeune gar- » çon du nombre des prisonniers eut une » inspiration, et dit entre autres choses : Je » suis celui qui vous conduit, ne craignez

1 *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 50.
2 *Idem*, p. 126.
3 *Idem*, p. 77.
4 *Idem*, p. 90.
5 *Idem*, p. 46.
6 *Idem*, p. 19.

» point; dans quatre heures vous serez au port, » et cela arriva[1]. »

CERTAINS INSPIRÉS FONT DES EXHORTATIONS EN DORMANT.

Isabeau Charras, parlant d'une jeune fille, dit « qu'on fut tout étonné dans sa famille de » l'entendre parler en dormant. Ce qu'elle disait » était bien suivi, et c'étaient presque toujours » des exhortations à l'amendement de la vie. » Elle continuait de dormir après avoir parlé; » et quand elle était réveillée elle ne se souvenait » de rien de ce qu'elle avait dit, ni ne savait pas » même que sa bouche eût rien prononcé[2]. »

Fléchier, dans ses *Lettres choisies*[3], cite un fait analogue : « Gabriel Astier, dit-il, était » connu dans le Vivarais, au lieu de Bressac, où » il avait entretenu un commerce scandaleux » avec une fille. Ce fut là qu'il alla s'établir pro- » phète.... Il ouvrit incontinent la scène par » des assemblées nocturnes qu'il convoqua.... » Quand l'auditoire fut formé, Astier se leva pour » parler, et tomba tout d'un coup évanoui. Les » assistants le prirent avec respect et le por-

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 49.
[2] *Idem*, p. 98.
[3] Tome I, p. 354 et 355.

» tèrent sur un lit, où étant étendu il s'agitait
» de temps en temps, comme s'il eût souffert
» des douleurs et des convulsions; ensuite il
» demeurait sans mouvement, après quoi il
» parlait, et toute l'assemblée à genoux révé-
» rait sa personne et recueillait avidement ses
» oracles.... Quelquefois il s'écriait : *Gardez-*
» *vous d'aller à la messe, car elle est abomi-*
» *nable devant Dieu.* » Astier se faisait ensuite éveiller et congédiait l'assemblée après les avoir embrassés et baisés à la bouche en leur disant dévotement : « Allez, mon frère; allez,
» ma sœur; je vous donne le Saint-Esprit. »

Isabeau Vincent, la prophétesse de Crest, visitée et interrogée par l'avocat Gerlan, lui répondit *dans le langage du pays qui est le* SEUL *qu'elle parle en* VEILLANT, dit Fléchier[1]. Or un jour, cette fille, après s'être endormie, « chanta les commandements de Dieu, puis un
» psaume d'une voix basse et languissante;
» après quoi s'étant un peu reposée, comme
» les ministres en chaire avant qu'ils com-
» mencent leur prêche, elle prononça d'une
» voix forte ces paroles de l'Évangile : *Si quel-*

[1] *Lettres choisies*, t. I, p. 403.

» *qu'un vous dit : Voici le Christ, il est ici,* » *ou voici, il est là, ne le croyez point.* Et » là-dessus elle fit un discours[1]. »

LES INSPIRÉS IGNORENT CE QU'ILS ONT DIT DANS L'INSPIRATION.

Lorsque l'extase avait cessé, les inspirés ne pouvaient répéter ce qu'ils avaient dit dans l'inspiration.

« Quand je demandais, dépose Jacques Bres» son, aux personnes plus avancées en âge » si elles se souvenaient de ce que leur bouche » avait prononcé pour le répéter, ou pour en » faire entendre toute la substance, elles me » répondaient qu'elles ne s'en souvenaient pas » assez[2]. »

Déposition de Caladon : « La plupart des in» spirés étaient des jeunes gens et des per» sonnes grossières : c'étaient ceux qui par» laient *le mieux* quand ils révélaient. Les uns me » disaient qu'ils ne se souvenaient de rien de ce » qu'ils avaient prononcé ; les autres se souve» naient de quelque chose, mais de fort peu[3].

Mademoiselle M. P... cite, comme nous ve-

[1] *Lettres choisies*, t. I, p. 405.
[2] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 23.
[3] *Idem*, p. 142.

nons de le rappeler, une pauvre fille de quatorze ou quinze ans qui prophétise que les Camisards se battent avec les troupes et qu'ils vont vaincre. « Quand la jeune fille fut revenue » à elle-même, ajoute-t-elle, je lui demandai » si elle pourrait bien me répéter ce qu'elle » avait dit, elle me répondit que non[1]. »

Déposition de Jean Cabanel : « J'ai entendu » dire à plusieurs de ceux qui venaient de parler dans l'extase qu'ils ne pouvaient pas ré» péter les choses qu'ils avaient dites[2]. »

Déposition de Jacques Mazel : « J'ai demandé » à plusieurs de ceux qui venaient de parler » dans l'inspiration s'ils pourraient bien dire » une seconde fois ce qu'ils avaient prononcé » pendant l'extase, ils m'ont répondu qu'ils ne » le pouvaient pas[3]. »

Déposition de M... : « Ils ne se souviennent » nullement de ce qu'ils ont dit quand ils sont » dans leur sang-froid, et ils ne savent donner » aucune raison de rien[4]. »

Ainsi, pour nous résumer : les *personnes*

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 126.
[2] *Idem*, p. 20.
[3] *Idem*, p. 26.
[4] *Idem*, p. 137.

grossières sont celles qui *parlent le mieux quand elles révèlent*[1] ; les idiots sont *maîtres* de leur enthousiasme, *c'est-à-dire qu'ils l'obtiennent quand ils le demandent*[2] ; les dons des langues ou de l'éloquence sont répandus sur l'enfant à la mamelle comme sur les gens d'un âge mûr; les imbéciles font des discours pathétiques; les inspirés sont éloquents dans le sommeil; mais ils n'ont pas la faculté de se rappeler ce qu'ils ont dit dans le temps de l'extase.

§ 2. PHÉNOMÈNES PHYSIQUES.

Quand l'Esprit s'est emparé de quelqu'un, et tant qu'il réside en lui, son corps acquiert parfois des qualités qu'il n'a pas dans l'état normal. L'inspiré est-il jeté à terre d'une hauteur plus ou moins grande, il ne se fait aucun mal. Essaye-t-il de se percer avec des instruments tranchants, son corps est de fer et ne peut être entamé. Demeure-t-il dans un bûcher allumé, le feu ne le consume pas. L'Esprit fait verser des larmes de sang à point nommé; il produit dans

[1] Voir page 86.
[2] Voir page 80.

les airs des lumières pour guider ses adeptes, ou bien encore il leur fait entendre des cantiques et des mélodies chantés par des voix invisibles. Citons les faits.

CHUTES, COUPS DE FUSIL ET D'INSTRUMENTS TRANCHANTS SANS BLESSURES.

« Étant un jour cinq ou six ensemble proche » de notre maison, dit Jean Vernet, le nommé » Jacques Reboux, de notre compagnie, *qui » avait reçu les grâces*, et qui était assis sur » un rocher escarpé tout auprès de nous, à la » hauteur de sept ou huit pieds, tomba dans » le chemin, ayant été soudainement saisi de » l'Esprit; mais il ne se fit aucun mal. Ses » agitations continuèrent, et furent violentes » dans tout son corps. Quelqu'un de nous, qui » n'était pas accoutumé à voir de pareilles » choses, crut qu'il avait eu quelque faiblesse » et qu'il s'était blessé par sa chute, de sorte » qu'on alla promptement lui chercher de l'eau-» de-vie ; mais il n'avait garde de la recevoir » en l'état où il était. Après les plus grandes » agitations, il se mit à parler, et il fit de » grandes exhortations à la repentance[1].

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 15.

On se rappelle le *pauvre imbécile* de Bernaud, dont nous avons eu occasion de parler déjà (voir page 80). Lorsqu'il fut visité par l'Esprit, « comme il était couché à la renverse, » dit Claude Arnassan, son corps se soulevait, » et sautait comme s'il avait été ainsi secoué par » quelque homme fort. Nous eûmes peur qu'il ne » se blessât, et trois d'entre nous voulurent le » tenir : mais il fut impossible d'arrêter la vio- » lence de ses mouvements. Il continua dans le » même état, en se frappant, et il était tout » trempé de sueur. Les mêmes accidents lui » arrivèrent encore deux ou trois fois avant » qu'il parlât. »

Guillaume Bruguier dit en parlant de son frère Pierre, qui *avait reçu les grâces :* « Comme nous étions ensemble dans une as- » semblée d'environ deux cents personnes, » proche d'Aubessarques, il fut placé en sen- » tinelle sur un arbre presque joignant l'as- » semblée. Je le vis tomber de cet arbre, de » la hauteur de plus de douze pieds, ayant » été soudainement saisi, et il ne se fit aucun » mal[1]. »

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 37.

Compan, qui avait reçu *de grands dons*, étant un jour saisi de l'Esprit dans une grande assemblée, à l'instant « son corps se mit *comme* » *en un peloton* après des agitations étranges, » et cette masse fut *soulevée et jetée quinze ou* » *vingt pas en arrière*.... et il ne fut point » blessé, encore que la chute fût rude et qu'il » tombât sur des souches de vignes [1]. » Quand on arrachait ou coupait ces troncs ou branches, *il était rejeté plus loin ou à côté* [2].

Déposition d'Élie Marion : « Un soir, comme » j'étais chez mon père à Barre, avec toute la » famille et quelques autres personnes, un de » mes frères reçut une inspiration. Il parla fort » contre les incrédules et contre les avares, en » les menaçant des sévères jugements de Dieu. » Nous eûmes des raisons pour croire que cette » censure s'adressait particulièrement à une » certaine femme de la compagnie, qui eut » aussi la même pensée que nous, et qui fit » ensuite un salutaire usage de cet avertisse- » ment, comme je l'ai bien su. Ce fut en cette » occasion, si je ne me suis fort trompé, que » le jeune garçon mon frère, parlant avec

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 56.
[2] *Idem*.

» une véhémence extraordinaire, l'Esprit lui » dit : *Je t'assure, mon enfant, que, pour per-* » *suader à ceux qui sont ici présents que* » *c'est moi qui te parle, je veux que tu frappes* » *ta poitrine à coups de couteau, sans qu'elle* » *en puisse être offensée. Ne crains point, car* » *je ne permettrai pas que tu sois blessé.* Mon » frère insista, en demandant des couteaux; » mais il ne s'en trouva qu'un; il était grand » et pointu. Il le prit de la main droite *et il se* » *frappa plusieurs fois, de la pointe, le ventre* » *et l'estomac, avec une très-grande force;* » *mais son corps résistait comme s'il eût été* » *de fer, et son habit même ne fut pas percé.* » Tout le monde était effrayé et fondait en » larmes. J'étais présent[1]. »

Du même : « Je suis assuré que comme Dieu » réprimait quand il lui plaisait la force du » feu, et qu'il faisait parmi nous d'autres mer- » veilles semblables, *il arrêtait aussi la force* » *des balles de fusil,* de sorte qu'elles frappaient » quelquefois à plomb, et comme à bout tou- » chant ceux que Dieu voulait garantir, sans » qu'ils en fussent offensés[2]. » Nous avouons

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 74.
[2] *Idem*, p. 78.

que ce dernier fait n'a pas la valeur du précédent.

LARMES DE SANG.

Élie Marion, ayant été saisi de l'Esprit, *répandit des larmes de sang en abondance*. « Le » sang, dit-il, était vermeil comme s'il fût » sorti de mes veines. Il en coula sur mon » habit et sur mon fusil, et même jusqu'à terre. » Ces pleurs extraordinaires furent versés dans » la détresse de mon esprit. Et cela arriva en » présence d'un grand nombre de personnes, » en plein midi, dans un lieu appelé les Ver- » nèdes[1]. »

Jacques Dubois raconte qu'une fille, tombant en extase, *versa en sa présence des larmes de sang*, et qu'une de ses tantes qui était là et les personnes de la maison dirent que cette fille en avait versé *plusieurs fois*[2].

Court parle[3] d'une « femme du Vivarais, » qui fit beaucoup de bruit, parce qu'il sortait » de son nez et de ses yeux du sang, qu'elle » appelait des larmes de sang, et qu'elle pro-

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 70.
[2] *Idem*, p. 35.
[3] Court, t. I, p. 27.

» duisait comme des preuves de la mission » extraordinaire dont elle se disait chargée. » On craignit l'effet d'un phénomène si sur- » prenant, ajoute-t-il, et accusant cette femme » d'imposture, elle fut condamnée à mort par » Bâville, et exécutée à Montpellier. La Baume » dit que la vue de la potence *ne fit pas* » *changer de langage* à cette femme : ce qui » contredit Brueys, qui prétend qu'elle avoua » que c'était par une indisposition naturelle » que le sang lui sortait tous les jours par le » nez et par les yeux. »

JEUNES ET SILENCE.

L'Esprit se complaisait quelquefois à imposer le jeûne ou le silence.

Le *Théâtre sacré des Cévennes* en rapporte quelques exemples dignes d'attention.

« Le soir du 4 novembre 1706, dit Élie » Marion, étant à Londres, je reçus ordre, par » une inspiration secrète, de jeûner trois jours » à commencer le lendemain. Je pensai que » pour obéir au commandement je devais » seulement m'abstenir de nourriture chaque » jour, jusqu'au soir, pendant trois jours. De

» sorte que le lendemain, le cinquième, je ne » mangeai que vers les huit heures du soir. Mais » le sixième au matin, comme je faisais ma » prière, je fus saisi de l'Esprit, qui m'ordonna » précisément d'être trois jours entiers, con- » sécutivement, c'est-à-dire trois fois vingt- » quatre heures, comme je l'entendis, sans » manger ni boire. Ce même jour donc je com- » mençai le jeûne qui m'était ordonné, et je » fus dans une abstinence totale de nourriture » jusqu'au soir du 8. Pendant ces trois jours » j'assistai soir et matin aux exercices publics » de dévotion, qui se font dans les diverses » églises françaises de cette ville, et j'agis » comme à l'ordinaire hors des heures de mes » prières et méditations particulières, sans que » dans tout ce temps-là je sentisse en moi » aucune faiblesse, ni désir de boire ou man- » ger, ni altération à ma santé. Le soir du » huitième, qui était la fin de mon jeûne, je » soupai comme à l'ordinaire[1]. » Jean Cavalier nous apprend, de son côté, que *pendant trois fois vingt-quatre heures il fut toujours sous l'opération de l'Esprit en différent degré,*

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 82.

sans boire, ni manger, ni dormir; et qu'après ce jeûne il n'eut ni faim ni soif[1].

Enfin Isabeau Charras cite l'exemple d'une de ses amies à qui l'Esprit ordonna *d'être neuf jours consécutifs sans donner aucune nourriture à son corps : Et tu ne parleras point,* avait ajouté l'Esprit, *si je n'ouvre ta bouche. Mais ne crains point, je serai avec toi, et je te rassasierai*[2]. « Je sais certainement, continue » Isabeau Charras, qu'elle ne but ni ne mangea » pendant les neuf fois vingt-quatre heures du » jeûne qui lui fut ordonné; car je ne la quittai » ni jour ni nuit, pendant ce temps-là. Et la » liberté avec laquelle elle continua d'agir » comme à l'ordinaire, d'un air aise et con- » tent, était une marque assez visible de ce » qu'elle assurait, qu'elle n'avait ni aucun » besoin ni aucun désir de manger ou de boire. » Elle fréquentait les assemblées comme au- » paravant, et il s'en faisait presque tous les » jours. Je ne me souviens pas bien si ce fut » la nuit du quatrième ou du cinquième jour » de son jeûne, qu'étant dans une de ces as- » semblées, elle tomba soudainement à terre,

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 45.
[2] *Idem*, p. 102.

» comme étant en faiblesse, ce qui lui arrivait
» ordinairement; elle fut aussi saisie de ses
» tressaillements, et ensuite l'Esprit lui fit faire
» une exhortation dont on fut extraordinaire-
» ment édifié. Comme elle n'avait pas parlé
» avant ce temps-là, depuis le commencement
» du jeûne, elle ne parla pas non plus après,
» jusqu'au terme fixé. Et quoiqu'elle ne sentît
» aucun empêchement en sa langue, et que ses
» amies la sollicitassent quelquefois en riant de
» répondre aux demandes qu'elles lui faisaient,
» elle protesta avec sincérité, à la fin des neuf
» jours, qu'elle n'avait pas eu le moindre désir
» de parler. »

EFFET DU FEU SUR LES ÉGLISES CATHOLIQUES. ÉPREUVES PAR LE FEU.

Le feu a joué un certain rôle dans l'histoire des Camisards. Quand ils mettaient le feu, souvent il prenait *en un instant au premier attouchement*. Cette merveille a été *plusieurs fois observée et particulièrement quand on criait : A sac! à sac!* CONTRE *les temples de Babylone* (les églises catholiques)[1].

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 53.

Quant aux épreuves par le feu, le *Théâtre sacré* en rapporte un exemple qu'il faut citer en entier, pour pouvoir le faire apprécier. « Un jour que Cavalier avait fait une assem-
» blée, joignant les tuileries de Cannes proche
» de Sérignan, après les exhortations, la lec-
» ture et le chant des psaumes, *Clary*, qui avait
» reçu, dit Court, des grâces excellentes, et
» dont les révélations fréquentes étaient, avec
» celles de Cavalier, les guides ordinaires de
» la troupe camisarde, fut saisi de l'Esprit au
» milieu de l'assemblée. Ses agitations furent
» si grandes, que tout le monde en fut extrême-
» ment ému. Lorsqu'il commença à parler, il
» dit plusieurs choses touchant les dangers
» auxquels les assemblées des fidèles se trou-
» vaient ordinairement exposées, ajoutant que
» Dieu était celui qui veillait sur elles, et qui
» les gardait. Ses agitations augmentant, l'Es-
» prit lui fit prononcer à peu près ces mots :
» *Je t'assure, mon enfant, qu'il y a deux*
» *hommes dans cette assemblée qui n'y sont*
» *venus que pour vous trahir; ils ont été en-*
» *voyés par vos ennemis, pour épier tout ce*
» *qui se passe entre vous, et pour en instruire*
» *ceux qui leur ont donné cette commission;*

» *mais je te dis que je permettrai qu'ils*
» *soient découverts, et que tu mettes toi-*
» *même la main sur eux.* Tout le monde était
» fort attentif à ce qu'il déclarait, et alors le-
» dit Clary, étant toujours dans l'agitation de
» tête et de poitrine, marcha vers l'un des
» traîtres... et mit la main sur son bras... »
L'autre traître se découvre; ils demandent grâce, on les lie, et on les garde. « Alors l'in-
» spiration de Clary continuant avec de grandes
» agitations, l'Esprit lui fit dire à fort haute
» voix que plusieurs murmuraient sur ce qui
» venait d'arriver, comme si la facilité et la
» promptitude avec laquelle les deux accusés
» avaient confessé était une marque qu'il y
» avait eu de l'intelligence entre Clary et eux
» pour supposer un miracle. *O gens de petite*
» *foi! dit l'Esprit, est-ce que vous doutez*
» *encore de ma puissance, après tant de mer-*
» *veilles que je vous ai fait voir? Je veux*
» *qu'on allume tout présentement un feu, et*
» *je te dis, mon enfant, que je permettrai que*
» *tu te mettes au milieu des flammes, sans*
» *qu'elles aient de pouvoir sur toi,* etc.

» Sur cela le peuple s'écria, particulièrement
» les personnes qui avaient murmuré :.... *Sci-*

» *gneur, retire de nous le témoignage du feu!*
» *nous avons éprouvé que tu connais les*
» *cœurs*. Mais comme Clary insistait avec des
» redoublements d'agitations de tout son corps,
» M. Cavalier, qui ne se pressait pas trop dans
» une affaire de cette conséquence, ordonna
» enfin qu'on allât chercher du bois sec pour
» faire promptement un feu. Comme il y avait
» tout auprès de là des fourneaux à tuile, on
» trouva dans un moment quantité de branches
» sèches de pin, et de cet arbrisseau piquant
» qu'on appelle en Languedoc *argealas*, et
» peut-être quelques sarments. Ce menu bois,
» mêlé de grosses branches, fut entassé au
» milieu de l'assemblée, dans un endroit un
» peu bas, de sorte que tout le monde était
» élevé tout autour. Alors Clary, qui, pour le
» dire en passant, avait une camisole blanche
» (habit de la saison que sa femme lui avait
» apporté le jour même), se mit au milieu du
» tas de bois, se tenant debout et levant les
» mains jointes au-dessus de la tête. Il était
» toujours dans l'agitation, et parlait par inspi-
» ration... Toute la troupe, en armes, environ-
» nait l'assemblée entière, qui était générale-
» ment en pleurs et en prières, les genoux en

» terre, faisant un cercle à l'entour du feu; la
» femme de Clary était là qui faisait de grands
» cris; chacun le vit au milieu des flammes
» qui l'enveloppaient et qui le surmontaient de
» beaucoup. Ceux qui avaient eu soin de ra-
» masser le bois eurent aussi celui de repousser
» les restes des branches qui étaient un peu
» écartées, afin qu'il n'en restât rien. Clary ne
» sortit donc du milieu du feu que quand le
» bois eut été tellement consumé qu'il ne
» s'éleva plus de flammes : l'Esprit ne l'avait
» point quitté pendant ce temps-là, qui, autant
» que j'en puis juger aujourd'hui, fut *pour*
» *le moins d'un quart d'heure*, et il parlait
» encore avec sanglots et mouvements de poi-
» trine quand il fut sorti. M. Cavalier fit la
» prière générale pour rendre grâces à Dieu
» de la grande merveille qu'il avait daigné
» faire pour fortifier la foi de ses serviteurs. Je
» fus des premiers à embrasser le digne frère
» Clary, et à considérer son habit et ses
» cheveux, que *le feu avait tellement respectés*
» *qu'il était impossible d'en apercevoir aucune*
» *trace*. »

Nous savons bien que Court en reproduisant récit de cet événement, d'après le *Théâtre*

sacré des Cévennes, prétend que la vérité du fait serait ici altérée. Mais outre que rien ne garantit la sincérité de Court dans les informations prises par lui pour contester la vérité de l'histoire de Clary, nous ferons observer qu'aux termes de son enquête l'événement avait eu *quelque chose de miraculeux*. D'un autre côté, Court lui-même atteste *qu'il fit grand bruit dans la province*[1]; n'est-ce pas confirmer le récit du *Théâtre sacré des Cévennes?* Car si cet événement n'avait présenté un caractère *extraordinaire*, qui s'en serait ému?

LUMIÈRES VENANT A POINT NOMMÉ POUR SERVIR DE GUIDES.

Si l'Esprit imposait des jeûnes forcés à ses adorateurs, en revanche, lorsqu'ils étaient égarés la nuit, il ne lui en coûtait pas, ne voulant les conduire lui-même, de leur envoyer des lumières qui les guidaient.

Durand Fage dépose à ce sujet ce qui suit dans le *Théâtre sacré des Cévennes :* « ... Mar-
» guerite Bolle... tomba en extase dans le
» grand chemin, pendant la nuit; comme nous

[1] Tome I, p. 437.

» étions fort en peine pour trouver le lieu de » l'assemblée. L'Esprit lui dit : *Je te dis,* » *mon enfant, que je ferai tomber une lumière* » *qui vous indiquera le lieu que vous cher-* » *chez.* Elle ajouta que nous pouvions marcher » sans crainte. Alors nous vîmes une lumière » tombant du ciel comme une fusée[1]; et comme » nous savions la carte du pays, nous jugeâmes » avec certitude du lieu de l'assemblée qui » était à un bon quart de lieu de là. » Et en effet ils y arrivèrent[2].

« Il est souvent arrivé, dit Jacques Dubois, » qu'en se retirant des assemblées, quelques- » uns de ceux qui parlaient dans l'extase dé- » claraient alors que Dieu ferait tomber des » feux ou des lumières du ciel, pendant la nuit, » pour *éblouir* les yeux des ennemis et pour » nous conduire. *Et cela est arrivé plusieurs*

[1] « Il n'est pas difficile de penser que ce fût une étoile » filante; mais la chose eut lieu au moment et dans la di- » rection convenable, c'est déjà un peu moins naturel; » nous verrons bientôt un autre témoin, Jacques Dubois, » attester que la chose se faisait souvent. Du reste, si » quelqu'un veut faire ici économie de miracles, cela im- » porte très-peu : il en reste assez d'autres dont on ne se » débarrasse pas aussi facilement. » (Note de M. Bost. — *Prophètes protestants*, p. 113.)

[2] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 107.

» *fois,* moi présent[1]. » Claude Arnassan raconte qu'un jour devant se rendre avec quarante personnes à une assemblée, et que ne la trouvant pas au lieu désigné, un de leur troupe pria Dieu pour être tiré d'embarras. « Il n'eut pas sitôt mis » les genoux à terre, poursuit le narrateur, » qu'il parut une lumière en l'air comme une » grosse étoile, qui s'avança vers le lieu où était » l'assemblée, à une demi-lieue de là (*chose qui* » *est arrivée une infinité de fois*); aussitôt que » ce flambeau céleste eut disparu, nous enten- » dîmes le chant des psaumes, et nous joignîmes » bientôt nos frères[2]. »

Voici maintenant le témoignage de Guillaume Bruguier : « J'ai dit que j'allais et venais » dans la troupe. Il m'est arrivé *plusieurs fois* » que, comme je la cherchais de nuit, et que » je ne savais de quel côté me tourner pour la » rencontrer, le ciel m'envoyait une espèce » d'étoile, qui venait se poser sur le lieu où » était ce que je cherchais[3]. »

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 34.
[2] *Idem*, p. 28.
[3] *Idem*, p. 38.

CHANTS DANS LES AIRS.

Isabeau Charras atteste la réalité de ces concerts aériens dans la déposition suivante :

« Encore que beaucoup de gens se soient » moqués des chants de psaumes qui ont été » entendus en beaucoup d'endroits, comme » *venant du haut des airs*, je ne laisserai pas » d'assurer ici que j'en ai plusieurs fois ouï de » mes propres oreilles. J'ai entendu *plus de* » *vingt fois* cette divine mélodie, en plein jour » *et en compagnie de diverses personnes*, dans » des lieux écartés de maisons, où il n'y avait » ni bois, ni creux de rochers, et où, en un » mot, il était absolument impossible que quel- » qu'un fût caché. On avait bien considéré tout, » et ces voix célestes étaient si belles, que les » voix de nos paysans n'étaient assurément » point capables de former un pareil *concert*. » Dieu faisait tant d'autres merveilles au milieu » de nous, *que celle-là ne nous paraissait pas* » *plus incroyable que les autres*. Et même, il » y a une circonstance qui marque nécessaire- » ment le prodige. C'est que tous ceux qui » accouraient pour entendre n'entendaient pas » tous. Du moins plusieurs protestaient qu'ils

» n'entendaient rien, pendant que les autres » étaient charmés de cette mélodie angé- » lique. Je me souviens particulièrement d'a- » voir ouï distinctement les paroles des com- » mandements : *Lève le cœur*, etc., et du » psaume XCI : *Qui en la garde du haut* » *Dieu*, etc.[1] »

Nous lisons encore dans un auteur moderne que ces concerts se faisaient entendre « d'or- » dinaire dans les lieux où s'élevaient *des* » *temples maintenant détruits* » ; que ce fait est *affirmé* dans des lettres et des pièces *authentiques*[2].

EFFET D'UNE PEAU DE SERPENT SUR UN PROPHÈTE.

Un paysan nommé Halmède, ayant un fils de douze à treize ans qui prophétisait, va trouver son curé et lui demande ce qu'il faut faire pour le guérir. Le jeûne d'abord ordonné ne produit pas d'effet. Les coups de bâton administrés en-

1 *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 102.

2 Sayous, I, p. 303, d'après les mémoires inédits de Court, pour servir à l'histoire des Eglises réformées de France et de leur dispersion depuis la révocation de l'édit de Nantes. (Manuscrit de la bibliothèque publique de Genève.)

suite n'ont pas plus de succès. Alors le curé conseille à Halmède de couvrir la tête de l'enfant avec une peau de serpent « dans le temps qu'il prophétiserait. » Halmède obéit. Il se munit d'une peau de serpent : « Comme son fils » parlait sous l'opération de l'Esprit, il appro» cha de lui avec sa peau de serpent, belle et » bien choisie, pour la lui mettre sur la tête. » Mais à cet instant même l'enfant, se sentant » agité *avec une violence extraordinaire*, » haussa la voix en criant et se mit à censurer » fortement son père. Il révéla tout haut, en » présence de diverses personnes, ce qui avait » été dit et fait avec le curé, ajoutant menaces » sur menaces d'une façon terrible contre les pé» cheurs endurcis. Le père, frappé comme d'un » coup de foudre, versa des larmes de repen» tance; et Dieu voulut que peu de jours après » il reçût lui-même les dons de révélation et de » prédication. Ce Saül *converti* a été un puis» sant instrument pour l'œuvre du Seigneur[1]. »

Tels sont les phénomènes spirituels et physiques les plus remarquables qu'il nous a paru ile de rappeler.

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 89.

CHAPITRE IV.

PREUVES DE LA RÉALITÉ DES PHÉNOMÈNES SIGNALÉS.

Avant de continuer, rappelons en peu de mots les preuves de la certitude des phénomènes dont il vient d'être question.

Nous l'avons déjà dit, la plus décisive de ces preuves est celle que fournissent les populations elles-mêmes, qui, pour attester la réalité des prodiges survenus pendant la période des manifestations spirituelles, n'ont pas reculé devant le sacrifice de leur vie, soit qu'il ait fallu l'accomplir à la guerre ou dans les supplices et les tortures. On ne peut pas admettre que les protestants aient supporté d'aussi longues épreuves par suite d'une illusion qui les aurait captivés, car ce serait supposer qu'une illusion peut durer un grand nombre d'années sans interruption sur des gens de tout âge et de toute condition, puisque la population cami-

sarde renfermait dans son sein non-seulement des individus des dernières classes de la societé, mais aussi des gens lettrés. Donc, cette hypothèse doit être écartée. D'un autre côté, comment aurait-on trouvé pendant ce long espace de temps un peuple assez simple pour se livrer à la mort avec persévérance en témoignage d'une foi sans fondement? Il faut donc reconnaître, comme nous l'avons déjà dit, que ce que ce peuple a vu ou fait a bien réellement été fait ou vu par lui.

L'action de la justice à cette époque est encore un argument, car les répressions judiciaires exercées contre les révoltés n'avaient pas pour but de les punir d'avoir *cru* aux inspirations, mais de les avoir pratiquées et propagées. Ce n'était pas la foi qui constituait le crime, c'était *la pratique et la propagande* des inspirations qu'accompagnait toujours l'insurrection populaire.

A côté de ces preuves, dont rien ne saurait infirmer l'autorité, viennent se ranger des témoignages historiques que l'on ne peut révoquer en doute.

Ainsi, d'un côté, les historiens catholiques et protestants, quel que soit d'ailleurs leur degré

de foi à ces phénomènes ou leur manière de les envisager et d'expliquer leur raison d'être, ont dû constater leur existence en les citant et en convenant de la croyance des populations à ces prodiges. D'un autre côté, le maréchal de Villars, envoyé pour pacifier les Cévennes, obligé dès lors par sa mission de remonter à la source du mal pour le guérir, raconte qu'il a été témoin *oculaire* des faits dont il s'agit. « *J'ai vu* dans ce genre, dit-il, *des choses* que » je n'aurais jamais crues, *si elles ne s'étaient* » *passées sous mes yeux*[1]. »

L'auteur de l'Histoire des troubles des Cévennes, avant d'écrire sa relation, a interrogé, dit-il, différents *témoins* des événements et des faits prodigieux dont il est l'historien. Il s'exprime ainsi à propos de l'épreuve par le feu subie par Clary[2].

Tous les témoignages sont donc unanimes sur ce point, tous amènent au même résultat : la constatation des faits merveilleux dont est remplie l'histoire des inspirés des Cévennes et du Dauphiné. En présence d'un accord aussi

[1] Voir plus haut, p. 59.
[2] *Idem*, p. 97.

remarquable, serait-il possible de nier leur existence? Non sans doute.

Ceci constaté, passons à l'examen des théories au moyen desquelles on a cherché à expliquer les faits dont il s'agit.

CHAPITRE V.

DISCUSSION DES THÉORIES AU MOYEN DESQUELLES ON A PRÉTENDU EXPLIQUER LES PHÉNOMÈNES.

Nous examinerons successivement chacun des systèmes émis sur la cause des phénomènes observés dans le Dauphiné et dans les Cévennes, et dont nous avons rapporté les plus intéressants dans le chapitre III.

Commençons par exposer les théories de deux auteurs catholiques.

Opinions de Fléchier et de Brueys. — Fléchier nous dit qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de la multiplication des prophètes et prophétesses dans le midi de la France. « Ces pauvres » gens, ajoute-t-il, *n'entendaient parler* que » de ces sortes de dévotions, leur imagina- » tion en était remplie; ils voyaient dans les » assemblées ces représentations, dont ils s'en- » tretenaient sans cesse en eux-mêmes. On leur » ordonnait de *jeûner* plusieurs jours, ce qui » leur affaiblissait le cerveau, et les rendait

» plus susceptibles de ces visions creuses et de
» ces vaines créances. Les *courses* qu'ils fai-
» saient de paroisse en paroisse, de montagne
» en montagne, pour y passer les jours et les
» nuits, sans prendre d'autre nourriture que
» *quelques* pommes ou quelques noix; les spec-
» tacles et les exhortations continuelles de tout
» quitter, pour se trouver dans l'assemblée des
» élus et des fidèles, et d'y faire, comme les
» autres, des prédictions imaginaires; la *petite*
» *gloire* d'être élevé sur un théâtre, d'être écouté
» comme un oracle, de faire tomber d'un seul
» mot mille personnes à la renverse, de consa-
» crer, pour ainsi dire, ses extravagances, et
» rendre sa folie vénérable par le mélange de
» quelques textes mal appliqués de l'Écriture,
» c'étaient *autant de causes* de cette corruption
» presque générale. Les ignorants sont disposés
» à suivre et à imiter. On leur soufflait l'erreur
» et dans le cœur et dans la bouche; il se faisait
» une génération spirituelle de prophètes et de
» prophéties par les yeux et par les oreilles,
» plutôt que par l'esprit et par la foi; en sorte
» qu'ils devenaient tous ou trompeurs ou trom-
» pés par contagion. Voilà ces communications
» de l'esprit de Dieu, et ce *prodige* dont on a

» voulu faire tant de bruit. Il n'y a rien de si » naturel que l'ignorance et la vanité, et la suite » du mauvais exemple[1]. »

Avant de nous arrêter sur ce qui précède, citons d'abord Brueys.

Cet historien raconte que du Serre s'était fait donner de jeunes garçons et de jeunes filles pour les rendre prophètes, et il ajoute « qu'il » leur fit entendre que Dieu lui avait donné son » Saint-Esprit, qu'il avait la puissance de le com» muniquer à qui bon lui semblait, et qu'il les » avait choisis pour les rendre prophètes et » prophétesses, pourvu qu'ils voulussent se » préparer à recevoir un si grand don de la » manière que Dieu lui avait prescrite. Ces en» fants, à qui la faiblesse de l'âge, la rusticité du » naturel et le défaut d'éducation ne permet» taient pas de pénétrer l'artifice du séducteur, » *crurent* sans peine tout ce qu'il voulut leur » persuader, et tout joyeux d'être quelque jour » ce qu'il leur promettait, se soumirent aveu» glément à tout ce qu'il voulait faire d'eux.

» Alors ce docteur de mensonges qui tournait » à ses malheureux usages ce que la religion

[1] *Lettres choisies*, I, p. 370.

» enseigne pour exciter les hommes à la piété, » leur dit que la plus sainte préparation pour » plaire à Dieu et recevoir le don de prophétie » était de se priver de nourriture, et leur im- » posa des jeûnes de trois jours entiers, qu'il » leur faisait même réitérer de temps en temps » avec beaucoup d'exactitude.

» Il savait que rien n'était plus propre à leur » troubler l'esprit; que le cerveau se trouvant » *desséché par le défaut des vapeurs dont il a* » *besoin*, et que les aliments lui envoient (sic), » les jeûnes excessifs et réitérés le mettent insen- » siblement hors d'état d'exercer librement ses » fonctions : à mesure qu'il s'appliquait avec » soin à chasser la raison de ces jeunes têtes, » il les remplissait des chimères et des visions » fanatiques qui devaient servir au grand projet » de révolte qu'on avait formé[1]. »

Il leur fit ensuite apprendre par cœur divers passages de l'Apocalypse. « Ce ne fut pas tout, » continue Brueys; du Serre ne se contenta » pas de mettre au pli qu'il souhaitait l'esprit » de cette malheureuse jeunesse, et de remplir » leur mémoire de tout ce qui lui sembla propre

[1] Brueys, I, p. 104 à 107.

» à ses desseins, il voulut encore façonner leur » corps, et leur apprendre à faire des postures » qui imposassent aux yeux des simples, afin » que comme le démon il fût en toutes choses » le singe, ou pour mieux dire le destructeur » des lois de Dieu, qui nous ordonne de le » glorifier en nos corps et en nos esprits.

» Il leur apprit donc à battre des mains sur » la tête, à se jeter par terre à la renverse, à » fermer les yeux, à enfler l'estomac et le go- » sier, à demeurer assoupis en cet état pendant » quelques moments, et à dire ensuite, en se » réveillant en sursaut, tout ce qui leur vien- » drait à la bouche[1]. »

« Lorsque quelqu'un des aspirants au don de » prophétie, de l'un ou de l'autre sexe, avait » l'esprit assez renversé par les jeûnes, et savait » bien jouer son rôle, le maître prophète assem- » blait le petit troupeau, plaçait au milieu le » prétendant, lui disait que le temps de son » inspiration était venu, après quoi, d'un air » grave et mystérieux, il le baisait, lui soufflait » dans la bouche et lui déclarait qu'il avait reçu » l'esprit de prophétie; tandis que les autres,

[1] Brueys, I, p. 110 et 111.

» saisis d'admiration et d'étonnement, atten-
» daient avec respect la naissance du nouveau
» prophète, et soupiraient en secret après le mo-
» ment de leur installation.—Ce fut ainsi qu'il
» les reçut tous, filles et garçons[1]... »

Plus loin, il ajoute qu'Astier, dans le Vivarais, recevait au nombre des inspirés, *dans des conciliabules nocturnes*, ceux qu'il y avait préparés « en la manière qui lui avait été prescrite, et
» surtout par le jeûne exact de trois jours con-
» sécutifs et réitéré de temps en temps : épreuve
» terrible, et à laquelle peu de têtes étaient
» capables de résister[2]. »

Il dit encore, relativement aux chutes à la renverse « *sans qu'aucun en fût blessé*, que la
» merveille n'était pourtant pas fort grande ; car
» comme on avait mis dans la tête de ces in-
» sensés que c'était une marque de réprobation
» de demeurer debout quand les autres tom-
» baient, ou de se blesser en tombant, il n'y en
» avait guère parmi eux qui voulussent passer
» pour réprouvés : tous tombaient, la plupart
» en se laissant emporter à la folie commune,

[1] Brueys, I, p. 112.
[2] *Idem*, p. 140.

» plusieurs pour ne pas s'exposer aux repro-
» ches que leur auraient fait, en présence de
» tous, les prophètes et les prophétesses, qui
» ne manquaient jamais d'appeler des damnés,
» des impies et des démons ceux qui demeu-
» raient debout; et quelques-uns par feintise
» seulement, pour se moquer d'eux, ou afin de
» n'être pas découverts pour étrangers de leur
» corps, ainsi que fit un jour un catholique
» nommé Comble, à l'assemblée de Saint-Cierge:
» cependant aucun de ceux qui se blessaient en
» tombant n'osait se vanter des coups qu'il se
» donnait, de peur de s'attirer les huées de cette
» canaille, et les injures des inspirés[1]. »

Ainsi Fléchier et Brueys assignent, comme origine des phénomènes, le jeûne, la petite gloire de parader sur un théâtre, l'habitude de vivre dans un cercle de personnes où l'on ne parlait pas d'autre chose que d'*inspiration*.

Quel que soit le respect dû à la mémoire de Fléchier, on ne peut s'empêcher de remarquer la faiblesse de son argumentation. Quoi! le jeûne, le jeûne prolongé, peut conduire à parler une langue étrangère? C'est par le jeûne

[1] Brueys, I, p. 151.

qu'un idiot se verra orné des dons de l'intelligence ? Comment la petite gloire de parader sur un théâtre peut-elle communiquer le don de la parole à une personne endormie ? S'il suffit de l'habitude d'entendre parler constamment d'un même sujet pour recevoir des dons spirituels, pourquoi ce phénomène ne se répète-t-il plus de nos jours ?

La nature de la *contagion* qui rendait des peuples entiers ou *trompeurs* ou *trompés* paraîtra-t-elle suffisamment déterminée par les explications que nous venons de rappeler ? Sera-t-on de l'avis de Fléchier lorsqu'il trouve qu'un phénomène moral de cette nature n'offre rien d'étonnant ? et, s'appuyant sur les considérations qu'il invoque pour donner sa raison d'être, conclura-t-on comme lui *qu'il n'y a rien de si naturel que l'ignorance et la vanité, et la suite du mauvais exemple ?* Nous ne le pensons pas ; car ce n'est pas par suite du mauvais exemple, de l'ignorance ou de la vanité, qu'une maladie *contagieuse* étend ses ravages. Comment admettre aussi que *les ignorants sont disposés à suivre et à imiter*, lorsqu'il s'agit, par exemple, de l'éloquence ? On aura beau être disposé à suivre et à imiter un

orateur, le deviendra-t-on soi-même par cette seule bonne volonté, surtout si l'on est ignorant?

Ces objections, Fléchier et Brueys ne se les sont pas faites. On ne pourra jamais croire qu'ils aient sérieusement pensé que les dons de l'esprit deviendraient l'apanage de tout individu qui se nourrirait de quelques pommes ou de quelques noix, qui jeûnerait et qui courrait dans les montagnes, ou à qui on aurait *renversé* l'esprit par les jeûnes.

Fléchier, dominé par la conviction que ce qui s'était passé dans le Dauphiné et dans les Cévennes était le résultat d'une œuvre perverse, a voulu établir que tout l'édifice reposait sur le mensonge, que tout était le résultat d'un artifice habilement combiné, et dans ce but il n'a pas hésité à se faire l'historien de Gabriel Astier et à donner le récit d'un certain nombre de faits dignes d'attention, pensant avec raison qu'il suffisait de les raconter pour que le bon sens le plus simple pût juger s'ils étaient le produit de la sainteté. Mais il n'a pas pris garde que, du moment où il voulait exposer la raison d'être de ces faits, il ne fallait pas tendre à les infirmer en prétendant que

leurs auteurs usaient de supercherie. Bien loin de là, il fallait laisser entière la certitude des phénomènes en question, puisqu'elle ne pouvait pas être mise en cause, et se borner à prouver la perversité de l'œuvre par la différence existant entre le but de sainteté que l'on prétendait poursuivre et la nature des actes auxquels poussait l'inspiration.

Ce que Brueys écrit touchant les chutes à la rénverse, où il prétend que l'imitation et la complaisance auraient joué le principal rôle, n'est pas discutable. Quelle que soit la dose de simplicité qu'on suppose répandue sur tout un pays, on ne trouvera jamais des populations *entières* qui, par complaisance ou par imitation, consentent à risquer de se rompre les membres. Les chutes étaient donc réelles, *mais involontaires et forcées*.

De plus, Brueys se trompe lorsqu'il ajoute que les inspirés, en se réveillant, disaient tout ce qui leur.venait à la bouche. Nous avons vu que certains d'entre eux faisaient des discours pathétiques, ce qui suppose la réflexion, la suite dans les idées, l'élévation de la pensée. D'un autre côté, de très-jeunes enfants prétendaient *souffrir pour les péchés de leurs mères*,

prédisaient la ruine de Babylone. Or, ces expressions, qui étaient au-dessus de la portée de leur intelligence, ne pouvaient pas *leur venir naturellement à la bouche*, il fallait qu'elles leur fussent soufflées. Qu'on se rappelle encore les *exhortations à la repentance* faites par ces mêmes enfants, et que l'on dise si elles constituent ce que l'on est convenu d'exprimer par TOUT *ce qui vient à la bouche;* que l'on dise si on eût pu attendre de pareils discours d'enfants dont le naturel était *rustique,* l'intelligence *inculte.* Il fallait donc qu'il y eût en eux *quelque chose* d'extraordinaire.

Ainsi les théories de Fléchier et de Brueys ne peuvent expliquer l'origine ni l'existence des phénomènes prodigieux observés dans les Cévennes et dans le Dauphiné.

Opinion de Court. Cet historien protestant[1] n'attache aucune importance aux phénomènes observés chez les Camisards, il n'en parle pour ainsi dire pas. Nous rapportons dès lors ce qu'il a dit non pour le discuter, ce qui est inutile, mais pour ne point laisser de lacune dans la tâche que nous nous sommes imposée.

[1] Court était un savant; c'est pourquoi peut-être il ne voulait rien voir hors de la physique.

Après avoir mentionné partiellement les dépositions de Durand Fage et d'Élie Marion, que nous avons données pages 25 à 33, Court ne raconte que l'épreuve du feu subie par Clary [1], mais c'est pour établir qu'il n'y croit pas [2], ce qui est curieux, car il ajoute : « Je » l'ai entendu décrire moi-même, *à quelque* » *petite différence près*, par *nombre* de per- » sonnes qui m'assuraient en avoir été *té-* » *moins*. » De quel droit récusait-il les témoins de ce fait, puisqu'il admet leur témoignage sur d'autres points?

Opinion de M. Peyrat. —Nous avons déjà vu que M. Peyrat a parlé de l'extase comme moteur de la révolte des Cévénols. Il convient de rapporter ici ce qu'il dit touchant cette partie *spirituelle* de la question.

« Tel était l'état extraordinaire des protes- » tants du Midi. Ils avaient rejeté la raison » vulgaire pour se conduire par l'*imagination,* » raison divine et merveilleuse au moyen de » laquelle, fuyant les hommes pervers, ils » pouvaient se consoler avec les anges. Ils » *s'égaraient* dans cette région mystérieuse

[1] Voir plus haut, p. 97.
[2] Court, I, p. 437.

» où l'âme éperdue trouve l'extase, la vision » du monde invisible, la contemplation de Dieu » même[1]. »

A propos de l'observation d'Élie Marion dans le *Théâtre sacré*, qu'on ne faisait rien sans avoir préalablement consulté l'Esprit, M. Peyrat dit :

« *Ce témoignage* d'Élie Marion *est confirmé* » par d'autres contemporains, qui, dans les » moindres hasards propices, reconnaissaient » la protection visible de l'Esprit et son cour- » roux dans leurs infortunes. Ils le consultaient » pour tout; c'était leur appui, leur guide, » leur conseiller, leur consolateur; ils sacri- » fiaient leur raison à cette intelligence qui » leur semblait la sagesse éternelle, et son » apparition était pour eux une ère de béné- » diction et de triomphes[2]... »

« Les chagrins domestiques influaient beau- » coup sur l'exaltation des Cévénols[3]... »

« A cette époque expirent aussi les dernières » convulsions de l'insurrection camisarde et de

[1] Peyrat, I, p. 190.

[2] *Idem.*, I, p. 273.

[3] *Idem*, p. 274, *note*. — On pourrait demander à ce sujet depuis quand les chagrins domestiques procurent le don des langues ou de l'éloquence.

» l'esprit prophétique. L'extase était inhérente » à ce soulèvement purement populaire et par » conséquent enclin de sa nature au merveil- » leux; elle lui était même nécessaire; il fallait » à cet effort gigantesque un ressort prodigieux, » presque surnaturel. L'enthousiasme ordinaire » n'y eût pas suffi. L'extase fut donc le prin- » cipe vital du soulèvement cévénol : il naît, » grandit, s'organise énergiquement avec elle; » avec elle il décline, se dissout, et meurt en- » fin. Elle revêt ces tragiques événements d'une » couleur primitive, d'un reflet d'épopée et de » théogonie orientale; elle en fait un épisode » assurément unique dans l'histoire de France. » Du reste, cette insurrection eut les vices et » les qualités de son origine populaire; elle fut » âpre, violente, fougueuse, parfois féroce, et » presque toujours empreinte, jusque dans ses » bizarres égarements, d'une certaine grandeur » biblique. Ajoutons qu'elle était légitime, mais » qu'elle devait succomber[1]... »

Nous doutons fort que ces appréciations paraissent suffisantes. M. Peyrat a tenté d'expliquer ce qui s'était passé dans les Cévennes,

[1] Peyrat, II, p. 280.

mais il n'a pas sérieusement recherché l'origine de l'exaltation spirituelle qui produisait les miracles; car attribuer des phénomènes prodigieux à l'extase, sans définir l'extase, sans expliquer sa cause, c'est, nous l'avons dit, reculer la difficulté, ce n'est pas la résoudre.

Opinion de M. Calmeil. — M. Calmeil, médecin de la maison des aliénés de Charenton, a longuement étudié la question des Camisards dans son ouvrage intitulé : *De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, etc.* Après avoir recueilli de nombreux matériaux, M. Calmeil les a réunis, coordonnés, analysés, on peut même dire disséqués, dans le but de rapporter tous les phénomènes observés chez les inspirés des Cévennes ou du Dauphiné, à la manie, à l'hystérie et à l'épilepsie.

Examinons la valeur de cette interprétation. Mais d'abord citons M. Calmeil :

« Dans la mélancolie dite d'inspiration, les
» aliénés sont persuadés qu'il existe en eux une
» lumière qui participe de l'essence divine, qui
» les illumine, et les incite à prophétiser.....
» Les fanatiques des Cévennes croyaient ferme-

» l'esprit prophétique. L'extase était inhérente
» à ce soulèvement purement populaire et par
» conséquent enclin de sa nature au merveil-
» leux ; elle lui était même nécessaire ; il fallait
» à cet effort gigantesque un ressort prodigieux,
» presque surnaturel. L'enthousiasme ordinaire
» n'y eût pas suffi. L'extase fut donc le prin-
» cipe vital du soulèvement cévenol : il naît,
» grandit, s'organise énergiquement avec elle ;
» avec elle il décline, se dissout, et meurt en-
» fin. Elle revêt ces tragiques événements d'une
» couleur primitive, d'un reflet d'épopée et de
» théogonie orientale ; elle en fait un épisode
» assurément unique dans l'histoire de France.
» Du reste, cette insurrection eut les vices et
» les qualités de son origine populaire ; elle fut
» âpre, violente, fougueuse, parfois féroce, et
» presque toujours empreinte, jusque dans ses
» bizarres égarements, d'une certaine grandeur
» biblique. Ajoutons qu'elle était légitime, mais
» qu'elle devait succomber[1]... »

Nous doutons fort que ces appréciations paraissent suffisantes. M. Peyrat a tenté d'expliquer ce qui s'était passé dans les Cévennes,

[1] Peyrat, II, p. 280.

nais il n'a pas sérieusement recherché l'ori-
ine de l'exaltation spirituelle qui produisait
es miracles; car attribuer des phénomènes
rodigieux à l'extase, sans définir l'extase,
ans expliquer sa cause, c'est, nous l'avons
it, reculer la difficulté, ce n'est pas la ré-
soudre.

Opinion de M. Calmeil. — M. Calmeil, médecin de la maison des aliénés de Charenton, a longuement étudié la question des Camisards dans son ouvrage intitulé : *De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, etc.* Après avoir recueilli de nombreux matériaux, M. Calmeil les a réunis, coordonnés, analysés, on peut même dire disséqués, dans le but de rapporter tous les phénomènes observés chez les inspirés des Cévennes ou du Dauphiné, à la manie, à l'hystérie et à l'épilepsie.

Examinons la valeur de cette interprétation. Mais d'abord citons M. Calmeil :

« Dans la mélancolie dite d'inspiration, les
sont persuadés qu'il existe en eux un
qui participe de l'essence divine,
aine, et les incite à prophétise
tiques des Cévennes croyaient f

» ment que leurs prophétesses étaient illuminées
» par l'Esprit-Saint et que leurs prédictions
» étaient infaillibles. On sait que ces folles
» n'éprouvaient le besoin de prophétiser qu'au
» sortir des accès convulsifs qui les tenaient
» plus ou moins longtemps étendues sur le
» sol [1]... »

« Sauvage range *à tort* parmi les épilepsies
» simulées les attaques convulsives survenues
» chez les jeunes prophètes et sur les prophé-
» tesses des Cévennes [2]... »

« La monomanie prophétique gagna en
» France des milliers de calvinistes sous le
» règne de Louis XIV. Quand elle s'était dé-
» clarée avec le plus d'intensité parmi les par-
» tisans de Muncer, parmi certains anabap-
» tistes, ces sectaires étaient réduits aux abois;
» quand elle s'empara des Drabicius, des Kuhl-
» mann, des Kotterus, la maison d'Autriche
» poursuivait sans rémission tout ce qui tenait
» aux principes de la réforme.

» L'excès du malheur produisit sur nos com-
» patriotes huguenots le même genre de ma-
» ladie [3]. »

[1] Calmeil, t. II, p. 230.
[2] *Idem*, p. 234.
[3] *Idem*, p. 262.

Cette idée est reproduite plus loin sous une autre forme. « Quand chez tous, dit notre au- » teur, l'extravagance des actions est en rap- » port avec l'extravagance des sensations et » des idées, on ne peut que s'apitoyer sur le » sort d'une population que le malheur avait » jetée dans un tel excès de délire et qu'on ne » peut qu'immoler, parce qu'elle n'est plus sus- » ceptible de prêter l'oreille à aucun raisonne- » ment et qu'elle se rend formidable par la » hardiesse de ses coups [1]. »

Notre auteur explique ensuite le phénomène d'inspiration constaté chez des enfants à la mamelle :

« Les premières démonstrations de l'enfance » ne sont le plus souvent que le reflet des dé- » monstrations qui la frappent chaque fois » qu'elle promène ses regards sur ceux qui » veillent avec sollicitude sur chacun de ses » besoins ; les premiers mots qu'elle essaye de » bégayer ne sont aussi que la répétition des » mots qu'elle entend le plus souvent retentir à » son oreille ; il est arrivé, à ce qu'il paraît, » que des enfants à peine sortis du berceau

[1] Calmeil, II, p. 270.

» ont éprouvé, dans les Cévennes, des attaques » de spasmes suivies d'une sorte de transport de » l'entendement[1]. »

Une idée analogue est exprimée encore par M. Calmeil à propos de la visite faite à l'époque par la faculté de médecine de Montpellier, pour déterminer le genre de *maladie* des inspirés des Cévennes. On lit, en effet, page 273 du même tome . « Les parents, que l'on punissait aussi, » parce qu'on supposait qu'ils contribuaient à » développer sur ces enfants *l'exaltation des* » *centres nerveux,* finissaient souvent par les » remettre entre les mains des administrateurs, » en disant, etc. »

Plus loin, on lit à propos de la déclaration faite par Durand Fage (voir plus haut, II, p. 14) que dans les combats la grêle de plomb n'inquiétait pas plus les Camisards qu'aurait fait une grêle ordinaire, lorsque l'*Esprit* avait dit de ne rien craindre :

« Évidemment les Camisards, tout en croyant » déférer à l'impulsion d'un être divin, comme » ils le répètent continuellement eux-mêmes, » en étaient le plus souvent réduits à n'avoir

[1] Calmeil, II, p. 276.

» plus, pour ainsi dire, d'autre gouverne que
» celle d'un puissant délire [1]. »

Enfin plus loin on lit encore :

« ..... Le transport prophétique constitue
» réellement un état pathologique particulier
» que les Camisards savaient très-bien distin-
» guer du somnambulisme proprement dit. Les
» somnambules, disaient-ils, parlent et gesti-
» culent comme une personne qui est dans la
» rêvasserie. Les inspirés se sentent saisis par
» une puissance invisible, inconnue, qui s'em-
» pare de leur langue et de leurs lèvres, et qui
» leur fait prononcer des choses qui ne viennent
» pas d'eux. S'ils oublient quelquefois ce que
» l'Esprit leur a fait dire, il leur reste la con-
» science des sensations qu'ils ont éprouvées
» quand l'Esprit a pris possession de leur
» corps [2]. »

Ainsi, d'après M. Calmeil :

1° Les Camisards étaient inspirés parce qu'ils étaient *persuadés* qu'il existait en eux une lumière qui participait de l'essence divine, qui les illuminait et les incitait à prophétiser ;

2° C'est l'oppression dont ils furent l'objet

[1] Calmeil, II, p. 294.
[2] *Idem*, p. 301.

de la part du gouvernement de Louis XIV qui détermina leur *monomanie prophétique ;*

3° Les enfants à peine sortis du berceau prophétisaient en parlant une langue étrangère, parce qu'ils avaient éprouvé des attaques de spasmes suivies d'une sorte de *transport de l'entendement*, ou parce que leurs parents contribuaient à développer sur eux *l'exaltation des centres nerveux ;*

4° L'hystérie et l'épilepsie peuvent seules produire des accidents pareils à ceux qui ont été signalés chez les Camisards ;

5° Les Camisards n'obéissaient qu'à un puissant délire.

Si l'on veut bien se rappeler la nature des phénomènes spirituels et physiques *constatés* pendant tant d'années chez les Camisards, on conviendra que M. Calmeil en donne une curieuse explication. Pour ne parler que des phénomènes spirituels seulement, c'est la première fois, croyons-nous, que l'on assure que *l'excès du malheur* procure le don de l'éloquence ou des langues. D'un autre côté, qui croira que des idiots, des imbéciles, des enfants, *font* des discours pathétiques ou touchants, qu'ils ont le don des langues, uniquement parce qu'ils sont

persuadés qu'il existe en eux une lumière qui participe de l'essence divine. Nous avouons ne pas pouvoir nous expliquer comment des idiots parviennent à se persuader qu'il existe en eux une lumière qui participe de l'essence divine; car, pour se persuader une idée, il faut d'abord la concevoir. Mais comment un idiot peut-il la concevoir, puisqu'il en est incapable?

M. Calmeil, tenant à établir que les inspirés des Cévennes étaient atteints de folie, expose que « ce qui devra toujours faire dire que les » prophètes calvinistes étaient des monoma- » niaques, c'est que la violence du mouvement » ressenti au moment du raptus par les instru- » ments de la sensibilité physique et morale » concourait par sa répétition à maintenir ces » fanatiques dans la persuasion qu'ils étaient » favorisés par la présence de l'Esprit-Saint, et » à entretenir indéfiniment chez eux la fermen- » tation d'idées et de sentiments que n'éprouvent » pas les personnes bien organisées[1]. » C'est-à-dire, si nous comprenons bien, qu'ils prophétisaient parce qu'ils prophétisaient.

En ce qui touche les enfants, on remarquera

[1] Calmeil, II, p. 302.

qu'ils ne *bégayaient* pas, comme le prétend M. Calmeil. Loin de là, ils parlaient couramment, ils faisaient des *exhortations,* ce qui exclut toute idée de bégayement d'un enfant à la mamelle. Ici nous demanderons à M. Calmeil s'il y a des fous parmi les enfants à la mamelle, si l'on en compte aussi parmi les enfants en bas âge? D'un autre côté encore, les enfants à la mamelle parlent-ils, et depuis quand? Que si l'on affirme sérieusement que des enfants prophétisaient (en langue étrangère pour eux), parce qu'ils avaient éprouvé des *attaques de spasmes suivies d'une sorte de transport de l'entendement,* il faut regretter de ne pas voir appliquer la même méthode d'enseignement pour doter les élèves des langues étrangères. Car enfin, s'il suffit d'avoir *des spasmes suivis d'une sorte de transport de l'entendement* QUI N'ALTÈRENT EN RIEN LA SANTÉ [1], ne l'oublions pas, pour parler latin ou grec ou pour devenir orateur, il est vraiment dommage que la faculté de médecine n'indique pas le moyen de remettre en pratique cette SORTE de transport, qui constitue une méthode fort simple de savoir sans apprendre.

[1] Voir plus haut, p. 48.

Que dire encore des parents qui envoient leurs enfants à l'école au lieu *d'exalter leurs centres nerveux?* Ils sont vraiment dépourvus de sens, puisque la simple exaltation des centres nerveux suffirait pour rendre les enfants prophètes, orateurs, habiles à parler toutes les langues!.... Mais n'embarrasserait-on pas M. Calmeil si on lui demandait le procédé d'exaltation desdits centres nerveux?

On reconnaîtra, au surplus, que dans le système de M. Calmeil la partie spirituelle n'est pas celle qui prévaut : nous voulons dire que M. Calmeil s'évertue à expliquer les phénomènes physiologiques observés sur les individus; quant aux phénomènes *spirituels*, il les laisse dans l'ombre. Pourquoi? Qu'un idiot soit éloquent, qu'un imbécile soit pathétique dans ses discours, le docteur en est peu touché. Il n'y voit rien d'extraordinaire. Mais si avant de discourir cet idiot sue, si cet imbécile a des convulsions, ô prodige! voilà qui est surprenant.

Citons un exemple.

On se souvient d'avoir lu (page 80) l'aventure du nommé Bernaud, ce *pauvre imbécile* qui, saisi par l'Esprit, tenait *des discours pathétiques, s'exprimant en français, chose fort*

notable en ce pauvre simple paysan. Tout le monde penserait avec raison que cela est merveilleux, que cela vaut la peine d'être signalé, apprécié. Point. Bernaud a sué, Bernaud a eu des spasmes, et le docteur vous dira qu'il était atteint *d'un simple accès hystérique* [1].

Il est vrai que M. Calmeil a cru devoir passer sous silence ce que nous venons de rapporter de l'histoire de Bernaud, et ne parler que des mouvements convulsifs de cet inspiré, afin de pouvoir avancer que *sa maladie paraît se rapprocher beaucoup de la nature de l'épilepsie* [2].

Pourquoi cette suppression? N'est-ce pas induire en erreur le jugement du lecteur?... Puisque nous sommes sur ce point, nous demanderons aussi le motif de l'addition de certains mots, quand rien ne l'exige pour la clarté du texte cité.

Prenons pour exemple l'histoire de Bruguier (voir plus haut, page 89). Bruguier vit tomber son frère d'un *arbre, de la hauteur de plus de douze pieds, ayant été soudainement saisi* DE SES ATTAQUES, ajoute M. Calmeil

[1] Calmeil, II, p. 285.
[2] *Idem*, p. 286.

entre parenthèses. Quelle nécessité d'ajouter ces trois mots? Est-ce que dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, il est question *d'attaques* lorsqu'on dit qu'un individu est *saisi?* On sait très-bien, chaque fois que cela n'est pas explicitement énoncé, que l'interlocuteur entend dire par là que l'individu est *saisi par l'Esprit.* Pourquoi substituer ainsi sa pensée à celle de l'auteur? Et, d'ailleurs, rencontre-t-on l'*invulnérabilité* dans les cas de folie? M. Calmeil en a-t-il vu des exemples?

A l'appui de sa thèse en faveur de l'hystérie et de l'épilepsie, M. Calmeil rapporte le fait cité par Jean Vernet, dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, et relatif à Jacques Reboux, qui avait *reçu les grâces,* et qui ayant été soudainement saisi de l'Esprit, et non de ses attaques, tomba du haut d'un arbre dans le chemin sans se faire de mal; puis il dit : « Je ne connais que l'hystérie et l'épilepsie qui puissent produire de pareils accidents [1]. »

L'invulnérabilité existe-t-elle dans l'hystérie et dans l'épilepsie? Encore une fois M. Calmeil en a-t-il vu des exemples?

[1] Calmeil, II, p. 285.

Mais notre docteur, qui admet l'invulnérabilité, qui à elle seule proteste contre toute hypothèse d'une prétendue hystérie ou d'une prétendue épilepsie, garde un inconcevable silence sur certains faits tout aussi authentiques que les autres. Ainsi il ne dit pas que Jacques Reboux, après les plus grandes agitations, se mit à parler et fit de GRANDES EXHORTATIONS A LA REPENTANCE[1]. Or, l'hystérie ou l'épilepsie peuvent-elles produire de *pareils accidents ?*

Pour ce qui est du délire, il y a lieu de remarquer qu'on paraît malvenu à l'invoquer comme motif de la folie des Camisards, puisqu'en vertu de ce même délire ils poursuivaient sans relâche la réalisation du projet qui était le but de tous leurs désirs, de tous leurs efforts, et qu'ils avaient *réduit*[2] Louis XIV, eux une *poignée* de gens de la *lie du peuple*, à les combattre avec ses meilleures troupes et ses plus vaillants capitaines. Un calme suivi leur était nécessaire pour apprécier la situation politique, développer leurs plans de campagne et profiter de toutes les chances favorables à leur cause. Par conséquent, dire que les Camisards en

[1] Voir plus haut, p. 88.
[2] Court. Déjà cité.

étaient *le plus souvent réduits à n'avoir plus pour ainsi dire d'autre gouverne que celle d'un puissant délire*, c'est nier la raison et la persistance de leur lutte, que l'histoire atteste cependant d'une manière bien précise.

Quant au don des langues, M. Calmeil ne pouvait évidemment pas l'admettre en partant du principe auquel il a voulu rattacher tout ce qui s'est passé dans les Cévennes. Aussi, pour prouver qu'il n'avait pas existé, qu'a-t-il fait? Au lieu de s'arrêter devant les innombrables exemples d'élocution en langue française de la part des inspirés qui, en dehors de l'inspiration, ne l'entendaient pas plus que si leur province *n'avait pas fait partie du royaume de France*, et de chercher à s'en rendre compte, il a cité un fait, que nous n'avons pas voulu donner, précisément parce qu'il n'est pas concluant et qu'il ne saurait en aucune manière établir que le don des langues ait été répandu chez les Camisards. Le voici : Déposition de J. Dubois... « J'ai vu plusieurs personnes de l'un et de » l'autre sexe qui, dans l'extase, prononçaient » certaines paroles que les assistants jugeaient » être une langue étrangère. Ensuite, celui » qui parlait déclarait quelquefois ce que

» signifiaient les paroles qu'il avait prononcées[1]. »

Ce qui donne à notre auteur sujet de faire la réflexion suivante :

« On est habitué, dans plusieurs espèces de » délires, à entendre des malades proférer des » mots baroques et vides de sens ; les monomaniaques qui se disent possédés par quelque » esprit croient surtout donner une très-haute » idée de la puissance de cette essence surnaturelle en créant des expressions qui n'appartiennent à aucun idiome connu ; mais cette » marque de folie ne peut en imposer à personne[2]. »

Cette explication est-elle sérieuse, est-elle sincère ?... Comme si les inspirés des Cévennes avaient créé des expressions baroques et vides de sens ! Ils parlaient le français, ils le parlaient couramment, bien qu'ils ne l'entendissent point. La langue française, nous dit-on, était la langue sainte, et, l'inspiration passée, *l'idiome roman des Cévennes* redevenait la langue du Cévénol. Et les enfants à la mamelle, en parlant français,

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 33.
[2] Calmeil, II, p. 298.

croyaient-ils donner une très-haute idée de la puissance de l'Esprit qui les possédait?

En admettant donc, au point de vue de l'auteur, que l'on pût inférer de la déposition de J. Dubois que, dans le cas spécial qu'il cite, les inspirés ne parlassent pas une langue étrangère, ce qu'il faudrait d'abord démontrer, il restera toujours ce fait constant, que la langue française était une langue étrangère pour l'inspiré qui la parlait pendant l'extase. De plus l'inspiré ne croyait pas, en s'en servant, donner une très-haute idée de la puissance surnaturelle qui l'agitait; il la parlait parce qu'il ne pouvait pas *s'en empêcher*, le *Théâtre sacré des Cévennes* le répète assez souvent.

Ne fermons donc pas les yeux à la lumière, et surtout ne disons pas que parler la langue française, puisque c'est bien d'elle qu'il s'agit, est *une marque de folie qui ne peut en imposer à personne.*

Opinion de M. Bertrand. — Quoiqu'il se fût placé à un point de vue tout autre que M. Calmeil, le docteur Bertrand s'est exposé aux mêmes objections que le médecin de Charenton. On pourra en juger par les extraits suivants de son ouvrage intitulé : *Du magnétisme animal*

en France, etc., suivi de considérations sur l'apparition de l'extase dans les traitements magnétiques :

« Après la révocation de l'édit de Nantes, » dit-il, les protestants se trouvèrent soumis, » en France, à toutes sortes de persécutions ; et » comme il arrive toujours dans les crises reli- » gieuses ou politiques, ce fut dans les pro- » vinces, et principalement dans les campagnes, » qu'ils eurent surtout à se plaindre des vexa- » tions de l'autorité. On allait jusqu'à leur en- » lever leurs enfants, pour les élever dans la » religion catholique. Une persécution aussi in- » juste eut le résultat qu'on devait en attendre : » elle ne fit qu'enflammer le zèle des malheu- » reux protestants, et enfin produisit chez eux » une *épidémie d'extase,* devenue célèbre par » les moyens atroces qu'on mit en usage pour » la faire cesser.

» Quelques paysans plus fortement affectés » que les autres des mauvais traitements qu'ils » avaient à supporter, plus zélés pour leur reli- » gion, ou plus éminemment doués de cette » disposition organique qui favorise la produc- » tion de l'extase, furent atteints d'un état qui » se manifestait par des mouvements convulsifs,

» et pendant lequel ils se mirent à prêcher et à
» faire des prophéties qui roulaient toutes sur
» le triomphe prochain de leur sainte cause.
» Il n'en fallut pas davantage, dans les circon-
» stances où se trouvaient alors les protestants,
» pour qu'une multitude d'entre eux, contractant
» la même affection *par imitation*, se mis-
» sent à prêcher et à prophétiser comme les
» autres.

» On peut citer comme une circonstance uni-
» que dans l'épidémie en question que la pres-
» que totalité des individus atteints de l'extase
» était composée *d'hommes*; circonstance qui
» s'explique au surplus naturellement quand on
» fait attention que les femmes assistaient peu
» à ces réunions périlleuses qui se terminaient
» souvent par des massacres.

» Une chose non moins remarquable, c'est
» qu'on vit un grand nombre d'enfants, même
» en assez bas âge, tomber en extase et devenir
» capables de prêcher et de prophétiser comme
» les autres; cette circonstance mérite une sé-
» rieuse attention, *et il serait très-curieux de*
» *constater à partir de quel âge l'état d'extase*
» *peut devenir contagieux.* »

Quant aux citations de passages de l'Écriture

sainte faites *fort à propos* par des imbéciles, M. Bertrand écrit :

« On voit combien ce dernier phénomène,
» *qui dépend évidemment du développement de*
» *la mémoire,* est identique avec le don de parler
» les langues étrangères, *tel qu'on l'observait*
» *chez les possédés.* »

Plus loin on lit encore :

« Outre ces facultés dont les trembleurs affi-
» chaient la prétention, ils en possédaient d'au-
» tres qu'on remarquait beaucoup moins, parce
» qu'ils ne les manifestaient que dans quelques
» circonstances particulières. Ainsi l'insensibi-
» lité extérieure paraissait portée chez eux à un
» haut degré. On en cite plusieurs qui sont
» tombés d'une grande hauteur au moment où,
» saisis par l'Esprit, ils perdaient subitement
» connaissance, et cela sans se faire le moindre
» mal !... »

Enfin M. Bertrand termine son chapitre sur les Camisards par ces mots :

« Ce que je viens de dire suffira, j'espère,
» pour donner une idée de l'état des inspirés
» protestants, et montrer *combien ils présen-*
» *taient de ressemblance avec les possédés* [1]. »

[1] Bertrand, pages 351 à 365.

Telle est la pensée de M. Bertrand. On peut lui demander où il a vu que *la presque totalité* des inspirés était composée *d'hommes*. Le maréchal de Villars cite une ville dont *toutes* les femmes prophétisaient, et d'ailleurs le nombre des prophétesses prouve que les femmes subissaient l'influence de l'Esprit tout aussi bien que les hommes. Il y a donc de la part de M. Bertrand erreur manifeste sur ce point.

Quant à l'*imitation* en vertu de laquelle notre docteur prétend que les protestants contractèrent la maladie spirituelle, nous ne reviendrons pas sur la faiblesse d'une pareille théorie, déjà invoquée par d'autres historiens.

Pourquoi M. Bertrand glisse-t-il si légèrement sur l'invulnérabilité ? N'a-t-il pas reconnu dans ce phénomène quelque chose de digne de remarque ?

En ce qui touche les enfants inspirés, nous ignorons s'il serait très-curieux de constater à partir de quel âge l'état d'extase peut devenir contagieux chez l'enfant, mais nous croyons qu'il est très-curieux de voir des enfants au berceau faire un discours et s'exprimer dans un langage qui n'est pas celui de leur nourrice.

Opinion de M. de Mirville. — Dans son ouvrage intitulé : *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques,* M. de Mirville a consacré un chapitre à l'examen des phénomènes observés chez les Camisards. Nous citons quelques passages de son argumentation :

« Qu'on relise attentivement les relations » historiques, qu'on remonte jusqu'aux sources, » et l'on restera convaincu que, bien loin d'exi- » ger une disposition organique, le véritable » début, le mode d'importation était, comme » l'a dit l'abbé Grégoire, l'*imposition des mains* » ou bien *un souffle* qui saisissait d'abord celui » qui le recevait, et puis tous ceux qui se le » transmettaient. Voilà la vérité. Comment peut- » on d'ailleurs expliquer par un *organisme* » *plus ou moins favorisé une trombe* qui brise » *tout* ce qu'elle touche, hommes, femmes, en- » fants, etc.? Prenons-y donc bien garde, et ne » faisons pas d'un *envahissement* une question » de *tempérament*, puisque la seule prédispo- » sition était une adhésion morale.

» La *Revue indépendante* de mars 1844 en » jugeait plus sainement lorsque, en rendant » compte d'un ouvrage publié récemment sur » ce sujet, par M. Peyrat, protestant, elle s'ex-

» primait ainsi : « A coup sûr un voyageur ino-
» pinément témoin de pareilles scènes aurait
» fort bien pu se croire transporté hors de ce
» monde, parmi les lutins et les démons! Et
» ceux qui supposent que les facultés des exta-
» tiques ne sont autre chose que l'exagération
» de celles que présente un homme fortement
» passionné, nous semblent bien éloignés de la
» vérité [1]. »

En effet, si chez les inspirés des Cévennes les phénomènes n'étaient que l'expression, la manifestation d'une puissance à laquelle les Camisards ne faisaient *que prêter leurs organes sans pouvoir s'en défendre*, leur état ne présentait rien de commun avec l'excitation produite dans nos organes par une passion.

M. de Mirville démontre encore que les phénomènes dont il s'agit doivent être attribués à une puissance *inconnue, envahissante* et *possédante* [2], et que cette puissance exerçait sur les Camisards un *entraînement* tyrannique.

D'après tout ce qui précède, on doit conclure que la médecine, malgré les prétentions des

[1] Page 150.
[2] Pages 153 et 155. Voir Pièces justificatives B.

médecins, reste muette devant les phénomènes qui nous occupent. Mais si pourtant ces phénomènes sont certains, que faudra-t-il en conclure? Qu'ils sont dus à une cause d'un autre ordre, c'est-à-dire à une cause de l'ordre surnaturel.

CHAPITRE VI.

A QUELLE CAUSE SURNATURELLE DOIT-ON ATTRIBUER LES PHÉNOMÈNES OBSERVÉS?

L'arbre est connu par son fruit. Par conséquent les protestants qui affirment que le Saint-Esprit est l'auteur de *tout*[1] ce qui se faisait chez les inspirés, affirment implicitement que tous leurs actes portent l'empreinte du caractère de l'Esprit-Saint. Or, l'Esprit-Saint étant la source de toutes les vertus, il faut, si les protestants disent vrai, que l'histoire des Camisards offre des exemples non interrompus de la plus parfaite édification.

Assurons-nous seulement si la charité, la pureté, l'esprit d'ordre, qui sont comme le sceau de l'action divine, ont régné parmi eux. La certitude que nous en acquerrons permettra de conclure, par voie de conséquence, à la pratique de toutes les autres vertus.

Mais auparavant ne serait-il pas utile d'être

[1] Voir plus haut, p. 25.

bien fixé sur un point essentiel? Les agitations, les convulsions, les chutes par terre, témoignaient la présence de l'Esprit chez les prophètes camisards : ces mêmes signes se retrouvaient-ils chez les prophètes du Seigneur lorsqu'ils étaient animés de son *bon* Esprit? Ouvrons l'Écriture, et lisons-la.

Lorsque la prophétesse Débora juge le peuple d'Israël et le délivre de la main de ses ennemis, on ne voit pas qu'elle tombe à la renverse, qu'elle ait des convulsions[1].

Lorsque Gédéon est *rempli* du *bon* Esprit du Seigneur et délivre Israël des Madianites et des Amalécites, l'Écriture nous le montre calme, sans convulsions, sans agitations, sans chutes à terre[2].

Lorsque le *bon Esprit* du Seigneur *s'empare* de Samson, il n'est pas dit qu'il éprouve aucune agitation extérieure[3].

Lorsque Samuel devient *prophète*, il n'a point d'agitations, de convulsions, mais toute sa personne respire un calme parfait[4].

[1] Juges, IV et V.
[2] Juges, chap. VI, vers. 34, et chap. VII.
[3] *Idem*, chap. XV, vers. 14.
[4] I Rois, chap. III, vers. 20.

Lorsque Saül (obéissant alors encore à Dieu) est oint par Samuel, *l'Esprit du Seigneur se saisit de lui, et il commença de prophétiser au milieu* des autres prophètes; mais l'Écriture ne nous le montre nullement agité[1].

Lorsque le bon Esprit de Dieu passe d'Élie à Élisée, celui-ci n'a pas de convulsions, il demeure calme[2].

Que dit le Nouveau Testament lorsque le Saint-Esprit se répand sur les apôtres? Est-il question de convulsions, de chutes par terre, d'agitations[3]? Loin de là! Quel calme délicieux règne dans cette sainte assemblée! Comme on y sent bien la présence du bon Esprit du Seigneur, et c'est pourquoi les langues de feu *se reposèrent* sur chacun des apôtres.

Mais nous lisons en revanche dans l'Évangile, que lorsque Jésus-Christ voulut chasser L'ESPRIT IMMONDE du corps d'un enfant, *le démon jeta* cet enfant PAR TERRE ET LE BRISA[4].

[1] I Rois, chap. X, vers. 10.

[2] IV *idem*, chap. II, vers. 9 à 12.

[3] *Actes des Apôtres*, II, I à 4.

[4] Saint Luc, IX, 42. — « Quant à la *nature* de l'a-
» gent inspirateur, nous lui demanderons (à M. Bost),
» pourquoi ce qu'il appelle le *Saint-Esprit* de ses coreli-
» gionnaires, revêt précisément les caractères opposés à

Ces rapprochements, qui dispensent de toute réflexion, étant faits, reprenons notre démonstration..

Comme généralité d'abord, et pour avoir une idée de l'ensemble du tableau, voici ce qu'on trouve dans la correspondance du maréchal de Villars. Il partage les Camisards en trois classes, la troisième composée de « gens » *sans religion, mais accoutumés au libertinage, aux meurtres*, à se faire nourrir par » les paysans, et enfin à ne plus faire que » *voler*, et mesme *beaucoup de débauches*[1]. »

Ailleurs il parle encore de *l'extrême brigandage des Camisards*[2], et il qualifie volontiers de *voleurs* les révoltés des Cévennes; voir no-

» ceux du Saint-Esprit des catholiques? Pourquoi, chez » les Camisards, comme chez tous les sectaires du monde, » chez les quakers ou trembleurs, chez les sckakers ou » pirouetteurs, chez les spiritaux, les anabaptistes, les » méthodistes anciens et modernes, etc., nous retrouvons presque toujours cet envahissement du système » nerveux, ces contorsions, ces convulsions, ces coups » et secousses effrayantes dont nous ne voyons pas la » moindre trace dans nos pieuses réunions catholiques? » Pourquoi donc ces dernières sont-elles les seules exceptées? » (M. de Mirville, p. 156.)

[1] Arch. de la guerre, vol. 1796, lettre de Villars du 23 juin 1704.

[2] Vie de Villars, I, p. 306.

tamment ses lettres des 5, 20, 22 et 27 septembre 1704[1].

Voilà pour la valeur morale prise en masse.

Passons aux faits particuliers.

Court, racontant l'expédition des Camisards sur Chambourigaud, dit que ce village *fut en particulier le théâtre où Joanny joua ses plus sanglantes scènes*[2]. Mais il se garde bien de les raconter. Suppléons à son silence :

« Ils firent brûler le cuisinier de l'hôtellerie du
» sieur Chabert avec le logis ; ayant vu une femme
» qui fuyait à travers champs avec cinq petits
» enfants, ils la poursuivirent, et quand elle fut
» entre leurs mains, ils martyrisèrent ces inno-
» cents en sa présence. Ils arrachèrent la langue
» au premier qui voulut se plaindre, après lui
» avoir fendu et ouvert la bouche avec une
» baïonnette. Ils crevèrent les yeux à un autre.
» Ils écartèrent le troisième. Ils remplirent la
» gorge d'un autre de charbons ardents. Ils
» assommèrent le plus jeune de coups de bâ-
» ton à la tête. Ils poignardèrent la mère, la

[1] Arch. de la guerre, vol. 1797.
[2] Court, t. I, p. 233.

» jetèrent sur un lit avec tous ses cinq enfants,
» et les y brûlèrent ensemble[1]. »

Les Camisards se ruèrent sur Frayssinet de Fourques, village catholique. Ils y trouvèrent une résistance qui valut aux habitants de faire *une triste expérience*, dit Court[2].

Veut-on savoir en quoi consiste cette expérience, qui valut entre autres aux *personnes sans défense* d'être passées au fil de l'épée[3]? Le voici :

« Cette résistance inespérée les fit entrer (les
» Camisards) dans une rage qui les porta aux
» derniers efforts de la vengeance la plus in-
» humaine. Ils mirent le feu à toutes les mai-
» sons. Ils tuèrent trente-quatre personnes,
» femmes ou enfants. Ils assommèrent l'épouse
» du sieur André Roussel, celle de Jean Valez,
» et celle de Jean Portalier à coups de crosse
» de fusil; ils partagèrent la femme du sieur
» Olivier Mazauric, enceinte de huit mois; ils
» poignardèrent d'autres femmes grosses, et
» grillèrent de petits enfants. Ils fendirent la
» tête et coupèrent le cou à l'épouse de Jean

[1] Louvreleuil, I, p. 126.
[2] Court, t. I, p. 235 et 236.
[3] *Idem*.

» Gout, et égorgèrent sa fille; ils blessèrent » mortellement sept autres personnes; le reste » des femmes s'étaient sauvées dans les bois avec » leurs enfants. Ils n'épargnèrent pas même » deux vieillards, qui avaient quatre-vingt-dix » ans chacun. Ils fusillèrent l'un dans son lit » et l'autre sur sa chaise[1]. »

Qu'on ne croie pas qu'il y ait de l'exagération dans le récit de l'auteur catholique à qui nous l'empruntons : un auteur protestant s'est chargé de le confirmer en le complétant. « Olivier Mazauric, lieutenant des miliciens contre » qui combattaient les Camisards, dit-il, vit » *un Camisard féroce* nommé Liron, de Mey- » rueys, saisir sa malheureuse femme *enceinte*, » *arracher de son sein son enfant*, et le plan- » ter au bout d'un pieu. Trente-trois autres » personnes périrent avec elle. Cette *horrible* » *boucherie* ne finit qu'à quatre heures du » soir[2]... »

Quand on voit un auteur protestant faire un pareil aveu, on est bien obligé de croire que les auteurs catholiques du temps ne se sont pas plu à charger le tableau des cruautés dont ils

[1] Louvreleuil, I, p. 140.
[2] Peyrat, I, p. 413.

nous ont conservé la mémoire. Citons-les encore; après ce qu'on vient de lire, tout est croyable.

« Puis ils portèrent le fer et le feu à Salindres, » qui était un joli bourg appartenant à M. le » baron d'Alais. Ils renversèrent vingt et une » maisons avec l'église, et tuèrent neuf habi- » tants, parmi lesquels ils fendirent un homme » en vie, et après lui avoir arraché les boyaux » du ventre, ils en ceignirent sa femme en façon » de ceinture[1]. »

« On compta, dit Brueys, des femmes en- » ceintes, des enfants à la mamelle ou sortant » du ventre de leurs mères, contre lesquels ces » barbares s'acharnaient *principalement* par » les ordres de leurs cruels prophètes[2]. »

Ces atrocités revêtaient un caractère si épouvantable, elles dépassaient tellement les bornes de ce que la fureur humaine peut inventer de plus cruel, qu'elles remplissaient d'horreur le cœur même des officiers qui commandaient dans les Cévennes[3].

1 Louvreleuil, I, p. 137.

2 Brueys, II, p. 83. — « Il a été homicide dès le ommencement. » (S. Jean, VIII, 44.)

3 Voir Pièces justificatives C.

M. Peyrat raconte que le meurtre de l'archiprêtre du Chayla fut à la fois un acte de vindicte publique et de *vengeance personnelle*[1]. Le prieur de Saint-Martin de Boubans est tué dans la cour de son presbytère pour quelque motif de *vengeance personnelle*[2] par des hommes de la bande de Laporte. Et plus loin nous lisons ce touchant aveu : Cavalier « fait mettre » à mort, *on ne sait pourquoi,* le curé de Cais- » sargues[3]. » Tout commentaire est superflu.

Du reste, Cavalier était coutumier du fait; combien de fois fit-il « main basse sur nombre » de catholiques dont il *prétendait* avoir lieu » de se plaindre[4]? » Demandez à Court, il vous citera le nom des villages où Cavalier exerçait ses *prétentions*. Les Camisards, on le pense bien, ne se faisaient pas faute d'appliquer un principe aussi commode, et nous lisons dans le même historien qu'à leur tour « ils firent main » basse sur nombre de *personnes* de qui ils » *prétendaient* avoir reçu de mauvais traite-

[1] Tome I, p. 298, *note*.

[2] Peyrat, I, p. 323.

[3] *Idem*, p. 339. — Leur Saint-Esprit aurait été bien bon de donner ses raisons.

[4] Court, II, p. 101.

» ments[1]. » Ici le principe est généralisé, il ne s'agit plus de *catholiques* seulement; du reste, les femmes elles-mêmes étaient aussi massacrées par les révoltés[2].

C'est-à-dire qu'on commettait le meurtre pour le plaisir de le commettre[3]. Donnons-en quelques autres exemples.

A Cendras, Cavalier brûle l'abbaye et dix ou douze maisons du voisinage. « Une fille de treize » à quatorze ans souffrit un cruel martyre par » les mains de ces impies : car ils lui brûlèrent » le sein avec une pelle rougie au feu, ils lui » arrachèrent la langue, lui coupèrent les doigts » et les poignets, et la firent ensuite brûler[4]. »

« Un jeune homme de Saint-Julien, près

[1] Court, I, p. 220.

[2] *Idem*, I, p. 350.—Castanet, en se mariant, fit grâce à des prisonniers. Ce mariage, dit Court, sauva la vie à vingt-cinq hommes ou femmes qui venaient d'être arrêtés.

[3] A propos du manifeste publié par Cavalier après l'assassinat de madame de Miramon par les Camisards... on lit dans Court : « Les Camisards n'ont pu parler ainsi » sans pécher contre la vérité (ils disaient qu'ils n'avaient » tué que pour se défendre): Combien de fois n'ont-ils » pas *attaqué et tué des gens* QUI NE LEUR DISAIENT RIEN, » mais contre lesquels ils avaient des *préventions*, ou » dans le dessein d'inspirer la terreur et de se faire » craindre ! » (*Idem*, II, p. 147, *note*.)

[4] Louvreleuil, I, p. 134.

» d'Alais, étant tombé entre les mains des Ca-
» misards de la troupe du nommé Saint-Jean,
» ils le condamnèrent à être égorgé sur le grand
» chemin de Vezenobre, et parce qu'au premier
» coup qu'il reçut il invoqua la Mère de Dieu,
» on affecta de le percer avec un poignard
» aux endroits de son corps qui n'étaient pas
» mortels, pour le faire souffrir plus long-
» temps[1]. »

« Au combat de la Roche d'Aubais, trente
» dragons périrent avec un jeune lieutenant de
» l'illustre maison de Rambouillet, réfugiés en
» Danemark.... Un nommé Grasset, de Vauvert,
» l'abattit d'un coup de fronde, et, pour l'ache-
» ver, bondit aussitôt sur lui *comme une hyène.* »
Je suis de la foi, « disait le malheureux officier
» mourant, je suis de la foi! » — « De la foi ou
» non, répondit l'*impitoyable* Camisard, tu n'y
» passeras pas moins! » Et il l'assomma avec
» son bâton coiffé d'une grenade de fer[2]. »

Après l'expédition sur Sumène, les Camisards
s'étant ravitaillés à Ganges, « firent en chemin
» quelques expéditions, brûlant des églises et
» passant par les armes quelques personnes

[1] Louvreleuil, I, p. 136.
[2] Peyrat, I, p. 55.

» dont ils n'étaient pas contents[1]. » Quel motif !....

Les femmes n'étaient pas les dernières à suivre de si beaux encouragements. Les prophétesses ordonnaient l'égorgement des catholiques avec le plus grand enthousiasme[2]. Une d'entre elles, Lucrèce, ne dédaignait même pas de mettre la main à l'œuvre. Au combat des Roches d'Aubais, *à mesure que les dragons* BLESSÉS *tombaient de cheval,* la belliqueuse Lucrèce *se jetait sur eux et* ACHEVAIT DE LES EXPÉDIER *avec son sabre*[3].

Il serait trop long de citer tous les actes de barbarie commis par les Camisards; mais le récit de ceux qui précèdent peut faire juger si leurs inspirations venaient du ciel ou de l'enfer[4].

[1] Court, I, p. 291.
[2] *Idem*, I, p. 397, *note*.
[3] *Idem*, II, p. 177. — Peyrat, II, p. 55.
[4] Les protestants haranguant le maréchal de Villars à Nîmes, lui dirent à propos des Camisards :
« ... Car enfin, il faudrait avoir perdu tout sentiment
» de religion et d'humanité pour seconder une troupe de
» scélérats qui joignent à leur révolte l'impiété, les
» *sacriléges*, les *meurtres*, les *incendies et mille autres*
» *cruautés* dont les DÉMONS SEULS peuvent être capables. »
(Court, II, p. 435.) Voir Pièces justificatives D.

Est-on curieux maintenant de connaître quelques-uns des chefs de ces *rebelles* [1] ? Voici leur portrait tracé par des mains protestantes.

Roland : *chef sacerdotal* [2] des Camisards; » nature *à double face*, le calme s'unissait en » lui à l'*emportement*, l'*astuce* à l'intrépidité, » le calcul à l'enthousiasme [3]. »

Esprit Séguier : *grande figure* qui domine *magnifiquement* le soulèvement des Camisards [4]. A l'appui de cette appréciation, citons un fait de la vie de Séguier : Un jour Esprit Séguier demande les armes déposées au château de Ladevèze. Le seigneur refuse de les livrer. « Le prophète (Esprit était prophète) *furieux*, » enfonce les portes *et ordonne un massacre* » *général; toute* cette famille infortunée périt : » le châtelain, sa *vieille* mère, sa sœur, son » frère, son oncle, l'intendant, les domestiques; » puis il mit le feu au manoir et se retira emportant les armes, la vaisselle d'étain [5]..... »

Joanny, lui, nous est représenté comme portant PARTOUT *la terreur et l'effroi*, et *dévouant*

[1] Court, I, p. 71 et 81.
[2] Peyrat, I, p. 345.
[3] *Idem*, II, p. 227.
[4] *Idem*, I, p. 305.
[5] *Idem*, I, p. 302.

A SON RESSENTIMENT TOUT *ce qu'il trouvait sur ses pas*[1].

Laporte : « successeur de Séguier, il ranima » l'insurrection défaillante, lui inspira son âpre » courage, et *apprit* au lionceau à *déchirer* sa » proie[2]. »

Ravanel : « maïgre, trapu, noir, à mufle » de boule-dogue, toujours hérissé et *gromme-* » *lant.... ne vivait que d'eau-de-vie*, *de tabac*, » de combat et de psalmodie[3]. »

Que penser du *Saint-Esprit* qui choisissait de pareils ambassadeurs ?

Les Camisards étaient des *sacriléges*. Ce ne sont pas les catholiques qui l'ont dit, mais bien leurs coreligionnaires[4] contemporains, vivant à

[1] Court, I, p. 233.

[2] Peyrat, I, p. 325.

[3] *Idem*, p. 370.

[4] Voir plus haut, p. 158. *note*. — La scène suivante est-elle une dérision de l'Évangile? Après la bataille de Gaverne, Cavalier étant à dîner avec plusieurs des siens, l'Esprit saisit son parent Jean Cavalier, lequel parla ainsi : « Je te dis, mon enfant, qu'un de ceux qui sont » assis à cette table et qui a *trempé la main dans le* » *même plat* avec mon serviteur, a dessein de l'empoi- » sonner. » L'Esprit fait dire ensuite à un autre prophète qu'à cette même table est assis un homme qui a VENDU son serviteur (Cavalier) *pour une somme d'argent*. (*Théâtre sacré des Cévennes*, p. 47 et 48.)

côté, au milieu d'eux, témoins journaliers de tous leurs crimes, par conséquent bien au fait de leurs actions; ce n'est donc pas sans de bonnes raisons qu'ils les ont qualifiés ainsi, et nous les croyons volontiers, sans plus ample information.

A ce propos, il ne sera pas inopportun de revenir sur leur acharnement contre tout ce qui était catholique. On a pu remarquer, en lisant le chapitre Ier, que cet acharnement n'avait pas le caractère de la vengeance, mais d'un système de destruction poursuivi sans relâche à chaque pas, à chaque instant. Les actes de destruction ne constituaient pas des faits isolés qu'on aurait pu considérer comme des accidents de la rébellion cévénole; point du *tout*. Ils étaient eux-mêmes le but de la révolte, et rien ne le prouve mieux que ce laissez-aller dans le crime par suite duquel les massacres avaient lieu on *ne sait pourquoi*[1], ou bien parce que les victimes déplaisaient à leurs meurtriers. Raisons suffisantes, il est vrai, pour des *scélérats*[2] qui prétendaient s'être soulevés au nom de la liberté religieuse, mais dont tous les efforts

1 Voir plus haut.
2 Voir page 158, *note*.

tendaient à anéantir, à *abolir* l'Église qui fait *avaler le basilic*[1] à ses enfants.

« *Leur fureur*, raconte un de leurs histo-
» riens, croyait disposer des éléments ; leur
» anathème consumait comme la foudre. Nous
» n'avions, dit l'un d'eux, qu'à crier : Au feu !
» Au feu Babylone ! et soudain l'église et la
» bourgade s'embrasant d'elles-mêmes, mon-
» taient en fumée dans le ciel : » — « Où est
» donc le Dieu de ces églises? s'écriaient-ils,
» S'il existe, qu'il paraisse ! qu'il arrache son
» temple aux flammes et son peuple à la mort[2] ! »

Les païens ne parlaient pas autrement jadis contre le temple de Jérusalem et le Dieu d'Israël. Mais qui, en songeant aux atrocités rap-

[1] *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 24. — « Dépos. de
» Jacques Mazel : Alexis... étant dans l'inspiration, repro-
» cha aux femmes qui étaient présentes qu'elles avaient
» *avalé le morceau du basilic*, et me tendant la main il
» me dit : *Toi, mon frère, tu ne l'as pas avalé.* »
M. Bost (*Prophètes protestants*, p. 144, *note*), s'ingénie à voir là une double allusion au basilic ou serpent comme représentant le mensonge et le péché, ou à Judas qui reçut de la main de Jésus-Christ un morceau de pain pour le signaler comme traître. Cette explication est fausse : il s'agit ici de *l'hostie consacrée* et M. Peyrat n'a pas hésité à le reconnaître dans son *Histoire des Pasteurs du désert*. Tome I, p. 266. — Voir aussi Louvreleuil, I, p. 27.

[2] Peyrat, II, p. 13.

portées plus haut, pourrait croire à une assistance divine en faveur de *scélérats* dans cette œuvre de dévastation?

« Les églises et les maisons curiales, dit » Court, n'étaient pas épargnées [1], » aussi les Camisards brûlèrent *toutes celles qu'ils purent*, celles du Bousquet, de Cassagnas, du Prunet, de Saint-Andiol de Clerguemorte, de Montlezon, de Moissac, de Saint-Martin de Corconac, de Sainte-Croix de Caderle, de Saumane, de Peyroles, de Gabriac, de Saint-Roman, de Genoillac, etc., etc. [2]. Celles-ci sont données à titre de simple renseignement, car on ne peut les mentionner toutes.

Lors de la prise de Sauve par Cavalier, ils massacrèrent trois ecclésiastiques et brûlèrent l'*église* [3].

Le jour où un nommé Dortial, prophète, parut publiquement, les Camisards brûlèrent neuf églises, tuèrent deux curés, blessèrent à mort le vicaire, et renversèrent l'autel de l'église Saint-Maurice sous Chalençon [4].

[1] Court, I, p. 101.
[2] *Idem*, p. 117 et 219.
[3] *Idem*, p. 150.
[4] *Idem*, II, p. 282.

« Tout le village de Groupières éprouva l'im-
» pétuosité de leurs emportements, car de qua-
» tre-vingts maisons ils n'y en laissèrent que
» sept. Le feu détruisit entièrement les autres,
» et ce qui fait horreur à la piété des âmes
» fidèles, ils brûlèrent l'église paroissiale avec
» le tabernacle et le très-saint sacrement qui y
» était renfermé[1]. »

Esprit Séguier, ce ministre plénipotentiaire du Saint-Esprit, dont la *grande figure* domine *magnifiquement* le soulèvement des Cévennes, Esprit Séguier *avait résolu* LE MASSACRE GÉNÉRAL DES PRÊTRES[2]. *Partout sur son passage il détruisait les églises, les croix et tous les insignes du catholicisme*[3].

Ailleurs on voit les Camisards *brûler quelques églises*[4], comme qui dirait à titre de passe-temps.

D'un autre côté, Roland quand il « se ruait
» dans la vallée du Gardon d'Alais, abolissait
» les insignes du catholicisme[5]. »

C'est-à-dire que partout et toujours, au nom

[1] Louvreleuil, I, p. 118.
[2] Peyrat, I, p. 301.
[3] *Idem*, p. 302.
[4] Voir ci-dessus, p. 157.
[5] Peyrat, I, p. 321.

de la liberté religieuse, on détruisait ce qui était catholique.

Du reste, la fureur des Camisards contre les prêtres catholiques ne se traduisait pas constamment par leur massacre immédiat; ils aimaient d'abord à les mutiler.

Ainsi ils firent *souffrir*, dit Louvreleuil[1], l'*opération honteuse d'Origène* à un ecclésiastique, régent d'école, nommé Paran, qui en mourut au bout de neuf jours. Ce fait doit être tenu pour authentique, et Court lui-même le rapporte d'après Louvreleuil, sans le commenter et sans le démentir[2].

Le curé de Saint-André de Lancise est précipité du haut du clocher de son église, où il était allé sonner le tocsin, et on l'achève après lui avoir coupé le nez et les lèvres[3].

C'est à l'occasion de ces mutilations que Fléchier, dans une lettre pastorale du 6 septembre 1703, citée par Brueys (II, page 190) et par Court (II, page 12), dit que les Camisards infligeaient ces supplices aux prêtres catholiques, pour avoir « le plaisir de les dégrader inhu-

[1] Tome I, p. 45
[2] Tome I, p. 60, *note*.
[3] Louvreleuil, I, p. 45. — Brueys, I, p. 308.

» mainement et de leur ôter, avec la vie, tout
» ce qui pouvait avoir servi à exercer les fonc-
» tions de leur prêtrise. »

Au surplus ils en voulaient tellement aux prêtres, qu'ils s'en prenaient aux populations dans le cas où elles ne les livraient pas entre leurs mains ou ne les chassaient pas. Voici, en effet, ce que Roland écrivait aux habitants de Saint-André de Valborgne :

« Nous, comte et seigneur Roland, généralis-
» sime des protestants de France[1], nous ordon-
» nons que vous ayez à congédier dans trois
» jours tous les prêtres et missionnaires qui
» sont chez vous, *sous peine d'être brûlés tout*
» *vifs, vous et eux*[2]. »

On ne peut se méprendre sur le but poursuivi par l'Esprit qui poussait les Camisards. Il ne s'agit pas ici de vengeance. Destruction du catholicisme, abolition de la messe, qu'ils appelaient *la mère du diable*[3], tel était

[1] Le titre fastueux pris par Roland, qui n'était *qu'un pauvre chef de bande* (Peyrat, I, p. 331), prouve combien l'orgueil, cette vertu qui procède éminemment du Saint-Esprit, était étrangère au cœur du *chef sacerdotal* des Camisards.

[2] Court, I, p. 219.

[3] Fléchier, I, p. 363.

le mot d'ordre, et on voit comment il était suivi.

S'il est une vertu qui soit l'apanage exclusif de ceux qui vivent sous l'inspiration permanente de l'Esprit-Saint, c'est bien la pureté. Les Camisards doivent donc nous en donner de suaves exemples ! Recherchons avec avidité tout ce qui dans leur histoire pourra exciter notre zèle et notre admiration sur ce point délicat.

Écoutons d'abord le maréchal de Villars :...
« Avec cela peut-être trouvera-t-on moyen d'en
» faire sortir (de la province) de bonne volonté
» un assez grand nombre, que les pères mesme
» nous donneroient, plusieurs craignant les
» malheurs que leur attire le *libertinage de*
» *leurs enfants, car il y a une grande débau-*
» *che parmy les Camisards. La plupart de*
» *leurs chefs ont leurs demoiselles*[1]. »

Et plus loin :

« La maîtresse ou la fiancée de Ravanel fut
» prise hier; elle nous promet son amant, car
» on n'a jamais veu en mesme temps tant
» *d'apparence de religion* et de *vice* dans les
» mesmes gens[2]. »

[1] Arch. de la guerre, vol. 1797. Lettre du 9 août 1704.
[2] *Idem*. Lettre du 24 août 1704.

Et plus loin encore :

« J'ai eu l'honneur de vous mander aussy » que vous ne devez pas compter qu'il n'y ait » toujours des troupes de voleurs en ces pays- » cy, et de gens accoutumés au meurtre, et *à* » *un très-grand libertinage, mêlé à leur esprit* » *de religion*[1]. »

Du reste, les auteurs protestants n'ont pu nier le fait d'immoralité reproché aux Camisards. Ainsi, lorsqu'une fraction des Camisards quitta la France, la Baume, cité par Court, *sans commentaire et sans réticence,* dit d'une de ces troupes : « Ils partirent le 2 décembre » pour Genève avec huit femmes, *qui n'étaient* » *que leurs bonnes amies*[2]. » Or, il n'est pas douteux que si c'était une calomnie, Court ne l'eût relevée, puisqu'il a soin de nous assurer ailleurs[3] : « La vérité est si embrouillée dans » toute cette histoire, que je la recherche même » jusque dans les *moindres bagatelles*. »

Nous citerons encore d'après lui, et sur le sujet qui nous occupe, une pièce curieuse à

[1] Arch. de la guerre, vol. 1797. Lettre du 5 septembre 1704.

[2] Court, III, p. 94.

[3] Tome I, p. 301.

plus d'un titre. C'est une lettre adressée aux Camisards par un synode protestant étranger, lettre qui fut *publiée et qui courut dans toutes les Cévennes*[1]. Le caractère d'authenticité de cette pièce n'est pas douteux, au témoignage de Court lui-même qui affirme que : « *Ces avertis-* » *sements* ou autres semblables *firent d'abord* » *cesser* les massacres et furent LA VÉRITABLE » RAISON pour laquelle les Camisards donnèrent » alors la vie à quatre ou cinq curés qu'ils » avaient eus à leur discrétion[2]. »

Voici cette lettre :

« Mais, hélas, mes très-chers frères! nous » apprenons avec douleur, qu'après avoir com- » mencé par l'esprit *vous finissez par la chair*, » et que vous vous mettez en danger de perdre » tout le fruit de vos souffrances. Un bruit » *public et certain* nous a fait savoir qu'il y a » parmi vous des incendiaires et des meurtriers, » mais tels qu'on ne voit pas parmi les idolâtres » et les infidèles. On nous *confirme de toutes*

[1] Louvreleuil, I, p. 202. — La copie d'une partie de cette pièce se trouve aux Archives imp., section adm , TT. 284. — Voir aussi Arch. de la guerre, vol. 1614. Lettre de Basville du 6 octobre 1702.

[2] Court, I, p, 225. — Mémoires de la sœur Demerez : lettre du 6 mai 1704.

» *parts* que vous tolérez parmi vous, non-seule-
» ment des FILLES LIBERTINES travesties en gar-
» çons, qui contrefont les fanatiques d'Écosse,
» mais encore des troupes de furieux, qui
» osent se vanter d'être inspirés du Saint-Esprit
» et de professer notre sainte religion, et qui
» cependant courent toutes les nuits le fer et
» le feu à la main, pour se venger eux-mêmes
» de ceux qu'ils regardent comme leurs enne-
» mis; qu'ils *les égorgent dans les bras du*
» *sommeil*, qu'ils brûlent leurs maisons; en
» sorte qu'au lever du soleil on ne trouve sur
» leurs traces qu'édifices embrasés, et que sang
» humain impitoyablement répandu[1].

» Mais ce qui nous afflige le plus, mes très-
» chers frères, ce qui alarme pour vous toutes
» nos Églises, ce qui nous fait craindre que
» Dieu ne se retire entièrement de vous, c'est
» qu'on nous assure que non-seulement vous
» tolérez ces filles et ces femmes qui *imitent*
» *les bacchantes*, et ces furieux, mais que vous
» LES AIDEZ SECRÈTEMENT EN TOUT CE QUE VOUS

[1] Court n'a pas donné le paragraphe suivant. — Louvreleuil, I, p. 204, rapporte la lettre dont il est ici question. Il l'avait reçue, dit-il, d'un avocat religionnaire. (*Idem*, p. 202.)

» POUVEZ, *que vous vous réjouissez de leurs* » *crimes*, que vous vous glorifiez de leurs atten- » tats, au lieu que vous devriez en pleurer et » dire anathème à celles qui profanent les » choses saintes par leurs fictions sacriléges, » et à ceux qui commettent des actions si bar- » bares, si contraires aux lois du christianisme, » qui déshonorent la pure religion que nous » professons, et l'exposent aux médisances des » hommes de toutes les nations. »

Enfin cette lettre se termine par l'admonition suivante :

« N'ayez aucun commerce avec les supersti- » tieux et les idolâtres; mais aussi *n'ayez au-* » *cune communication avec les coureuses*, » avec les incendiaires et les meurtriers, pour » n'être point participants de leur iniquité... »

Il est permis de penser, d'après un langage aussi clair, que les auteurs catholiques n'ont pas calomnié les Camisards, lorsqu'ils ont raconté leurs désordres généraux ou particuliers[1]. Et ce n'est pas sans motif que Louvreleuil a pu écrire ce qui suit :

[1] Nous ne citerons qu'un exemple de ces désordres particuliers : « Le prophète Esprit Seguier avait été con- » damné dans sa jeunesse à être pendu pour avoir *violé*

« L'égarement de l'esprit et la corruption » des mœurs des fanatiques faisaient voir qu'ils » étaient du nombre de ceux de qui le roi-pro- » phète a dit qu'ils ont reçu leur âme en vain, » *acceperunt in vano animam suam*, puisqu'ils » n'en avaient que comme les bêtes, pour se » laisser aller à toute sorte de brutalité char- » nelle, leurs assemblées ne servant que de » rendez-vous et de lieu de prostitution. Les » incestes, les adultères, les fornications, *et la* » *grossesse d'un très-grand nombre de filles* » *de toutes les paroisses, devenues enceintes en* » *même temps dans ces sabbats nocturnes*, *en* » *furent des preuves manifestes*[1]... »

Le *Saint-Esprit* ne se montrait d'ailleurs pas plus rigide vis-à-vis de ses interprètes directs que vis-à-vis de la foule du peuple; ainsi les prophétesses[2] jouissaient de certaines licences. Écoutons encore le maréchal de Villars :

» *une petite fille*, et aux galères depuis quelques années » pour ses larcins, *concubinaire public d'une coureuse* » appelée Catherine Doux. » (Louvreleuil, I, p. 34.)

[1] *Idem*, p. 200.

[2] Les prophétesses « étaient des malheureuses, connues d'un chacun pour les plus grandes coureuses du pays. » (Sœur Demerez, lettre du 17 août 1703.)

« Une prophétesse âgée de vingt-sept à vingt-
» huit ans, fut arrêtée, dit-il, il y a dix-huit
» mois, et menée devant M. d'Alais. Il l'inter-
» rogea en présence de plusieurs ecclésias-
» tiques. Cette créature, après l'avoir écouté,
» lui répond d'un air grave et modeste, et
» l'exhorte à ne plus tourmenter les véritables
» enfants de Dieu, et puis lui parle une heure
» de suite une langue étrangère...

» Vous croyez bien, Monsieur, que M. d'A-
» lais fit enfermer la prophétesse. Après plu-
» sieurs mois, cette fille paraissant revenue de
» ses égarements, et par les soins et avis du
» sieur de Mandajors (maire d'Alais), qui la
» fréquentait, on la laissa en liberté. De cette
» liberté, et de celle que le sieur de Mandajors
» prenait avec elle, il s'en est ensuivy que
» *cette prophétesse est grosse*[1]. »

M. Peyrat dans son *Histoire des Pasteurs du désert* raconte, qu'une jeune châtelaine conçut pour Roland, le prophète-roi, le chef sacerdotal des Camisards, *une passion romanesque et mystique*[2]. Le maréchal de Villars, qui avait

[1] Arch. de la guerre, vol. 1797. Lettre du maréchal de Villars du 14 novembre 1704.

[2] Tome I, p. 329, et tome II, p. 223.

eu occasion de s'occuper de cette passion de Roland, en parle ainsi :

« Il y a plus de six semaines qu'un nommé » Maltar me vint trouver icy, et me fit espérer » de faire surprendre Rolland. Il a suivy son » projet, et à mon dernier voyage d'Uzès peu » s'en est fallu qu'il ne réussît. Il y a deux » filles de condition, nommées mesdemoiselles » Cornely, très-bien faites, et qui *honorent de* » *leurs bonnes grâces Rolland* et Maillé son » lieutenant. Ces deux filles estoient dans le » château de Castelnau depuis quinze jours, et » Rolland, ainsy que j'en estois informé par ses » lettres, leur promettoit de les venir voir à la » première occasion. Il y vint dans *la nuit* du » 13 au 14, avec six de ses principaux officiers » et deux valets. M. de Paratte, averty sur le » champ par ledit Maltar et un nommé Rouvière » qui agissoit de concert pour nous livrer Rol- » land, y envoya[1] le sieur de Castelladi, com- » mandant le second bataillon de Charolais, avec » tous les officiers de son bataillon à cheval et » trente dragons. Ils allèrent à toute bride. Rol-

[1] M. de Paratte rendant compte de son expédition, dit que Roland *s'est venu brûler à la chandelle.* (Lettre du 15 août 1704. Arch. de la guerre, vol. 1798.)

» land, averti par une sentinelle[1] au haut du
» château, sortit *du lit*[2], et n'eut que le temps
» de descendre dans la cour et monter à
» cheval à poil avec ses gens. Ils sortirent par
» une porte de derrière du château, dans le
» temps que les officiers y entroient; mais la
» troupe de dragons, qui avoit fait le tour, les
» coupa dans la plaine, et les arrêta dans un
» chemin creux. J'avois fort recommandé que
» l'on prît Rolland vif, s'il estoit possible; mais
» un dragon l'a tué, et cinq des autres parmy
» lesquels sont Maillé, Raspal et Caularet[3]. »

Hâtons-nous de rappeler, que c'est de la main de ce même Roland que les populations » *accouraient* recevoir « la cène, le baptême, *la* » *bénédiction nuptiale*[4]. »

L'esprit d'ordre a-t-il pu faire défaut aux Camisards, si, en effet, ils ont été inspirés en

1 C'était *un Anglais fort affectionné au service* de Roland. (Court, II, p. 469.)

2 *En chemise*. (Court, II, p. 469.)

3 Arch. de la guerre, vol, 1797. Lettre de Villars du 16 août 1704. Ailleurs le maréchal de Villars répète que Rolland *étoit en grand commerce* avec mademoiselle Cornely; même vol., rapport à Louis XIV, en date du même jour.

4 Peyrat, I, p. 345.

toutes choses par le Saint-Esprit? Pour répondre à cette question, rappelons seulement, à titre d'exemples, deux circonstances de leur histoire.

Le baron d'Aigalliers avait entrepris de ramener les Cévénols révoltés à faire leur soumission à Louis XIV. Dans ce but, s'étant rendu à Durfort, il s'apprêtait à haranguer la foule du haut du balcon du château, lorsque « au » même instant, un prophète, debout sur une » éminence à l'extrémité du pré, en face du » balcon, la réclame aussi; la multitude se » tourne aussitôt, la moitié vers le baron, et » l'autre vers le prophète. Celui-ci, sans doute » scandalisé que la conférence fût ouverte sans » une prière ou un cantique, entonna aussitôt » un psaume, que tout le peuple continua en » chœur. D'Aigalliers fâché, dit à Roland : « Il » y a temps pour tout, pour chanter les louan» ges de Dieu et pour songer à ses affaires. Je » vois qu'on abuse de la Parole de Dieu pour » m'interrompre, et je m'en vais. » Un habitant » de Durfort, nommé Ollivier, voulut faire ob» server au prophète qu'il devait laisser parler » le baron, obligé de s'en retourner le soir, » et qu'il était déjà tard. Ravanel, à cheval au » milieu de la foule, entendant cette obser-

» vation, s'écria furieux : « Comment, j'adore
» Dieu, on veut m'empêcher d'entendre la
» Parole de l'Éternel ! » Et tirant son sabre, il
» en asséna un grand coup sur le bras du *ma-*
» *lencontreux* Ollivier. La vieille baronne d'Ai-
» galiers, qui avait accompagné son fils, s'é-
» pouvante ; *un tumulte horrible se fait dans*
» *l'assemblée ;* plusieurs brigadiers camisards
» s'élancent sur Ravanel, *qui les renverse sous*
» *son cheval.* Ils se relèvent, le poursuivent, et
» le ramènent désarmé. *Enfin,* comme la nuit
» approchait, d'Aygaliers put commencer son
» discours[1]... »

Lorsque Cavalier eut fait sa soumission, on crut que tout allait rentrer dans l'ordre. Ce fut une erreur. Les autres chefs camisards étant, ainsi que Cavalier, *inspirés* par le même Saint-Esprit de paix et de concorde, ils commencèrent à se diviser, chacun voulant pousser les siens à la continuation de la guerre. Cavalier désorienté au milieu de cette confusion générale, tenta de ramener Roland au parti qu'il avait pris de se soumettre, mais celui-ci ne fut pas d'une humeur accommodante. « Ils eurent

[1] Peyrat, II, p. 218.

» sur cela, dit Brueys[1], une contestation assez » vive, sur laquelle leurs prophètes furent con- » sultés; Daniel, qui était celui de Cavalier, fut » d'avis d'obéir au roi; Moyse, qui était celui » de Roland, fut d'un sentiment contraire; et » ayant *tiré au sort*, pour savoir auquel il » fallait s'en rapporter, le sort décida en faveur » de celui de Cavalier. » Le *Saint-Esprit* tirant au sort entre deux opinions pour savoir laquelle choisir !...

Court[2] confirme le récit de Brueys : car il constate que les *prophètes se jetèrent entre Cavalier et Roland,* LES SÉPARÈRENT[3], *et obligèrent Roland à consentir.*

L'esprit d'ordre ne se manifestait pas seulement dans la vie politique des Camisards, il régnait aussi au milieu de leurs assemblées religieuses[4]. On lit dans le *Théâtre sacré des Cévennes*[5] : Déposition de Jeanne Castanet.

[1] Tome II, p. 356.

[2] Court, II, p. 420.

[3] Preuve d'entente cordiale.

[4] « Outre l'inspiration, plusieurs d'entre eux *s'étaient » érigés* en prédicateurs ou en ministres; MAIS IL N'Y EN » AVAIT *point qui eussent été établis dans les règles.* » (Court, I, p. 175.)

[5] Page 21.

« Il arriva un jour dans une des assemblées, » que plusieurs inspirés commençaient à parler » ensemble, de sorte que l'un de ceux de la » compagnie dit à quelques-uns : *Taisez-vous,* » *de la part de Dieu*[1] *!* et ils cessèrent de par- » ler ensemble ; mais ensuite ils parlèrent l'un » après l'autre. Je crois que celui qui commanda » ainsi avait lui-même reçu le don. » (1 Cor. 14, 31, 32, 33.)

Que l'on mette ce récit en regard de celui où l'Écriture nous montre l'ordre admirable qui régnait dans le Cénacle, après que le Saint-Esprit se fut répandu sur les apôtres, et que l'on juge de la ressemblance des actes à dix-sept cents ans de distance ! Quel calme, quelle simplicité, quelle grandeur d'un côté ! De l'autre, quel désordre, quelle situation ridicule ! En comparant ces deux scènes si différentes, ne reconnaîtra-t-on pas dans le récit du *Théâtre sacré des Cévennes*, *la singerie* de l'Esprit de vérité ? N'est-ce pas avec une irrévérence grossière que le nom de Dieu y est invoqué comme

[1] Cavalier menaçait aussi *de la part de Dieu* le maréchal de Montrevel, à propos des châtiments qu'il infligeait aux protestants. (Arch. de la guerre, vol. 1708. Lettre du 16 septembre 1703.)

principe d'autorité? Le fait rapporté ici par le *Théâtre sacré des Cévennes*, constate une confusion, confusion palpable, dont l'Écriture n'offre jamais de trace dans les circonstances où l'Esprit-Saint manifeste son action. C'est que l'ordre étant avant tout, par excellence, le signe de la présence de Dieu, là où Dieu n'est pas, l'ordre ne peut régner. Avant tout aussi, ajouterons-nous, le respect accompagne toujours les paroles de ceux qui, dévoués au Seigneur, nous parlent en son nom et de lui.

Or ces deux conditions d'ordre et de respect ne se rencontrent pas dans le passage cité du *Théâtre sacré*, et c'est pourquoi l'on est amené à y voir tout le contraire de ce que les possédés des Cévennes ont cru sur ce point.

Nous n'irons pas plus loin dans l'étude que nous avons entreprise sur leur histoire. Il serait superflu de chercher d'autres témoignages que ceux réunis dans ce dernier chapitre, de l'absence de l'Esprit-Saint au milieu d'une population qui s'est glorifiée d'en être inspirée.

Notre dessein était d'en réunir un certain nombre et de les grouper sous une forme qui rendît cette démonstration plus saisissable. Si l'on veut bien se reporter au récit de la maladie

spirituelle qui ravagea le Dauphiné et les Cévennes au commencement du dix-huitième siècle, si l'on veut bien se rappeler l'origine de cette épidémie, son développement, l'immoralité qui l'accompagna, la longue suite de crimes qu'elle provoqua, on sera édifié sur le mérite de la croyance des Cévénols à une assistance céleste toute spéciale à cette époque. Notre travail dès lors est fini, et il ne nous reste qu'à le résumer par une conclusion générale.

Cette conclusion la voici :

Des phénomènes prodigieux se sont manifestés chez les Camisards;

Ces phénomènes sont certains;

La médecine est impuissante à les expliquer;

Ils sont dus par conséquent à une cause surnaturelle;

Mais à coup sûr le Saint-Esprit n'en est pas l'auteur[1].

[1] « Les faits surnaturels de cette histoire *sont si bien* » *constatés*, que si l'on ne veut pas y voir le doigt de » Dieu, il faudra y reconnaître l'agence de SATAN. » (Bost, *Les Prophètes protestants*, p. 48, *note*.)

FIN.

OUVRAGES A CONSULTER

SUR

L'HISTOIRE DES CAMISARDS.

Récit fidèle de ce qui s'est passé dans les assemblées des Fanatiques du Vivarais, avec l'histoire de leurs prophètes et prophétesses au commencement de 1689, in-12.

Relation de la mort de l'abbé de Langlade du Chayla, etc., par les Fanatiques des Cévennes, par M. de Rescassier. Toulon, 1703, in-12.

Le Fanatisme renouvelé, ou Histoire des sacriléges, des incendies, des meurtres et des autres attentats que les Calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes, etc., par le R. P. Louvreleuil, prêtre de la Doctrine chrétienne, ci-devant curé de Saint-Germain de Calberte. Deuxième édition. Avignon, Chastanier, 1704; trois vol. in-12.

Essai historique sur la révolte des Cévennes, commencée en 1702 et finie en 1705. (Dans les *Lettres curieuses de Cuper*, t. II.

Suite du Fanatisme renouvelé, par le R. P. Louvreleuil. Avignon, Chastanier, 1706, in-12.

Le Théâtre sacré des Cévennes, ou Récit de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province de Languedoc. Première partie. Londres, Robert Roger, 1707, in-8°.

La Clef des prophéties de M. Marion et des autres Camisards. Londres, 1707, in-12.

Avertissements prophétiques d'Élie Marion, l'un des chefs des protestants qui avaient pris les armes dans les Cévennes, ou Discours prononcés par sa bouche, sous l'opération de l'Esprit, et fidèlement reçus dans le temps qu'il parlait. Londres, Robert Roger, 1707, in-8°.

Mélange de littérature historique et critique sur tout ce qui regarde l'état extraordinaire des Cévénols appelés Camisards. Londres, Candide Athelin, 1707.

Mémoires du marquis de Guiscard. Delft, Arnaud, 1715, in-12.

Lettres choisies, etc., par Fléchier. Paris, 1715; 2 vol. in-12, contenant :

1° Mémoire touchant la bergère de Crest, et deux autres filles du diocèse de Castres, mises au rang des nouvelles prophétesses.

2° Mémoire sur les visions de la fille du diocèse de Castres.

3° Mémoire de ce qui se passa dans une assemblée faite au diocèse de Castres, et de la fausse apparition d'un ange.

4° Mémoire de ce qui s'est passé à Genève, touchant les petits prophètes du Dauphiné et du Vivarais.

Préservatif contre le fanatisme et les prétendus inspirés des derniers siècles, par Samuel Turretin. Genève, 1723, in-8°.

Mémoires de la guerre des Cévennes par Jean Cavalier. Londres, 1726, in-12.

Histoire générale de la province de Languedoc, par dom Vaissette. 5 vol. in-fol., 1730-45.

Lamoignon de Baville (N. de), Mémoire pour servir à l'histoire du Languedoc. Amsterdam, 1734, in-12.

Mémoires du duc de Villars, pair de France, maréchal général des armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, etc. La Haye, Pierre Gosse, 1736; 3 vol. in-12.

Histoire du fanatisme de notre temps, par Brueys. Utrecht, 1737; 3 vol. in-16.

Histoire des troubles des Cévennes, ou de la guerre des Camisards sous le règne de Louis le Grand, etc., par l'auteur du *Patriote français et impartial* (Court de Gébelin). Villefranche, Pierre Chrétien, 1760; 3 vol. in-12.

Dictionnaire des hérésies, par Pluquet. Paris, 1762; 2 vol. petit-in-fol.

Vie du maréchal de Villars, de l'Académie française, etc., écrite par lui-même; et donnée au public par M. Anquetil, prieur de Château-Renard, etc. Paris, Moutard, 1784; 4 vol. in-12.

Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe depuis 1600 jusqu'en 1716, par le P. d'Avrigny, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. Nîmes, 1788; 2 vol. in-8.

Mémoires historiques de la révolte des Fanatiques, par de Grimarest. Paris, Moreau, 1788, in-12.

(Rulhière). Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours. Sans lieu d'impression. (Paris), 1788; 2 vol. in-8° (anonyme).

Histoire des sectes religieuses par Grégoire. Paris, Potey, 1814; 2 vol. in-8°.

Du magnétisme animal en France, et des jugements qu'en ont portés les sociétés savantes, etc.; suivi de considérations sur l'apparition de l'extase dans les traitements magnétiques, par Alexandre Bertrand, ancien élève de l'École polytechnique, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc. Paris, J. B. Baillière, 1826, in-8°.

Geschichte des Aufruhrs in der Cevenne unter Ludwig XIV, von Hoffmann. Nördlingen, 1837. (Histoire du soulèvement des Cévennes sous Louis XIV, par Hoffmann, professeur à Erlangen. Nordlingen, 1837).

Jean Cavalier ou les Fanatiques des Cévennes, par Eugène Sue. Paris, Ch. Gosselin, 1840; 4 vol. in-8° (pour les Pièces justificatives).

Histoire des pasteurs du désert, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la Révolution française, 1685 à 1789, par M. Nap. Peyrat. Paris, Marc Aurel frères, 1842; 2 vol. in-8°.

De la folie, considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, depuis la renaissance des sciences en Europe jusqu'au dix-neuvième siècle, etc., par L. F. Calmeil, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc. Paris, J. B. Baillière, 1845; 2 vol. in-8°.

Histoire des guerres civiles du Vivarais, par Dourille de Crest. Valence, Marc Aurel, 1846, in-8°.

Les Prophètes protestants. Réimpression de l'ouvrage intitulé : *le Théâtre sacré des Cévennes*, etc., avec une préface et des notes de A. Bost. Paris, Delay; Melun, Bost, pasteur, in-8° (1847), de XVI et 196 pages.

Quinze ans du règne de Louis XIV, 1700-1715, t. Ier, par Ernest Moret. Paris, Didier, 1851, in-8°.

Histoire des protestants de France depuis l'origine de la réformation jusqu'au temps présent, par G. de Félice. Deuxième édition. Paris, Cherbuliez, Ducloux, Grassart, 1851, in-8°.

Histoire de la littérature française à l'étranger, depuis le commencement du dix-septième siècle, par A. Sayous. Paris, Cherbuliez, 1853; 2 vol. in-8°.

Histoire des réfugiés protestants de France, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours, par M. Ch. Weiss, professeur au lycée Bonaparte. Paris, Charpentier, 1853; 2 vol. in-18.

Des esprits et de leurs manifestations fluidiques. Mémoire adressé à l'Académie par J. E. de Mirville. Troisième édition. Paris, Vrayet de Surcy, 1854, in-8°.

La Mystique divine naturelle et diabolique. Ouvrage traduit de l'allemand de Görres par M. Charles Sainte-Foi. Paris, veuve Poussielgue-Rusand, 1854-1855; 5 vol. in-8°.

Mémoires pouvant servir à l'histoire du réveil religieux des Églises protestantes de la Suisse et de la France, et à l'intelligence des principales questions théologiques et ecclésiastiques du jour, par A. Bost. Paris, Meyruéis, 1854; 3 vol. in-8°.

Les Camisards (1702-1711), par Ernest Alby. Paris, Meyrueis (1857), in-18 anglais de VIII et 241 pages.

La France protestante, ou Vie des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire, etc., par MM. Haag. Paris, in-8° à deux colonnes (en cours de publication).

Die Kirchengeschichte des achtzehnten und neunzehnten Jahrhunderts, aus dem Stand-

punkte des evangelischen Protestantismus betrachtet, etc., von Dr K. R. Hagenbach. Dritte verbesserte Auflage. Leipzig. S. Hirzel (erste Lieferung). Histoire de l'Église aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, considérée au point de vue du protestantisme évangélique, par le docteur K. R. Hagenbach. Troisième édition, augmentée. Leipzig. S. Hirzel (première livraison).

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Documents historiques inédits et originaux des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Paris, Cherbuliez et Marc Ducloux. Chaque année forme un fort volume gr. in-8°. Les six premières années ont paru.

Bibliothèque impériale. Mss. Supplément français, numéro 1335. Mémoire très-fidèle et journal d'une partie de ce qui s'est passé depuis le 11 mai 1703 jusqu'au 1er juin 1705 à Nismes et aux environs de Nismes, touchant les Phanatiques, ou autrement dit Camisards, écrit et envoyé lettre par lettre par madame Demerez, de l'Incarnation, pour lor

assistante du grand couvent des Ursulines de Nismes, à révérend père Marc de Saint-Claude, pour lors prieur des Carmes anciens de Clermont en Auvergne.

Archives impériales. Section administrative. TT. 284.

Archives historiques du Ministère de la guerre. Collection des anciennes archives. Volumes 1614, 1707, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1906, 1907, 2261, 2337, 2523.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAGE 8. (A.)

On lit dans le journal protestant *l'Espérance*, du jeudi 1er avril 1847 :

RÉVEIL EXTRAORDINAIRE EN SUÈDE.

La *Gazette évangélique* de Berlin, publiée par le docteur Hengstenberg, renferme dans ses feuilles du mois de mars de l'année dernière trois articles sur un réveil extraordinaire en Suède, qui, depuis quelques années, occupe l'attention du public religieux de l'Allemagne. Un ami a bien voulu nous en donner le résumé dans l'article qu'on va lire. Nous ne prétendons pas nous prononcer sur la valeur de ce phénomène moral; nous nous abstenons même de toute réflexion à cet égard. Ce sont des faits que nous nous bornons à livrer à l'appréciation de nos lecteurs. Comme apparition dans le domaine de l'Église, notre journal ne

pouvait guère se dispenser de parler de pareilles manifestations.

« On sait que pendant de longues années les intérêts religieux de la Suède étaient indignement négligés ; les pasteurs berçaient leurs troupeaux dans un repos trompeur ; toute vie semblait perdue dans l'Église. Dans les derniers temps, ce triste sommeil a été troublé par un phénomène qui présente un caractère particulier. Nous allons en donner quelques traits, comme nous les avons trouvés dans le rapport d'un témoin oculaire qui s'est fait un devoir d'examiner avec calme et sans préjugé cette singulière apparition. Ce réveil a commencé en 1844, dans la province la plus pauvre de la Suède, dans le Smaland ; il ne procède point des pasteurs, pour la plupart insoucieux du salut des âmes. Des gens sans instruction, de pauvres villageois sachant à peine lire, des femmes surtout de tout âge, et jusqu'à des enfants de deux ans, prêchent tout à coup la repentance et la foi à leurs compagnons de même condition ; ils préparent la voie du Seigneur ; ils s'adressent aux cœurs incrédules, adonnés au vice, mondains ; ils font retentir leurs maisons, leurs villages, des exhortations

les plus pressantes; comme Jean-Baptiste, ils crient : « Amendez-vous et croyez en Jésus-Christ.» Ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *ræstar's*, du verbe *ræst*, crier, et leurs discours par le nom de *rop*, voix, rappelant ainsi le passage de Jean, I, 23. On s'étonne, on les entoure, on les écoute avec empressement, avec curiosité, souvent avec fruit. D'un côté, ils dépeignent la sévérité du souverain Juge, ils proclament ses terribles sentences prononcées contre l'impiété; d'un autre côté, ils parlent dans les termes les plus consolants et les plus persuasifs, avec l'accent de la charité, de la miséricorde et de la longanimité de Dieu; ils supplient en son nom les pécheurs de se laisser réconcilier avec lui, et de se convertir à lui dans la foi de Jésus-Christ. Mais surtout ils reprennent fortement ceux qui se livrent au vice si général de la boisson; ils leur représentent, sous les couleurs les plus saisissantes, les funestes suites de leurs excès, et les somment de se convertir. Ils n'accusent personne, ils ne blâment point les pasteurs négligents ou ceux qui prêchent des doctrines faciles et commodes; au contraire, pleins du plus entier respect pour l'ordre établi, ils invitent à fréquen-

ter les temples, à suivre les prédications, où toujours on entend quelque bonne parole, à observer avec-soin les jours d'édification, à vaquer avec fidélité à tous les devoirs publics et privés, à se montrer soumis et obéissants aux lois. Ils sont eux-mêmes les plus assidus au culte, et ne manquent aucune occasion de s'approcher de la table sacrée. Aussi, a-t-on vu les Églises, auparavant désertes, se remplir; des cœurs légers devenir sérieux, des pécheurs retourner à Dieu et abandonner les sentiers de la perdition. Dans un seul village, soixante-dix fabricants d'eau-de-vie ont renoncé à leur triste métier. Tout cela est beau, tout cela réjouit le cœur de quiconque est attaché aux pierres de Jérusalem; en cela, le réveil n'a rien de fort surprenant; mais, ce qu'il y a de singulier, c'est le mode dont ces *rœstar's* sont instruits de leur vocation et la manière dont ils s'en acquittent.

» Ce sont, disons-nous, des gens sans culture, quelques-uns d'entre eux n'ont pas même lu la Bible; plusieurs sont incapables de s'énoncer clairement sur les questions qui regardent les intérêts matériels, et pourtant leurs discours sont pleins de la vérité divine, conformes à la

doctrine pure et simple, et surtout animés d'un esprit évangélique bien rare; mais, ce qui est surtout extraordinaire, ces hommes à langue pesante, à pensée confuse, sont armés d'une parole facile, prompte, abondante, lumineuse, toujours puissante, parfois même éloquente et poétique lorsqu'ils entrent dans leur ministère sacré. Ils y sont introduits par une espèce de préparation corporelle.

» D'abord, ils souffrent d'une grande lassitude dans tous les membres; puis ils éprouvent des mouvements convulsifs, les épaules s'avancent sur la poitrine; ils s'étendent sur le dos ou restent debout; leurs sens se ferment aux impressions du dehors; ils sont dans un transport tranquille, et les voilà qui ouvrent les lèvres et font retentir leurs voix pénétrantes. Cet état dure communément plus de deux heures; ils en sortent spontanément; alors ils sont comme des gens qui se réveillent d'un beau songe; leurs yeux brillent d'un feu calme qui s'éteint peu à peu; ils se sentent extrêmement soulagés, joyeux; mais ils n'ont pas le souvenir de leurs discours. Il y en a chez qui tout se borne à des saisissements d'esprit, accompagnés de convulsions qui se communiquent quelquefois aux

assistants, et qui déjà se sont emparées d'assemblées entières. On demande à ces gens simples d'où leur vient ce subit et singulier changement : ils disent que c'est l'Esprit de Dieu, qui, se répandant sur toute chair, selon la prophétie de Joël, les saisit d'une manière irrésistible, et que c'est en vain qu'ils cherchent à lutter contre lui. Ces prophètes ne s'attribuent pas un mérite particulier, et, en dehors de ces moments extraordinaires, ils s'occupent de leurs affaires de tous les jours.

» On peut bien penser que ce phénomène surprenant n'a pas manqué d'attirer l'attention publique ; on a examiné les malades ; on a fait des rapports ; les pasteurs, les évêques s'en sont mêlés pour combattre ce réveil ; les hommes de science et de police s'en sont occupés pour guérir de prétendus malades et mettre ordre à leurs excentricités ; on a cru reconnaître des accès d'épilepsie, de folie ; on a maltraité ces pauvres gens, on a voulu les réduire au silence en les envoyant aux hospices, aux maisons d'aliénés ; des remèdes de toute nature leur ont été administrés : tout est demeuré sans [illegible]; les persécutions n'ont fait qu'augmenter
nent le nombre des *ræstar's*, et quelque-

fois même les persécuteurs ont été saisis d'accès semblables et sont devenus *ræstar's* à leur tour.

» Ce qui a semblé justifier ces durs traitements, ce sont les excès qui se sont montrés dans quelques lieux, la durée prolongée et la rapide propagation de ces états. Sans doute aussi les prédictions alarmantes de quelques-uns de ces *ræstar's* qui annoncent, pour un avenir très-rapproché, de terribles jugements de Dieu et des événements extraordinaires dans la chrétienté, ainsi que la prochaine venue du Christ, ont pu inquiéter et menacer l'ordre et la tranquillité publique. » W. B.

PAGE 145. (B.)

On nous saura gré, nous l'espérons, de citer, à propos de la question qui nous occupe, le passage suivant de LA RAISON PHILOSOPHIQUE ET LA RAISON CATHOLIQUE, *ou Conférences sur la création*, etc., par le T. R. P. Ventura de Raulica; Paris, Gaume, 1854; tom. II, Ire part., pages 75 et suivantes.

« La conscience de l'homme, et bien plus encore son intelligence, est la fille chérie de

l'homme. Celui donc, dit saint Jérôme, qui a sa conscience dominée par les vices, et à plus forte raison celui qui a son intelligence asservie à l'erreur, a, comme la mère de l'*Évangile*, sa fille sous la tyrannie du démon : *Si quis habet conscientiam vitii sorde pollutam, filiam habet a dæmonio vexatam* (in MATTH.).

» Pour comprendre cette doctrine, il faut se souvenir que l'*Évangile* reconnaît deux espèces d'invasion diabolique, l'une *corporelle*, l'autre *spirituelle*. L'invasion *corporelle* est celle dont la Chananéenne demande aujourd'hui à Jésus-Christ de lui guérir son unique enfant : *Filia mea male a dæmonio vexatur*. L'invasion diabolique *spirituelle* est celle qui poussa Judas à la trahison de son divin maître : *Cum diabolus introisset in Judam ut traderet eum*, après l'avoir poussé à nier la doctrine de l'Eucharistie : ce qui lui valut, de la part du Sauveur, l'horrible surnom de *Démon* en corps humain : *Unus ex vobis diabolus est* (JOAN., VI).

» L'invasion corporelle est celle des *possédés*; l'invasion spirituelle est celle de tous les méchants et de tous les impies. Car, comme Dieu, d'après l'*Évangile*, habite par sa grâce dans toute âme juste, de même, dit saint Tho-

mas, Satan vient habiter, par sa malice, dans toute âme perverse : *Dæmon inhabitat hominem peccantem per effectum suæ malitiæ.*

» L'invasion corporelle, très-fréquente dans les pays infidèles, est très-rare dans les pays chrétiens, à cause du développement de la grâce du christianisme, qui, en sanctifiant les âmes, sanctifie aussi les corps et la chair chrétienne. L'invasion spirituelle est très-commune aujourd'hui, même dans les contrées catholiques, à cause de l'horrible accroissement qu'y ont pris toutes les erreurs et tous les vices.

» L'invasion corporelle est souvent simulée dans l'intérêt de honteuses passions ; l'invasion spirituelle, dans les âmes prostituées au crime et à l'erreur, est toujours une funeste réalité.

» L'invasion corporelle peut bien être sans la faute de celui qui la subit : c'est une maladie comme une autre ; l'invasion spirituelle n'arrive qu'en conséquence et en compagnie du péché.

» L'invasion corporelle, en vexant horriblement le corps, laisse l'âme juste dans la paix et la grâce de Dieu ; l'invasion spirituelle, sans altérer la santé du corps, exerce dans l'âme de profonds ravages, de lamentables ruines.

» Comme Dieu, résidant dans l'homme juste, en sanctifie toutes les puissances, en élève tous les sentiments, et finit par en faire un saint, un homme divinisé; de même Satan, résidant dans l'homme méchant et impie, en profane toutes les puissances, en corrompt tous les sentiments, et finit par en faire un scélérat ou un homme endiablé.

» Comme, d'après saint Paul, toutes les sublimes vertus des saints ne sont que les prodiges de la grâce du Dieu qui les possède : *Non ego sed gratia Dei mecum;* de même, d'après l'Évangile, les grands crimes des scélérats ne sont que les phénomènes de la méchanceté de Satan qui les a envahis : *Cum diabolus introisset in Judam, ut traderet eum.*

» Mais comme l'opération de Dieu dans l'âme juste n'y détruit pas, mais, au contraire, en étend et en perfectionne la liberté du bien; de même l'opération satanique, dans l'âme dépravée, n'y détruit pas, mais, au contraire, en élargit, en affermit la liberté du mal. Et, par conséquent, comme l'opération de Dieu dans l'homme juste lui laisse tout entier, avec la liberté, le mérite de ses vertus et le droit d'en être récompensé, et c'est là que consiste l'in-

compréhensible mystère de la grâce; de même l'opération du démon, dans l'homme du péché, lui laisse tout entière, avec sa liberté, la culpabilité de ses vices et la nécessité d'en être puni; et c'est là que consiste le mystère non moins incompréhensible du péché.

» Cette doctrine vous paraît étrange, cependant rien n'est plus vrai. Comme il est impossible d'expliquer autrement que par une effusion extraordinaire de l'esprit de Dieu dans l'homme, les prodiges de sainteté qui dépassent toutes les forces de la vertu humaine; de même il est impossible d'expliquer autrement que par une effusion extraordinaire de l'esprit de Satan dans l'homme ces horribles prodiges du crime, qui dépassent tout à fait les exigences et les formes de la perversité humaine.

» Ainsi, ne vous y trompez pas, mes frères, tous les grands persécuteurs de l'Église, tous les grands hérésiarques, tous les grands imposteurs, tous les grands oppresseurs de l'humanité, tous ces impies du siècle dernier dont le mot d'ordre, touchant le christianisme, était : « Écrasez l'infâme et la superstition! » tous ceux des prétendus philosophes de notre siècle qui couvent en secret la même rage infernale

contre tout ce qui est chrétien, et conspirent par tous leurs moyens à réaliser le même mot; tous ces hommes, profondément méchants, qui poussent la débauche jusqu'à la cruauté, l'avarice jusqu'au suicide, l'ambition jusqu'à la tyrannie; tous ces scélérats, monstres qui paraissent n'aimer que le crime dans le crime, et dont le raffinement et le cynisme de la scélératesse excitent la stupéfaction et l'horreur, même parmi les peuples les plus corrompus; oui, toutes ces âmes perverses, ces affreuses natures, dont la haine systématique, acharnée, implacable, contre la vérité, contre la vertu, contre Dieu, contre Jésus-Christ, contre l'homme, contre l'Église, est un mystère inexplicable, n'ayant pas de raison dans l'emportement, dans l'appât des passions humaines, obéissent, sans s'en douter, aux inspirations du génie du mal, de cet hôte infernal, de cet obscène tyran, qui, en résidant dans leur cœur, en dispose, ainsi que Jésus-Christ l'a dit, comme de ses propres enfants, en fait les organes de ses désirs, les satellites de sa domination, les ministres de ses volontés : *Vos ex patre diabolo estis, desideria ejus vultis perficere* (JOAN., VIII). »

PAGE 154. (C.)

Ces atrocités devaient être horribles, car voici ce qu'écrit, le 24 janvier 1703, le commandant Julien, protestant converti :

« Ces perfides, samedy dernier, dans la nuict,
» tuèrent, dans la paroisse de Sandras, vingt-
» deux personnes, hommes, femmes et enfants,
» et en blessèrent cinq, brûlèrent l'église, arra-
» chèrent la langue à une jeune fille, luy tour-
» nèrent les bras et la firent mourir dans les
» douleurs; *les cheveux me dressent sur la*
» *tête à l'ouye de telles cruautés*. »

(Archives historiques du Minist. de la guerre, collection des anciennes Arch., vol. 1707.)

PAGE 158. (D.)

La relation suivante du massacre commis à Potelière, par les Camisards, le 12 septembre 1703, entre dans quelques détails sur la manière dont les Camisards pratiquaient leurs cruautés. Elle n'est dès lors pas inutile à connaître. Cette relation est jointe au rapport du

commandant du Roure, en date du 24 septembre 1703. (Archives historiques du Minist. de la guerre, collection des anciennes Archives, vol. 1708) :

« Le matin du jeudi, 13e (septembre), nous » vîmes le spectacle du monde le plus affli- » geant. Cinq maisons qui brûloient encore, » dans lesquelles s'estoient consommées (*sic*) » six personnes, parmy lesquelles y avoit un » vieillard de soixante et quinze ans et deux » filles de neuf à dix ans. Estant arrivés à l'é- » glize, nous y trouvâmes dedans ou à la porte » treize personnes espécées, et un autre à vingt- » cinq pas de là qui avoit esté tué par un coup » de fuzil par derière, mais tous ces treize » avoient esté tués à coups de hache et de » bayonette, la pluspart ayant la teste parta- » gée en quatre par les coups de hache et la » cervelle par terre, et plusieurs coups de » bayonette et d'esponton dans le corps, et » d'autres coups de teste de hache ou de teste » de pioche, mais ce qui a pareu de plus tou- » chant ce fut dix personnes, hommes ou » fammes, qui s'estant relevés de parmy les » morts, parurent, l'une ayant un coup de » grande hache qui luy a coupé le né environ

» le millieu en travers et a pénétré jusques
» par de là la luette, coupé et fait choir les
» deux mâchoires supérieures sur l'inférieure,
» en sorte qu'ils ne tiennent plus que par la
» peau des joues, et outre cela elle a un coup
» de bayonette qui pénètre dans la poitrine.
» Une autre fille, outre plusieurs coups de
» bayonette qu'elle a sur son corps, a, entre
» autres, un coup de hache qui luy a coupé
» tout au moins le tiers du crasne et quelque
» portion de la substance du cerveau, ceste
» portion du crasne tenant seulement par le
» bou d'en bas, et on voyoit à découvert le
» mouvement du cerveau; une autre famme a
» cinq coups de hache au dos, mais il y en a
» deux, l'une joignant l'autre, dont le dernier
» a emporté plus de 3 ou 4 onces de chair et
» ont pénétré jusques dans le ventre, prosche
» l'espine, puisquelles on coupé les plus basses
» cottes, et ceste playe est de plus d'un grand
» pan de long; il y a un jeune homme qui a
» trois coups de hache sur les reins, dont les
» deux ont coupé jusques à la substance du
» rein, et il en sortoit par la playe; un homme
» a cinq coups de teste de pioche qui luy ont
» tout meurtri et descouvert le crâne, plusieurs

» coups de bayonette autour de la poitrine; il y
» en a un autre qui a vingt-deux coups de
» bayonette sur son corps, et d'autres en ont
» dix, douze et quinze, et divers coups de teste
» de hache ou de pioche, ces scélerats ayant
» attaché ses pauvres vitement et les conduizi-
» rent à l'églize, où, après leur avoir dit de
» prier Dieu, commencèrent les massacrer. »

TABLE DES MATIÈRES.

